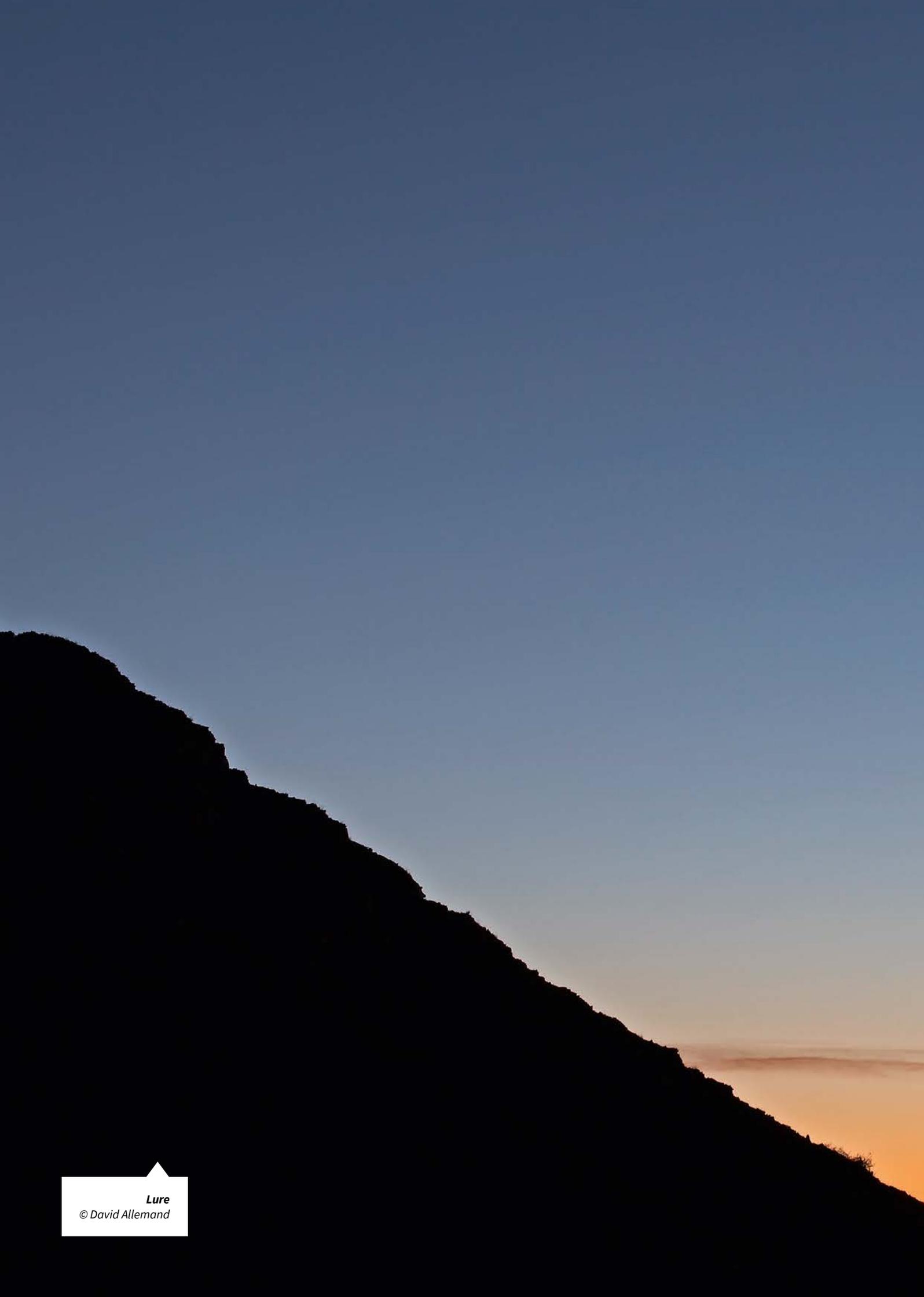


LPO FRANCE

Rapport d'activité 2017



Lure

© David Allemand

5. INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2017

10. LPO : les chiffres qui comptent en 2017

12. Stratégie LPO 2017/2021

14. Les services rendus par la LPO à la société

16. Animation du réseau LPO

19. Quelques actions phares du réseau LPO

23. La LPO, représentant français
de BirdLife International

25. LA LPO EN ACTIONS

27. Faire vivre le réseau associatif

33. Défendre la nature

39. Acquérir la connaissance

55. Protéger les espèces

69. Développer les espaces protégés

79. Créer les conditions d'une bonne
gouvernance démocratique et écologique

83. Accompagner les acteurs privés et publics

87. Agir pour la biodiversité de proximité

91. Sensibiliser et éduquer

95. Nouer des partenariats durables

101. Communiquer

109. Gérer au mieux la LPO



Arc-en-ciel
© Fabrice Cahez

INTRO

6. Le mot du Président

8. Les évènements clés de l'année 2017

10. LPO : les chiffres
qui comptent en 2017

12. Stratégie LPO 2017/2021

14. Les services rendus
par la LPO à la société

16. Animation du réseau LPO

19. Quelques actions phares
du réseau LPO

23. La LPO, représentant français
de BirdLife International



« Le mot du Président »

Rédiger un rapport moral ressemble en bien des points à un entretien annuel d'évaluation. Il s'agit de fermer les yeux pour faire défiler faits marquants, points forts et points faibles. C'est l'occasion de prendre du recul, d'analyser les causes des succès comme des échecs. Sauf qu'ici les résultats engrangés au bénéfice de la nature sont le fruit d'un travail collectif d'élus, salariés, bénévoles et jusqu'aux sympathisants de la LPO. Bien malin qui pourrait évaluer la part des uns ou des autres...

Cela dit, au titre de Président, il me revient de dresser une évaluation de l'année 2017. Elle est très positive ! Malheureusement pas pour la nature, attaquée de toutes parts, mais pour notre engagement. La LPO obtient des résultats concrets, gagne ce qui peut l'être, améliore son organisation, fait reculer les agressions contre la nature, panse ses blessures, et change les mentalités.

2017, année exceptionnelle en termes d'organisation territoriale : en Île-de-France, le CORIF et la LPO ont travaillé quotidiennement dans l'intelligence pour concrétiser une envie de rapprochement vieille de plus de dix ans. En Nouvelle-Aquitaine, la SEPOL, les LPO Aquitaine, Corrèze et Vienne ont finalisé la préparation d'une fusion qui a demandé trois ans de travail, anticipant la fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Un nouveau modèle a été inventé : celui de délégation régionale LPO (composée de délégations territoriales pour les anciennes régions). Nous nous sommes fixé comme objectif une double exigence : favoriser l'implication des bénévoles et optimiser le développement d'activités de connaissance, protection et valorisation de la nature au plus proche du terrain. Partout en France, les LPO ont travaillé de leurs côtés à des rapprochements au niveau des nouvelles régions.

2017, année de la finalisation de chantiers importants de restructuration interne : la restructuration de l'organigramme LPO est le résultat d'un long processus qui prend en compte entre autres les priorités du plan stratégique 2017-2021. Je ne citerai à titre d'exemple que la création d'un service dédié à la connaissance, on ne peut plus stratégique, tant on ne protège que ce qu'on connaît. Un plan stratégique mis en œuvre concrètement comme le prouvent les indicateurs d'évaluation présentés dans ce rapport.

Macareux moine
© David Allemand

En 2017, la LPO a poursuivi l'évolution de sa structuration financière, diversifié ses ressources, renforcé les fonds privés et conforté ainsi son indépendance. Une étude sur les retombées sociales, économiques et écologiques des activités de la LPO a permis d'identifier à minima ½ milliards d'euros de bénéfices générés annuellement sur le territoire métropolitain.

Nos statuts ont été révisés, et approuvés à l'unanimité en Assemblée Générale Extraordinaire.

Nous pouvons également être fiers de la gouvernance de notre association : le Bureau et le Conseil d'administration de la LPO ont joué pleinement leur rôle, se réunissant régulièrement, prenant les décisions qui s'imposaient, orientant la politique de la LPO, impulsant de nouvelles dynamiques. Les élus ont été pour la première année éclairés par les travaux du Conseil scientifique et technique. Je ne voudrais pas oublier notre Congrès annuel, à Châtelailon-Plage, consacré à la mobilisation citoyenne qui fut un réel succès, confirmant ainsi la pertinence de regrouper Assemblée générale et Conseil national.

2017, année de la campagne présidentielle : l'élection présidentielle fut l'occasion d'élaborer un questionnaire très complet et de sonder tous les candidats sur leurs intentions. Je me souviendrai longtemps de ces heures à blanchir les dalles de la place de la Défense avec des bénévoles, dans le froid, pour représenter un jeune phoque amené à disparaître au petit matin sous les pieds des passants pressés, inconscients de ce qui se passe sous leurs yeux. Une belle action de communication conçue par l'agence TBWA pour la LPO. Un questionnaire a permis à la LPO de présenter les engagements de tous les candidats à nos adhérents et sympathisants. Engagements que nous allons bientôt pouvoir rappeler au Président de la République tant les décisions importantes dans le domaine de la biodiversité se font attendre...

Parmi les activités du « Club des 14 » principales associations et fondations françaises de protection de la nature initié par la LPO, la présentation de 19 objectifs au gouvernement pour stopper l'érosion de la biodiversité, sous forme de conférence de presse en septembre, fut un moment important de solidarité et mobilisation citoyenne. 2017, année de succès majeurs : 2017, première année sans braconnage des ortolans et pinsons dans les Landes ! Et normalement fin de cette activité même s'il reste un risque

de redémarrage du piégeage des pinsons en novembre sous couvert de dérogation pour les alouettes.

Janvier 2018, première année de respect de la fermeture de la chasse à la fin du mois. Résultat des procédures juridiques des années précédentes et plus spécialement en 2017 ! Même si, là encore, le combat n'est pas fini.

Des programmes importants pour l'avenir ont démarré ou progressé de manière significative. Au risque d'en oublier je veux citer le Life Vison engagé pour 5 ans, les deux programmes Poctefa pour les Pyrénées (l'un sur l'éducation l'autre sur les rapaces), l'ouverture du portail faune-France lors du Congrès 2017, l'animation nationale du collectif des sciences participatives, le versement de près de 700 000 données faunistiques au SINP, l'annonce du projet d'extension de la RNN des Sept-îles, la publication de notre étude sur le suivi des impacts de l'éolien terrestre en France et le colloque éolien et biodiversité en novembre à Gironde, l'étude puis la campagne de sensibilisation des propriétaires de chats, l'organisation du colloque zéro phyto...

J'aurais envie de vous dire le soutien de la LPO à nos collègues gestionnaires des Réserves de Saint-Barthélemy et Saint-Martin frappées durement par l'ouragan Irma. De vous parler de notre rôle pour permettre aux responsables de la RSPB de rencontrer Michel Barnier afin de l'alerter sur la nécessité de maintenir les exigences environnementales malgré le Brexit. Des rencontres avec des ministres, des élus et autres décideurs et nos présences et interventions dans de nombreuses instances pour porter la voix et les intérêts de la nature. 2017 fut aussi l'année d'un travail important pour retrouver et mieux gagner des représentations LPO dans les CESER renouvelés.

Mais on me dit que je suis déjà bien trop long... que voulez-vous, l'année 2017 fut exceptionnelle !



A. Bougrain Dubourg
Allain Bougrain Dubourg

« Les événements clés de l'année 2017 »

1/ Comptage national oiseaux des jardins

La LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle invitent, pour la cinquième année consécutive, le public à participer à une grande opération de comptage des oiseaux des jardins. Cette opération s'inscrit dans un programme de sciences participatives : l'Observatoire des oiseaux des jardins. Pendant une heure, chacun est invité à compter les hôtes de son jardin. Les données ainsi récoltées seront analysées par de scientifiques et seront comparées aux données des années précédentes. Elles aideront ainsi à mieux appréhender la petite faune des jardins, à comprendre et à essayer d'enrayer son déclin observé ces dernières années.

28 et 29 janvier
Février
Mars

4/L'Homme fait disparaître la nature

Chaque jour, l'homme fait disparaître la nature et les espèces qui la composent. Que proposent les candidats à la Présidentielle pour stopper ce gâchis ? La LPO invite les Françaises et les Français à leur demander de s'engager.

Le symbole en a été donné sur l'esplanade de La Défense à Paris mercredi 19 avril au matin : un immense blanchon (jeune phoque), réalisé à la craie dans la nuit, se dévoile sur le parvis du quartier d'affaires de la Défense. Au cours de la journée, il s'effacera peu à peu sous les pas des passants, inconscients du drame qui se joue. La scène est retransmise en live sur un écran vidéo à La Défense, et sur les réseaux sociaux jusqu'à l'effacement du blanchon.

Selon le dernier rapport sur la stratégie de la France vers un développement durable et l'observatoire national de la biodiversité, 32% des espèces évaluées en 2015 sont déjà éteintes ou menacées d'extinction.

19 avril

7/Congrès national LPO

La LPO se réunit pour son 34^e Congrès national le 1^{er} juillet à Châtelailon-Plage (17). Cette année, les différentes activités s'articulent autour du thème « la mobilisation citoyenne ». En fin de matinée, une table ronde réunit trois grands témoins : Yannick Blanc, président de l'Agence du Service civique, Lionel Larqué, fondateur et animateur de l'Alliance Sciences et Société ALLISS, et Yves Sintomer, professeur de sciences politiques à Paris 8, spécialiste de la démocratie participative et délibérative. Mike Clarke, Directeur Général de la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB Société Royale de la Protection des Oiseaux, avait spécialement fait le déplacement pour un moment d'échange avec les adhérents LPO.

1^{er} juillet

3/50 millions de données collectées !

VisioNature (faune-france.org) est un carnet virtuel qui permet de saisir vos observations et de les partager. Avec 50 millions de données collectées, c'est le plus important programme de science participative nationale.

Cette remarquable base de données est utilisée par les associations de protection de la nature pour préserver la biodiversité aux plans local, national et international (prise en compte des espèces protégées ou menacées dans les projets d'aménagements, évaluation du statut de conservation des espèces, nouvel Atlas européen des oiseaux nicheurs...). Le réseau couvre actuellement près de 80% des départements de France métropolitaine et d'outre-mer grâce à ses 32 bases locales. www.faune-france.org

2/Feriez-vous un bon président pour la nature ?

À l'approche de l'élection présidentielle de 2017, la LPO demande aux candidats de se positionner face aux enjeux écologiques et leur soumet, pour avis et engagement, 36 mesures concrètes capables à court terme de stopper cette hémorragie, et à moyen terme de reconquérir la biodiversité.

Un site dédié permet à chacun, adhérents, militants ou simples citoyens, de tester ses capacités à être un(e) bon(ne) président(e) pour la nature, et de consulter les réponses des candidats.

6/Tir de 2 loups supplémentaires : FNE et la LPO saisissent le Conseil d'État

France Nature Environnement et la LPO saisissent le Conseil d'État concernant l'arrêté du 10 avril 2017 portant le plafond maximal de loups à abattre de 36 à 38, estimant que ce plafond annuel de destruction de 36 loups est disproportionné. Quand l'État augmente un plafond qu'il estimait lui-même maximal il y a 8 mois, preuves scientifiques à l'appui, on est en droit de se poser des questions.

5/Sortez observer vos voisins les oiseaux !

La LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle appellent une nouvelle fois le public à participer au cinquième comptage des oiseaux des jardins au printemps. Record à battre : les 6 771 participants à l'édition de janvier ! Durant une heure, comptez les oiseaux qui visitent votre jardin. À la ville ou à la campagne, experts ou amateurs, seul ou en famille c'est l'occasion de passer un agréable moment et de prendre conscience de l'importante diversité d'oiseaux présente dans les jardins.

8/Au secours du Pigeon à couronne blanche

La LPO se joint à l'ASPAS et l'AFSA pour demander, en Guadeloupe, la suspension immédiate et l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant la chasse de cette espèce. Les associations dénoncent cet arrêté qu'elles estiment illégal au vu du mauvais état de conservation de l'espèce et de la période de chasse qui correspond à la période de reproduction et de dépendance des jeunes.

Le 18 août, sensible aux arguments soulevés par les associations, le Tribunal administratif de Guadeloupe suspend en urgence la chasse du Pigeon à couronne blanche sur toute la Guadeloupe et à Saint Martin !

1^{er} août

17 et 20 août

18 septembre

18 octobre

14 novembre

6 décembre

6 décembre

1^{er} et 16 décembre

8

9

10

11

12

13

14

15

10/Un LIFE pour sauvegarder le Vison d'Europe

Le Vison d'Europe, classé en danger critique d'extinction en Europe, est l'une des trois espèces de mammifères les plus menacées en France. Sa préservation constitue un des principaux enjeux de conservation du patrimoine naturel. Un programme européen LIFE coordonné par la LPO débute en septembre pour tenter d'enrayer son déclin. Mis en place à la suite de deux plans nationaux d'action successifs conduits par l'ONCFS, il vise à maintenir, voire à accroître la population de Vison d'Europe sur des sites d'interventions jugés prioritaires.

9/Birdfair : la LPO tient salon au Royaume-Uni

De retour au salon international d'ornithologie « Birdfair » à Egleton, après plusieurs années d'absence, la LPO a pu renseigner de très nombreux passionnés britanniques sur les sites ornithologiques français ainsi que sur ses activités de gestion des espaces naturels, d'éducation et de conservation. Ce salon mondialement connu est également l'occasion de renforcer les liens professionnels avec les autres membres de la grande famille de BirdLife.

11/Colloque sur les Refuges LPO « Objectif Zéro phyto »

Sans attendre les nouvelles obligations réglementaires, des collectivités, entreprises et particuliers engagés dans une démarche de « Refuge LPO » ont déjà proscrié les pesticides de leurs jardins publics ou privés. À l'occasion de ce colloque organisé par la LPO à la Halle Pajol, à Paris, ils se retrouvent afin de partager leurs connaissances et leurs retours d'expériences sur les alternatives aux produits phytosanitaires en présence de plusieurs spécialistes.

12/2017, l'année de la fin du braconnage des ortolans dans les Landes

Après plus d'une décennie de combat, c'est une victoire gagnée par la LPO en faveur de la nature ! L'été dernier, le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, annonçait la fin de ces pratiques délictueuses. Au terme de la période habituelle de piégeage, la LPO peut effectivement témoigner d'une absence de braconnage massif des Bruants ortolans dans le département des Landes, et ce pour la première fois depuis qu'elle contrôle les sites ! En 2018, la LPO restera néanmoins vigilante et procédera aux contrôles et repérages habituels.

15/AG Extraordinaire : se regrouper pour se renforcer

La LPO organise une Assemblée générale extraordinaire à Paris consacrant la fusion de cinq associations avec la LPO France. Ainsi, le Centre ornithologique Île-de-France (Corif), la Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin (Sepol), les LPO Aquitaine, Vienne et Corrèze deviennent des délégations territoriales de la LPO France. Une nouvelle organisation à compter du 1^{er} janvier 2018 pour répondre à la création des nouvelles régions administratives et pour peser davantage dans les politiques publiques environnementales. Bienvenue aux nouveaux adhérents !

14/Donnez votre avis sur la législation européenne concernant les pesticides

La Commission européenne lance une consultation publique ouverte jusqu'au 12 février à tous les ressortissants de pays de l'UE et de pays hors UE. Alors qu'une majorité d'États européens s'est prononcée fin novembre en faveur de l'utilisation pour cinq années supplémentaires du glyphosate, herbicide classé cancérigène et néfaste pour les écosystèmes, la Commission européenne lance une consultation. Son but : recueillir l'avis des citoyens sur la législation européenne concernant les pesticides et les résidus de pesticides. La LPO invite ses adhérents, sympathisants et le public à prendre part à cette consultation.

13/Les apports de la LPO à la société française : le rapport au Parlement européen

La LPO a fait quantifier les services rendus par l'association à la société française. Confiée au cabinet spécialisé I Care, l'étude montre des résultats probants. Après une présentation à un collectif de 14 APN françaises, ces résultats ont également été présentés au Parlement européen à plusieurs députés européens ainsi qu'aux collègues de BirdLife.

« LPO : les chiffres qui comptent en 2017 »

La force de la LPO réside dans sa couverture territoriale et son maillage de proximité permettant l'implication de nombreux citoyens dans les actions et les combats menés par l'association. Car au travers des 35 associations locales LPO et de la LPO France, c'est un mouvement dynamique et mobilisateur qui œuvre en faveur de la biodiversité. La réalité de ce réseau LPO est illustrée par certains indicateurs 2017 qui ont été consolidés ci-dessous entre les différentes entités LPO réparties sur tout le territoire.

• Les forces vives

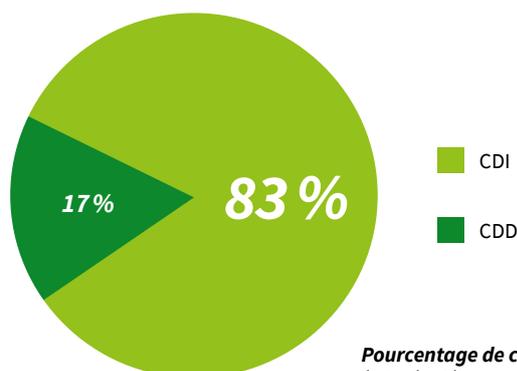
Des acteurs investis au quotidien

La LPO tire sa légitimité et sa capacité d'initiatives de ses adhérents qui sont près de 47 000 à s'engager à ses côtés. Sur la base de cette puissante assise, la LPO est structurée autour de 470 salariés qui gèrent au quotidien les actions, eux-mêmes étant soutenus par 5 000 bénévoles, 105 contrats en service civique et plus de 230 stagiaires. Des ressources humaines diverses au service de la protection de la nature.

| | |
|---|-----------------|
| Nombre d'adhérents | 46 884 |
| Nombre de salariés | 470 |
| Nombre de stagiaires | 230 |
| Nombre de volontaires en service civique | 105 |
| Nombre de bénévoles | 5 000 |
| Nombre total de Refuges LPO | 23 395 |
| Nombre de followers réseaux sociaux | Plus de 200 000 |

46 884

C'est le nombre d'adhérents LPO en 2017, soit plus de 1 500 de plus qu'en 2016.



Pourcentage de contrats à durée déterminée et indéterminée pour l'ensemble de la LPO

370 000

C'est le nombre de personnes sensibilisées en 2017 (grand public, professionnels, scolaires...).



Relâcher d'Ædicnème criard
© Alexandre Bert

• Conservation

Des moyens consacrés à la conservation de la nature

Les ressources humaines et financières développées sur l'ensemble du territoire sont affectées aux missions sociales de l'association, c'est-à-dire à l'ensemble des actions permettant de préserver la nature et de favoriser la biodiversité. À titre d'exemple, la LPO est propriétaire de plus de 1 800 hectares de terrains aux enjeux environnementaux importants et gère 27 Réserves naturelles nationales ou régionales. Mais les moyens sont aussi alloués à la sauvegarde d'animaux, avec 7 centres et 2 unités mobiles de soins qui ont permis de relâcher près de 7 000 animaux soignés. Enfin, ce sont plus de 56 millions de données collectées par le réseau Faune-France (dont plus de 9 millions saisies en 2017 par 42 000 observateurs bénévoles), qui apportent une contribution sans équivalent en France à la connaissance sur la biodiversité.

56 000 000

C'est le nombre cumulé de données collectées par le réseau Faune-France.

27

C'est le nombre des Réserves naturelles nationales et régionales gérées par la LPO France et son réseau d'associations locales.

| | |
|---|-----------|
| Nombre de contributeurs du réseau Faune-France en 2017 | 42 000 |
| Nombre de données saisies dans la base de données Faune-France en 2017 | 9 000 000 |
| Nombre d'animaux relâchés issus des 7 Centres de sauvegarde | 6 637 |
| Surface des propriétés LPO (en ha) | 1 862 |
| Surface des espaces naturels gérés par la LPO (en ha) | 22 715 |

« Stratégie LPO 2017/2021 »

Évaluation annuelle du plan stratégique

Le nouveau plan stratégique de la LPO porte sur la période 2017 à 2021. En 2017, il a fait l'objet d'une mise en forme et d'une présentation sous forme d'une plaquette trois volets, disponible sur simple demande à la LPO.

Cette année était donc la première à être mise en œuvre, puis évaluée en début d'année 2018. Pour mémoire, le plan stratégique est construit autour de 4 axes, déclinés en 18 objectifs stratégiques, eux-mêmes illustrés par 93 objectifs opérationnels. Ce sont ces objectifs opérationnels, retenus compte-tenu de leur pertinence pour représenter la stratégie de la LPO, qui se sont vus

attribuer un indicateur afin de vérifier l'état d'avancement de ce projet « politique ». Car il ne s'agit pas ici d'un plan d'action annuel, mais bien d'une feuille de route pour cinq ans. Il n'empêche, si les objectifs opérationnels n'ont pas vocation à être exhaustifs, ils sont bien concrets et permettent de mesurer les avancées réalisées dans l'année. Il s'agit bien sûr d'une auto évaluation interne. Les résultats 2017 peuvent être considérés comme globalement satisfaisants puisque 49 objectifs ont été atteints, 38 partiellement atteints et 7 considérés comme non réalisés.

• Premier axe

Démultiplier l'engagement en faveur de la biodiversité

13 objectifs opérationnels ont été pleinement atteints sur les 27 que compte cet axe. Parmi eux on peut citer la création d'un service dédié à la connaissance, l'obtention et le démarrage de programmes ambitieux comme l'animation de deux nouveaux Plans nationaux d'actions pour les espèces emblématiques, et les programmes d'initiative européenne (Life, Poctefa, Feder...). L'objectif d'identification et de valorisation de la dimension socio-économique des activités est également pleinement atteint avec notamment l'étude conduite par le cabinet I Care.

14 objectifs ne sont que partiellement atteints. Certains sont des actions pluriannuelles pour lesquelles aucun résultat définitif n'était attendu fin 2017 : la mise en œuvre de l'observatoire de la faune sauvage est prévue en 2018 ; l'action contre les espèces exotiques envahissantes est attendue sur le long terme, ainsi que l'augmentation de la surface des espaces protégés ou la création d'une obligation réelle environnementale. D'autres ont subi un retard qui les reporte en 2018. On peut citer l'adoption par le Conseil d'administration de positions sur les espèces exotiques envahissantes d'une part, et sur les mesures compensatoires d'autre part. Aucun objectif opérationnel n'est considéré comme totalement non atteint.

• Deuxième axe

La mobilisation citoyenne

11 objectifs ont été pleinement atteints sur les 25 que compte cet axe. La question des sciences participatives a particulièrement été mise en valeur en 2017, en facilitant notamment l'utilisation par les citoyens des outils collaboratifs tels que l'application web pour le comptage des oiseaux des jardins. On peut aussi noter que la LPO confirme sa place d'acteur de référence dans le domaine, en tant que co-animatrice du collectif national des sciences participatives.

11 sont partiellement atteints. Les efforts doivent en effet se déployer sur l'objectif de dynamiser et étendre la « sphère LPO ». Un état des lieux des types d'engagement des sympathisants de la LPO a été réalisé. Une stratégie d'adhésion va être élaborée, notamment pour recruter au-delà des publics acquis. Concernant le programme Refuges, il est question d'intensifier la valorisation du réseau et en particulier de reconnaître et promouvoir des « ambassadeurs Refuges LPO ». Le développement d'une stratégie de chaînage relationnel, pour connecter entre elles les « offres LPO » (adhésion, bénévolat, donation, boutique, etc.) se met progressivement en place. Enfin, 3 objectifs ne sont pas satisfaisants à ce stade. On peut par exemple citer le projet d'identifier et de dynamiser un réseau de référents thématiques dans les régions. Le chantier doit se mettre en place avec le soutien des équipes d'animation de réseau, en coordination avec les équipes métiers thématiques.



Gorgebleue à miroir
© Fabrice Croset

• Troisième axe

Les activités de la LPO à l'international et outre-mer

13 indicateurs sont « au vert », c'est-à-dire atteints sur les 22 objectifs concernés. C'est l'objectif stratégique de valorisation du savoir-faire et des activités de la LPO à l'international et en Europe qui recueille le plus d'indicateurs atteints, soit 4 sur les 5 fixés (le cinquième étant la traduction en anglais d'une partie du site institutionnel de la LPO retardé). L'implication de la LPO dans le réseau BirdLife (task force, ECA, etc.) est également à souligner. Comme pour d'autres axes, certains indicateurs positifs sont également le fait de l'activité des associations locales : c'est le cas du nombre de projets transfrontaliers ou de l'accueil de stagiaires internationaux.

6 sont en cours de réalisation. C'est plus spécialement le cas pour le renforcement des activités outre-mer et des coopérations avec les acteurs de ces territoires à très grands enjeux. Les discussions ont été engagées, et un séminaire est d'ores et déjà programmé en métropole début 2018.

Très peu n'ont pas été atteints, comme initialement prévu. L'un est dû à une mauvaise circulation de l'information puisque les équipes en charge de la Lettre au réseau n'avaient pas identifié la nécessité d'une rubrique régulière concernant l'international. Le tutorat et l'échange de professionnels n'ont pas eu lieu comme initialement envisagé.

• Quatrième et dernier axe

Sécuriser et optimiser le fonctionnement de la LPO

Parmi les 20 objectifs opérationnels que comporte cet axe, 12 ont été atteints en 2017 et 7 partiellement atteints. Un seul demeure en rouge car non atteint.

Si l'orientation stratégique « Consolider les structures LPO en conservant la proximité avec les bénévoles » a été particulièrement bien portée en 2017, car comportant 5 objectifs complètement atteints, c'est aussi dans cette orientation que l'objectif visant à créer des commissions thématiques pour travailler ensemble entre les LPO locales et la LPO France n'a pas encore avancé. Cet objectif ambitieux nécessitera des moyens humains dédiés qui n'ont pas pu être dégagés en 2017.

Sinon, qu'il s'agisse de l'orientation touchant au développement des ressources non affectées, ou bien de celle portant sur la gestion des ressources humaines (métiers, compétences), les objectifs ont été très largement atteints.

Enfin l'orientation relative à l'évaluation et la prévention des risques intègre de nombreux objectifs qui s'inscrivent dans la durée du Plan stratégique et n'ont donc pas été entièrement mis en œuvre en 2017. En effet, la révision du modèle économique de la LPO (liens entre la LPO France et son réseau d'associations) mais encore la sécurisation des procédures ou du système d'information ont été amorcés en 2017 mais doivent encore être développés dans les années à venir.

« Les services rendus par la LPO à la société »



Animation nature
© Alexis Orseau

Une étude inédite sur les impacts écologiques, économiques et sociaux d'une ONG française

En 2017, la LPO a décidé de faire quantifier les services rendus par l'association à la société française. Elle a confié cette mission au cabinet spécialisé, I Care, qui a établi une grille d'évaluation. Les résultats sont probants. Ils dépassent les attentes, et ouvrent des perspectives de recherches et d'approfondissements pour les acteurs de la sphère environnementale.

Les apports de la LPO à la société française

Ainsi, d'une première estimation partielle, il a pu être mis en lumière annuellement : ½ milliard d'euros de capital naturel préservé, 30 millions d'euros de services rendus directement à la société, 20 millions d'euros dans le PIB et 650 emplois.

De plus, grâce notamment à ses milliers de bénévoles, la LPO est beaucoup plus « efficiente » que ne le seraient d'autres opérateurs. Ainsi confier 1 € à la LPO, c'est permettre à la nature d'en rendre 20 à la société française !

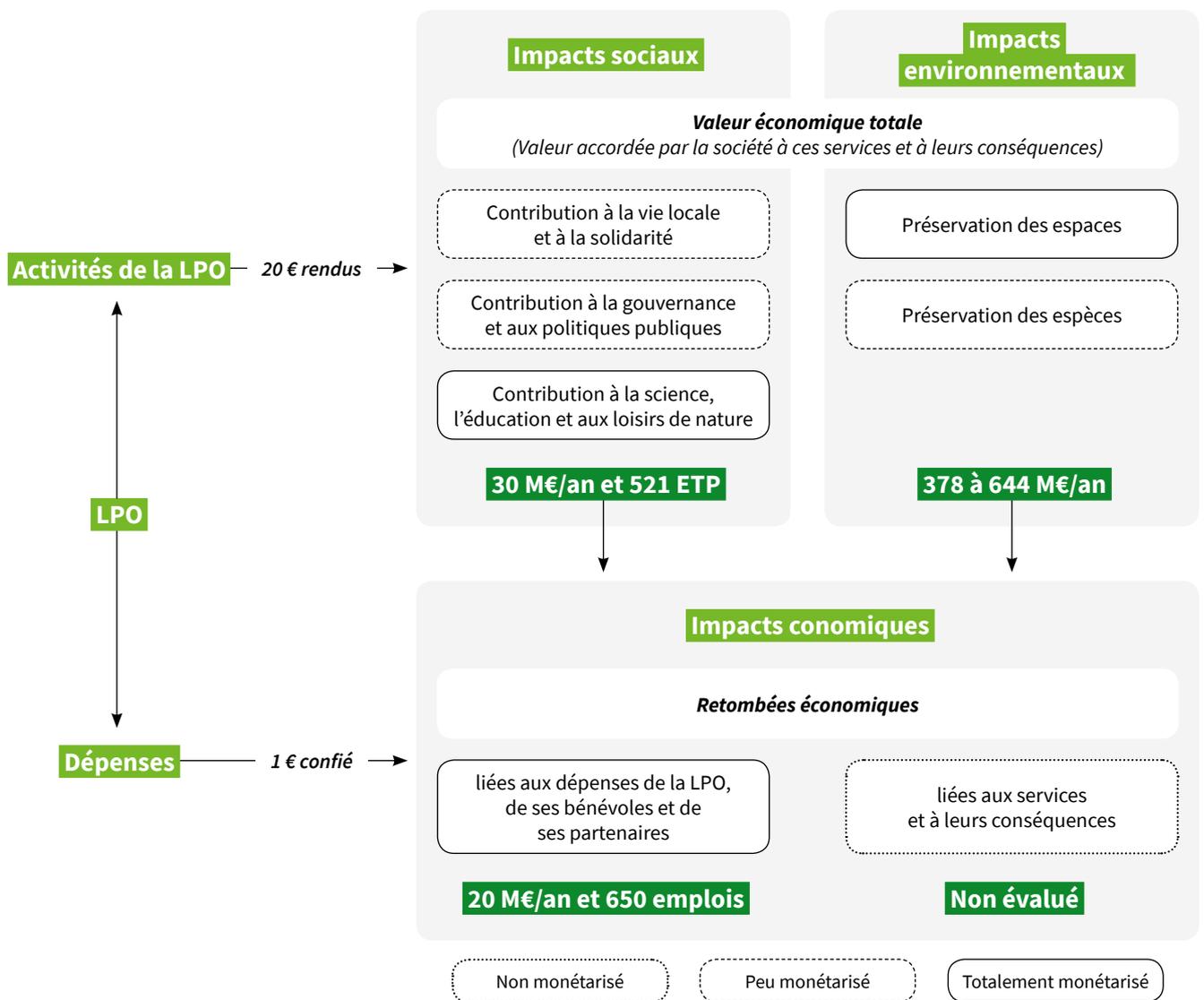


Schéma synthétique des principaux résultats de l'étude

La valeur des services sociaux rendus est souvent sous-estimée ou méconnue

Aujourd'hui, cette étude illustre le poids de la LPO dans la production de connaissances, l'animation de bases de données naturalistes, les loisirs de nature et l'éducation. De plus, ces services sont souvent rendus par des bénévoles, à un coût faible mais pour un gain social élevé.

Une activité souvent vue à tort comme coûtant cher pour peu de gains économiques

Cette étude permet de proposer une autre vision de la situation et d'explicitier le rôle majeur de la LPO dans la préservation de valeurs économiques associées aux espaces naturels et aux espèces. Ses activités ciblent des milieux naturels et espèces qui sont à la fois les plus menacés et ceux apportant le plus de services écosystémiques ou ayant la plus grande valeur patrimoniale.



Hêtre
© Keller

« Animation du réseau LPO »

Le réseau LPO se structure...

Dans le contexte de la réforme territoriale et de la mise en place des nouvelles régions, la LPO, présente dans 79 départements et 12 nouvelles régions françaises, a poursuivi en 2017 la réflexion sur le fonctionnement de son réseau. Plusieurs rapprochements entre les structures d'une même région ont eu lieu ou sont en projet.

Ainsi les LPO de la région Nouvelle-Aquitaine et la Sepol, qui est devenue LPO Limousin, se sont réunies plusieurs fois afin de structurer au mieux la LPO dans cette grande région. La solution de créer une délégation régionale LPO Nouvelle-Aquitaine, au sein même de la LPO France, dont le siège est aussi dans cette région, est ainsi apparue. De même pour le CORIF, qui a acté une fusion avec la LPO France pour devenir une « Délégation régionale LPO Île-de-France ». En 2017, toutes les structures ont donc travaillé

ensemble sur le nouvel organigramme, le choix d'une structure juridique unique permettant de poursuivre la professionnalisation, de mutualiser les moyens humains et financiers, et de renforcer la lisibilité de nos actions.

Les LPO des régions Centre Val de Loire, Bretagne et Occitanie se sont également réunies plusieurs fois afin de travailler sur les statuts de nouvelles structures à partir de 2019. Des réflexions sont également entamées en région Bourgogne Franche-Comté.

La coordination LPO Auvergne Rhône-Alpes s'est structurée durant l'année 2017, notamment avec des comités territoriaux et des commissions Vie associative, juridique, naturaliste, financier... Les structures de la coordination LPO Grand-Est ont travaillé autour d'actions partagées comme le Colloque Grand-Est.



Des échanges LPO France-Réseau LPO

Les directeurs des associations locales LPO se sont réunis lors de deux jours pour échanger et partager informations et pratiques. Parmi les sujets abordés : la nouvelle plateforme de recueil des données naturalistes *faune-france.org*, la nouvelle organisation territoriale, l'observatoire avifaunistique du réseau des ZPS en France ou encore le bilan des indicateurs communs de l'année précédente.

Les présidents et délégués des groupes ont également pu travailler ensemble afin de mutualiser leurs expériences lors de deux journées (66 participants). Après des échanges avec le président de la LPO France, le nouveau plan stratégique a été abordé. Le plan d'action Agriculture, la nouvelle organisation des Agences régionales de Biodiversité et l'étude d'impact socio-économique de la LPO ont été également des thématiques abordées lors de ces réunions.

Conseil national : depuis 1991, des représentants de l'ensemble du réseau LPO se réunissent pour le Conseil national. Il s'agit d'une véritable instance de réflexion, de concertation et de proposition auprès du Conseil d'administration de la LPO France. Ce Conseil national s'est tenu à Paris avec 102 participants qui ont partagé leurs points de vue et leurs expériences sur des sujets d'actualité tels que le nouveau plan stratégique 2017-2022 et les indicateurs communs. Ils ont pu également s'interroger sur le rôle de la France et de la LPO au sein de BirdLife avec la participation d'Angèle Caserta, directeur de BirdLife Europe et Asie centrale et de Patricia Zurita, directrice de BirdLife international.

En 2017, le congrès national à Châtelailon fut l'occasion de s'interroger sur les conditions de la mobilisation

citoyenne. La présence de Yannick Blanc (Président de l'Agence Service civique), Lionel Larqué (Directeur adjoint de l'Association française des petits débrouillards et fondateur du Forum mondial sciences et démocratie), et Yves Sintomer (politologue français dont les travaux portent sur la démocratie participative en action, en Europe et au-delà) ont permis de réaliser des tables rondes intéressantes. Cet événement fut l'occasion d'échanger et de partager sur les valeurs de la LPO avec la présence de 270 adhérents.

Institué en 1995, le FIVA est un fonds destiné à financer les projets d'animation du réseau LPO : nouvelle association locale, nouveau groupe, actions thématiques bénéficiant à l'ensemble du réseau... il est principalement alimenté par une quote-part des cotisations des adhérents résidant sur le territoire des associations locales. Après avoir fait l'objet d'un vote lors du Congrès national de juillet 2017, le FIVA a permis de financer des panneaux passe-tête oiseaux humoristiques, un calendrier perpétuel « Préservons la biodiversité au quotidien », des jeux « Préserver la biodiversité, un réel en JEU de société » pour les éducateurs à l'environnement afin de découvrir la nature, une formation du réseau ou encore le déploiement des bonnes pratiques vis-à-vis des maladies émergentes des amphibiens.



Station de lagunage
de Rochefort
© David Pacaud

Stage d'accueil pour mieux se connaître

En 2017, salariés, bénévoles et administrateurs se sont côtoyés pendant 4 jours grâce à deux stages d'accueil organisés à Rochefort. Ce sont de véritables temps forts pour les participants qui découvrent et apprennent à mieux connaître les différents services de la LPO, ses salariés. Les présentations ont été entrecoupées de sorties sur le terrain (Réserves naturelles de Moëze et du marais d'Yves, Station de lagunage) très appréciées. Les échanges entre les participants ont été très riches et primordiaux pour tisser des liens forts entre les acteurs de la LPO. La diversité des espèces observées lors des sorties, la beauté des milieux sur les réserves, et la disponibilité des naturalistes et des salariés ont satisfait les 32 participants qui sont repartis avec de meilleurs outils pour fonctionner dans leurs structures respectives.



Éventail de formations

La LPO France forme et accompagne également le réseau dans son développement. Ainsi, les salariés et les bénévoles de toute la France ont participé tout au long de l'année 2017 à des réunions thématiques ou de formation. Ces journées étaient diverses et variées en fonction des demandes du réseau et des besoins estimés. Une première formation a été proposée à tout le réseau sur le Management et le développement des compétences relationnelles, en avril et à l'automne. 14 salariés ont ainsi été formés.

La LPO a réalisé une formation d'initiation en matière d'animation où 12 participants ont pu échanger sur l'éducation à l'environnement. Une mise en situation a permis à ces bénévoles de mieux s'adapter aux différents types de publics.

La LPO a pu regrouper les chargés de vie associative du réseau LPO durant 2 jours pour échanger et mutualiser leurs expériences : la valorisation du bénévolat, les groupes locaux, les Refuges LPO, ou encore les collectes de données. Les 18 participants ont pu conduire une réflexion sur les problématiques du bénévolat : recruter, gérer, mobiliser et pérenniser la mobilisation.

Une formation « Urbanisme et Biodiversité Bâti » a été réalisée pour les chargés d'études et de mission ou encore les coordinateurs Refuges. En effet, depuis 2013, la LPO anime un groupe de réflexion et d'échange des professionnels de l'urbanisme et de la construction, le club U2B. Ces rencontres ont permis à la LPO d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement des secteurs de l'urbanisme et de la construction et d'être d'identifiée par ces professionnels comme pouvant intervenir en assistance à la maîtrise d'ouvrage sur des projets d'aménagement ou renouvellement urbain. 16 personnes ont participé à cette journée.

Le service Animation réseau a orchestré ces différentes rencontres et 177 personnes ont bénéficié de ces formations ou journées d'échanges en 2017, permettant de mutualiser les actions ou les problématiques de chaque structure, de mettre en valeur les projets locaux et de créer du lien fort dans le réseau et avec la LPO France, très important dans le contexte de développement et structuration de la LPO.

« Quelques actions phares du réseau LPO »



Nord-ouest

Association locale régionale

1/LPO Normandie

Un groupe de bénévoles a construit puis installé un radeau pour les sternes, sur le plan d'eau du Val Renoux en partenariat avec Lafarge granulats et la commune de Sotteville sous le Val. Cette action obtient le soutien "J'agis pour la nature", de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Coordination régionale

2/LPO coordination Pays de la Loire

En Pays de la Loire se poursuit le développement de mutualisation de nos actions et projets autour de nos réseaux de « Paysans de nature »® qui s'installent pour assurer en priorité une fonction de gestionnaire d'espace naturel, de conservation et de restauration de milieux naturels et de « Paysans engagés pour la biodiversité » qui ne sont pas installés en priorité pour gérer un espace naturel, mais qui souhaitent particulièrement s'engager pour favoriser la biodiversité sur leurs fermes.

Associations locales départementales

3/LPO Anjou

Campus d'université, lycées, écoles communales... En 2017, sous l'impulsion de bénévoles motivés, plusieurs sites ont rejoint le réseau des Refuges LPO. Quelques îlots complémentaires de biodiversité mais surtout de formidables lieux de rayonnement de notre projet associatif.

4/LPO Ile-et-Vilaine

Le projet de tour à hirondelles présenté par la LPO Ile-et-Vilaine dans le cadre de l'édition 2017 du budget participatif de la ville de Rennes a été retenu. Installée en fin d'année à l'entrée du parc du Thabor, cette tour permettra de sensibiliser les Rennais aux enjeux de biodiversité.

5/LPO Loire-Atlantique

Le drone, futile ou utile ? Pour nous faire notre idée, nous avons testé l'outil sur deux thématiques : l'approche cartographique et le dénombrement d'oiseaux coloniaux. Le bilan est positif, tant en termes de temps passé que de données récoltées.

6/LPO Sarthe

Notre collaboration avec CEMEX-Granulat s'est poursuivie en 2017 afin de concilier l'activité de la carrière avec la présence du Sonneur à ventre jaune. Un CMR a permis d'estimer à 200 le nombre de sonneurs présents sur le site, soit l'une des plus importantes populations de la région Pays de la Loire.

7/LPO Touraine

Plusieurs associations, dont la LPO Touraine, ont œuvré pour l'annulation du permis de construire d'un champ photovoltaïque sur une lande à Larçay, espace naturel remarquable aux portes de Tours. La richesse de ce site a été reconnue par la cours d'appel de Nantes, ce qui est une victoire pour la biodiversité.

8/LPO Vendée

La LPO Vendée, avec 2 associations de producteurs et de consommateurs et avec 3 paysans, a acheté une ferme et 100 hectares de prairies humides en Marais breton pour en faire un nouvel espace dédié à la reconquête de la biodiversité.

Groupes LPO

9/LPO Cher

Après avoir été inscrite Refuge LPO en 2016, la Tour de Vesvre, construction médiévale classée Monument historique, a été un des principaux lieux d'animation du groupe LPO Cher au cours de l'année 2017.

10/LPO Finistère

En 2017, le groupe Finistère a amélioré sa visibilité par la tenue de stands dans de nombreuses manifestations, en organisant plus de sorties ornithologiques et en développant la création de Refuges établissements.

11/LPO Loiret

La LPO Loiret a proposé tout au long de l'année des animations destinées aux scolaires, dont une auprès de deux classes de CE1, dans le cadre d'un projet pédagogique sur la connaissance des oiseaux des jardins, qui a abouti à la création d'un Refuge établissement.

12/LPO Loir-et-Cher

Dans le cadre d'un partenariat novateur avec 30 Agriculteurs du Loir et Cher en vente directe, le Groupe LPO 41 a bâti un projet agro-touristique, baptisé Oiseaux de nos Fermes et de nos Vignobles, dont l'objectif est de retisser les liens entre les citadins et les ruraux.

13/LPO Morbihan

L'initiative récente de solliciter nos quelque 1 150 adhérents et refuges en organisant des rencontres régulières sur des thèmes variés (films puis débats) permet de motiver de nouveaux bénévoles pour nous accompagner dans nos missions (stands, refuges, transport d'animaux en détresse, etc.).



Pose de nichoirs
© LPO Moselle



Nord-est

Associations locales régionales

1/LPO Alsace

Après 10 ans de collecte de données et deux ans de travail de rédaction, la LPO Alsace a publié en 2017 « L'atlas des oiseaux d'Alsace, nidification et hivernage ». L'ouvrage présente 222 espèces, sur 876 pages illustrées, avec cartes de répartition et photos en couleurs.

2/LPO Champagne-Ardenne

Première édition du Salon des Oiseaux des jardins, réalisée fin octobre en clôture de la 10ème Fête de la Grue au lac du Der. 800 visiteurs venus s'informer, jouer, bricoler et s'équiper en divers matériels artisanaux et en graines pour aider les oiseaux. Ambiance joviale propice aux échanges.

3/LPO Franche-Comté

Plus de 30 ans après la publication du dernier atlas des oiseaux franc-comtois, la LPO Franche-Comté a rassemblé et valorisé l'ensemble des connaissances ornithologiques au sein d'un nouvel ouvrage à paraître prochainement : Oiseaux de Franche-Comté - Répartition, tendances et conservation.

Coordination régionale

4/ LPO coordination Grand Est

La LPO a réalisé une enquête participative sur l'hirondelle de fenêtre (17 500 nids comptabilisés - baisse moyenne des effectifs de 30% sur 15 ans) - Le dossier « Observatoire de la biodiversité » dans le Grand Est a connu un avancement avec le 3ème Colloque Grand Est d'ornithologie à Obernai.

Associations locales départementales

5/LPO Côte-d'Or

La LPO Côte-d'Or s'est dotée de 4 expositions pédagogiques (prêt gratuit) ayant pour but de faire connaître davantage la petite faune ailée locale. Un catalogue a été réalisé afin de rendre visible l'ensemble des expositions LPO auprès des structures publiques pouvant les accueillir.

6/LPO Moselle

La fondation Usine électrique de Metz a doté la LPO Moselle de deux subventions. L'une a permis d'installer nichoirs et mangeoires dans cinq écoles. L'autre a financé une exposition et des flyers sur la protection des hirondelles destinés aux communes et entreprises.

7/LPO Meurthe-et-Moselle

Un groupe de travail s'est constitué pour développer un programme d'actions dans les fermes d'une demi-douzaine d'agriculteurs. Des inventaires de l'avifaune avec des propositions d'aménagements ont été réalisés.

8/LPO Nièvre

La LPO 58 participe activement au retour de l'Effraie des clochers et a proposé aux communes la pose d'un nichoir dans le clocher de l'église ou dans un bâtiment communal approprié, fabriqué par une équipe de bénévoles. Plus de 20 nichoirs ont été posés en 2017.

9/LPO Nord

La LPO Nord a installé, en partenariat avec la Municipalité de Douai, un nichoir à faucons pèlerins au sommet du Beffroi classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO, inauguré par Allain Bougrain Dubourg.

10/LPO Pas-de-Calais

Dans le cadre du label TEPCV, la LPO 62 a réalisé 62 animations dans les écoles de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. L'association a su développer ses actions de sensibilisation (172 activités), 278 Refuges LPO et deux enquêtes de sciences participatives (rapaces nocturnes et moineaux).

11/LPO Yonne

Le fait dominant de l'année 2017 est la publication de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Bourgogne. Cet atlas qui a demandé 7 ans de travail aux ornithologues de 6 associations naturalistes de Bourgogne, dont 3 LPO, est une référence pour tous les passionnés d'ornithologie et amoureux des oiseaux et de la nature.

Groupes LPO

12/LPO Aisne

Collaboration réussie entre le Center Parcs Domaine de l'Ailette et la LPO Aisne qui a apporté : connaissances sur la biologie des hirondelles et conseils techniques pour l'installation de tours hôtels. Inauguration le 21 juin 2017 de 2 tours et déjà 3 couples installés après 15 jours.

13/LPO Meuse

Les sorties hebdomadaires du dimanche matin qui permettent de découvrir l'avifaune des prairies alluviales et des gravières et les actions de la LPO Meuse dans ces milieux ont eu un public croissant.

14/LPO Oise

La LPO Oise sensibilise la population avec une sortie mensuelle, des interventions dans les écoles, des séances pour les salariés d'un site industriel, des animations pour des offices de tourisme et une dizaine de stands lors de fêtes de la nature.



Opération de baguage
© LPO Aquitaine



Sud-ouest

Association locale régionale

1/LPO Aquitaine

La LPO Aquitaine, en partenariat avec le Conseil départemental de la Gironde, a mené une étude pour comprendre l'importance du Domaine de Certes-et-Graveyron pour les oiseaux migrateurs. 795 oiseaux de 32 espèces ont été capturés et bagués, parmi lesquels 12 phragmites aquatiques, l'espèce de passereau la plus menacée en Europe.

Associations locales départementales

2/LPO Aude

Fin d'un marathon judiciaire de près de dix ans, la LPO Aude obtient l'annulation définitive d'un permis de construire pour 15 éoliennes prévues sur le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et en ZPS.

3/LPO Aveyron

Une des priorités de la LPO Aveyron est le travail avec le monde agricole. En 2017, elle a rencontré 85 agriculteurs gérant près de 50 000 ha et leur a préconisé des mesures pour conserver la biodiversité.

4/LPO Corrèze

La LPO Corrèze a participé toute l'année au processus de création de la nouvelle délégation territoriale LPO Limousin.

5/LPO Hérault

Nous avons structuré nos actions en faveur des chiroptères : un service médiation « SOS Chauves-souris » conforté par une session de formation des bénévoles, des animations proposées aux jeunes et au grand public, un travail d'expertise et d'accompagnement des particuliers et professionnels pour la protection des gîtes sur le bâti et en milieu naturel.

6/LPO Lot

En 2017, la LPO Lot a mené des inventaires et des prélèvements génétiques afin d'identifier les espèces de « grenouilles vertes » présentes sur le département, pour améliorer la connaissance de leur répartition. Les informations récupérées au cours de cette étude seront analysées par le CNRS de Montpellier.

7/LPO Tarn

Grâce à la Fondation de France et au Département, un projet de valorisation de la biodiversité a concerné 4 établissements médico-sociaux. L'objectif est de favoriser la nature tout en travaillant avec le personnel pour œuvrer au bien-être des personnes prises en charge. Suite à ce travail, la création de Refuges LPO est envisagée.

8/LPO Vienne

Année dynamique pour le groupe Jardin et ses bénévoles qui ont organisé de nombreux événements pour « Agir pour la biodiversité au jardin » : démonstration de jardinage, causerie, dix conférences et une action invitant les adhérents à photographier et à identifier la faune et la flore présentes dans leurs jardins !

Groupes LPO

9/LPO Charente-Maritime

La LPO accompagne la Ville de La Rochelle, gestionnaire d'une station de captage d'eau potable, en développant un volet pédagogique pour les scolaires, en réalisant des expertises naturalistes, et en caractérisant la qualité écologique des haies afin de prioriser les sites à planter pour favoriser les continuités écologiques et la protection de la ressource en eau.

10/LPO Haute-Garonne

Le groupe LPO Haute-Garonne est heureux d'avoir pu sensibiliser plus de 350 personnes à travers ses balades naturalistes mensuelles et une dizaine de stands. Nous avons également eu la chance de participer à deux soirées cinéma-débat et une animation Refuge LPO dans un camping.



Formation Refuges LPO
© LPO PACA



Sud-est

Associations locales régionales

1/LPO Auvergne

La LPO Auvergne a été mandatée pour l'animation d'un grand programme de sciences participatives qui permet d'intégrer la population locale à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Territoriale s'étendant sur toute la partie est du Cantal, soit 2 400 km², représentant 44 000 habitants.

2/LPO PACA

En collaboration avec la Société française d'Odonatologie et l'Office pour les insectes et leur environnement, la LPO PACA a édité l'Atlas des Libellules de Provence Alpes Côte d'Azur. Près de mille contributeurs ont participé à la collecte de données, cumulant ainsi plus de 116 000 données et 500 photographies !

Coordination régionale

3/LPO coordination Rhône-Alpes

L'année 2017 pour la LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes a été celle de l'élaboration de son projet associatif, socle de sa transformation et la fusion de toutes les Associations Locales LPO (9 aujourd'hui) présentes sur son territoire, pour ne former au 1^{er} janvier 2019 qu'une seule LPO régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Associations locales départementales

4/LPO Ain

Première animation Refuges LPO. Une trentaine de participants ont pu visiter les refuges de quatre particuliers autour de Meximieux. Au programme, partage, découvertes, émerveillement, enseignement, conférence en mairie, repas de l'amitié. Mission réussie, promotion assurée, à refaire.

5/LPO Ardèche

La LPO Ardèche a réalisé en 2017 l'état des lieux et la typologie des ouvrages routiers (RD 86) et ferrés des vallées rive droite du Rhône incluses dans le SCOT Rovaltain. Cette évaluation des risques de collision vise à la préservation des populations de la Loutre et du Castor.

6/LPO Drôme

Le premier club français d'entreprises en action pour la nature, Continuum, a été inauguré en octobre dans la Drôme en présence d'Allain Bougrain Dubourg. Elles mènent des actions pour la nature au sein du périmètre de leur entreprise ou par le parrainage d'une espèce, accompagnées par la LPO Drôme.

7/LPO Haute-Savoie

Après l'expérience fructueuse de nos collègues isérois, la LPO Haute-Savoie a mis en place une formation ornitho à destination du grand public ; salle comble pour cette première session « débutant » avec 50 participants qui progressent vite entre théorie en salle et pratique sur le terrain !

8/LPO Isère

La LPO Isère, accompagnée par la DREAL ARA met en place une stratégie anticipatoire à l'urbanisation croissante de la plaine de Bièvre (enjeu ornithologique très fort). Le but du plan de conservation est de concilier développement des territoires et préservation de 5 espèces et de leurs habitats impactés.

9/LPO Loire

La LPO Loire a lancé en 2017 son 1er financement participatif intitulé « La Nature s'invite à la ferme ». 5 725 € ont été récoltés grâce à 145 contributeurs, pour mettre en place des aménagements concrets en faveur de la biodiversité dans 4 exploitations bio du département.

10/LPO Rhône

Non conçu à priori pour être « romantique » avec ses alignements de marbre et de granite, des exigences de « propreté extrême » nécessitant a priori l'usage intempestif d'herbicide et ne laissant aucune place à la nature, le cimetière de Loyasse, quasi contemporain du Père-Lachaise, a été labellisé Refuge LPO en mars 2017. Un partenariat valorisé à l'occasion du printemps des cimetières.

11/LPO Savoie

En partenariat avec le Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget, la LPO Savoie a inventorié les limicoles pour évaluer les effets de la baisse exceptionnelle du niveau d'eau du lac. Cet étiage provoqué qui vise à restaurer les roselières, a favorisé le stationnement migratoire de 14 espèces.

« La LPO, représentant français de BirdLife International »



Un partenariat mondial pour la nature et l'homme

Forêt de Madagascar
© Asity Madagascar

BirdLife International est le plus grand réseau mondial d'ONG de conservation de la nature, avec une représentation dans 120 pays ou territoires, dont la LPO pour la France. Les représentants de BirdLife International partagent des objectifs et des valeurs communs et collaborent à des programmes de conservation de la biodiversité. Cette organisation unique constitue un levier d'action remarquable au bénéfice de la nature sur des problématiques de conservation tant locales que mondiales.

La rigueur scientifique, les méthodologies innovantes et la richesse de ses données soutiennent l'ensemble des actions du réseau BirdLife. Il est pour cela reconnu dans le monde entier en qualité de chef de file de la conservation de l'avifaune et des sites naturels prestigieux. Ce réseau assure la compilation officielle de la Liste rouge mondiale des oiseaux menacés d'extinction. De nombreux programmes de BirdLife font appel aux sciences participatives dont les données sont collectées par les bénévoles, puis consolidées, interprétées et analysées par les équipes salariées. Elles constituent le socle de connaissance indispensable à la mise en place des stratégies de conservation et de leur évaluation.

Le travail avec les populations locales est fondamental pour garantir une conservation durable des milieux naturels. C'est principalement au niveau local que l'homme appréhende le mieux la nature et en tire des bénéfices, garant de ses moyens de subsistance et de son bien-être. Grâce aux connexions du réseau BirdLife à l'échelle nationale et internationale, les actions menées par les populations locales sont encouragées. Elles constituent la clé du maintien de la biodiversité sur notre planète.

Fin 2017, Yves Vérilhac, directeur général de la LPO, a été élu membre du bureau de BirdLife Europe et Centre Asie.

www.birdlife.org



Ensemble nous sommes BirdLife

Le réseau BirdLife, c'est plus de 2,72 millions de membres et plus de 7,2 millions de sympathisants. Il représente aussi 4 000 groupes locaux de conservation, qui œuvrent pour préserver plus de 1 000 Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), impliquant aussi 1,9 millions d'enfants et adolescents. Le réseau des ONG partenaires de BirdLife gère ou possède près de 1 600 Réserves naturelles ou Aires protégées, couvrant 4,5 millions d'hectares dans le monde. Il emploie près de 8000 salariés avec un budget total de 572 millions d'Euros.



Tétras lyre
© David Allemand

LA LPO EN ACTIONS

27. Faire vivre le réseau associatif

33. Défendre la nature

39. Acquérir la connaissance

55. Protéger les espèces

69. Développer les espaces protégés

79. Créer les conditions d'une bonne
gouvernance démocratique et écologique

83. Accompagner les acteurs
privés et publics

87. Agir pour la biodiversité de proximité

91. Sensibiliser et éduquer

95. Nouer des partenariats durables

101. Communiquer

109. Gérer au mieux la LPO

Volons au secours de la **faune** sauvage **en détresse**



Chaque année, le nombre d'animaux accueillis dans les Centres de Sauvegarde LPO augmente : ils sont retrouvés blessés, affaiblis, choqués, empoisonnés... Vos dons nous permettront de tout mettre en œuvre pour améliorer le bien-être des animaux sauvages accueillis et de multiplier le nombre de relâchers. **MERCI DE VOTRE SOUTIEN.**

www.lpo.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Faire vivre le réseau associatif

« Les administrateurs »

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à 5 reprises en 2017, secondé par la tenue de 7 Bureaux. Ces réunions ont été particulièrement suivies puisqu'en moyenne les CA ont rassemblé 70 % des 24 administrateurs (plus de 80 % tenant compte des procurations), tandis que les Bureaux ont systématiquement réuni l'ensemble des 8 élus. Cette assiduité a permis aux administrateurs de se pencher sur de nombreux sujets, conjoncturels ou de fond, dont la finalisation du plan stratégique 2017/2021. Ce document recense les grandes lignes de ce qu'entend prioriser la LPO pour les cinq prochaines années au travers de quatre axes principaux. C'est ainsi que les travaux menés par les élus au fil de l'année se sont inscrits dans ces priorités. À commencer par le programme « Agriculteurs et biodiversité » qui a fait l'objet d'un débat spécifique visant à anticiper le développement des actions de la LPO autour de cet enjeu majeur pour l'avenir de la biodiversité. L'année 2017 a été ainsi jalonnée de discussions puis de décisions prises par les administrateurs sur plusieurs dossiers de fond : la validation de la plateforme de revendications à l'occasion des élections présidentielles, une position nationale sur les zoos, le lancement d'une réflexion sur les espèces exotiques envahissantes (avec le soutien du Conseil Scientifique et Technique) ainsi que sur le concept de compensation.

Les réunions de Bureau et de CA ont également permis d'échanger des informations concernant l'évolution des structures régissant les politiques publiques en matière environnementale. Comme les réformes en matière de gouvernance du Conseil national de la transition écologique, du Comité national de la biodiversité, du Conseil économique, social et environnemental ou bien de la mise en place de l'Agence française pour la biodiversité. Ces échanges sont nécessaires pour que les élus, répartis sur l'ensemble du territoire, disposent de tous les éléments pour impliquer la LPO, à l'échelon national ou local, dans ces instances afin de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques.

À titre d'exemple de la diversité des préoccupations du CA, et toujours en cohérence avec ses nouveaux axes stratégiques,

la LPO a diligenté auprès d'un cabinet indépendant une étude d'impact socio-économique sur la plus-value apportée par l'association à l'ensemble de la société. Pilotée par un groupe de travail organisé par le Bureau, les premières conclusions de cette étude ont été partagées avec les administrateurs avant sa finalisation courant 2018.

Les instances de gouvernance de la LPO ont donc eu à se pencher sur bon nombre de thèmes en actant des décisions ou des positions qui permettront à l'ensemble des acteurs de l'association de mieux orienter leurs actions en faveur de la biodiversité.

Le rôle de ces instances est bien sûr de veiller également au bon fonctionnement de l'association, qu'il s'agisse des questions financières, organisationnelles ou statutaires. À ce titre, les administrateurs se sont également mobilisés en 2017 pour veiller à la sécurisation et à l'optimisation de notre organisation. À commencer par la validation des comptes 2016 qui ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée générale de juin, le suivi du processus de fusion avec cinq associations effectif au 1er janvier 2018 engendrant l'élaboration d'un nouvel organigramme, la révision des statuts approuvée par la suite en Assemblée générale extraordinaire tenue en décembre lors de la validation des projets de fusion. Le CA a également validé la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes (approuvé en AGE), le Budget prévisionnel et les campagnes d'appels à dons 2018.

Enfin, au carrefour des missions sociales de l'association et de son fonctionnement, le CA a organisé un débat sur l'initiation d'une démarche RSE (Responsabilité sociale et environnementale) au sein même de la LPO.

Ces exemples de travaux portés par le CA illustrent la diversité des sujets abordés et la dynamique indispensable en matière de gouvernance à laquelle est tenue une association du statut de la LPO.

L'exercice 2017 aura ainsi vu les administrateurs maintenir leur fort engagement, permettant à l'association de poursuivre le développement de son activité en faveur de la nature et de la biodiversité tout en apportant des garanties en matière de gestion.

Le Bureau

Secrétaire Générale

Anne-Marie Ducroux
Consultante
(Expertise Développement durable et Concertation)

Président

Allain Bougrain Dubourg
Journaliste producteur

Secrétaire adjointe

Maud Lelièvre
Avocate

Vice-présidents

Dominique Chevillon
Dirigeant d'une société mutuelle
d'assurances

Philippe de Grissac
Retraité de l'Éducation nationale

Marie-Paule de Thiersant
Responsable associative, retraitée

Trésorier

Michel Cramois
Responsable d'un groupement
d'employeurs composé
d'associations d'environnement

Trésorière adjointe

Christine Jean
Consultante

Les autres membres

Bertrand Alliot

Directeur de la recherche
et de la valorisation
de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée

Yves Barnabé

Cadre dans une banque
internationale

François Grimal

Enseignant en lycée professionnel

Évelyne Haber

Professeure des écoles, retraitée

Christian Joulot

Garde-moniteur au Parc national
du Mercantour

Olivier Le Gall

Chercheur à l'INRA

Guilhem Lesaffre

Professeur de lettres, retraité

François Letourneux

Ingénieur général du génie rural
des eaux et forêts

Pierre Maigre

Retraité

Frédéric Malher

Professeur, retraité

Frédéric Malvaud

Professeur des écoles

Sandrine Mor

Professeure des écoles

Yves Muller

Professeur, retraité

Jérôme Partos

Ingénieur agronome

Vincent Ponelle

Dirigeant de banque

Michel Terrasse

Réalisateur de films animaliers

« Le bénévolat en action »

Bénévolat 2017

En 2017, 478 bénévoles se sont engagés au côté la LPO ! Les offres sont régulièrement publiées sur le site LPO France ou sur la plateforme « J'agis pour la Nature ». Nouveauté 2017 : la LPO a adhéré en fin d'année à France Bénévolat afin de mobiliser davantage de bénévoles.

Observation sur la réserve de Moëze-Oléron

Depuis trois ans, en été, des bénévoles assurent un point d'observation quotidien sur la Réserve naturelle de Moëze-Oléron, en limite de réserve intégrale au lieu-dit La Perrotine (Saint-Pierre-d'Oléron). Les objectifs de cette mission sont de sensibiliser les passants à ce que représente la réserve de Moëze-Oléron pour la biodiversité, notamment au regard de la place qu'elle tient pour l'hivernage des oiseaux d'eau (2e rang français pour l'hivernage des limicoles), et d'informer sur la notion de partage de l'espace littoral : la réserve intégrale est une zone du Domaine Public Maritime dont l'accès est interdit.

En 2017, les bénévoles ont encore répondu présent tous les jours sur la réserve côté Oléron, alors que nous ne disposons d'aucun local d'accueil du public. Ils se sont relayés par binômes durant six semaines. Plus de 1 300 personnes ont pu être sensibilisées grâce à cinq bénévoles méritants ! Leur aide est précieuse et la LPO les remercie chaleureusement.

Chantier de nettoyage de plages

Comme chaque année, la Réserve naturelle du marais d'Yves a effectué avec ses partenaires - associations SYSOL et Les Mains de Sables, le département 17, la commune d'Yves - un nettoyage de plage. Le 25 mars 2017, grâce à 86 bénévoles, 715 kg de déchets ont été récoltés. L'opération a donc été un succès et l'objectif de sensibiliser à la problématique des déchets aquatiques atteint !



Réserve naturelle nationale de Moëze-Oléron
© Laïla Revardeau

Les jeunes bénévoles s'engagent à nos côtés

Dans le cadre de l'agrément service civique, la LPO a accueilli 41 volontaires âgés de 18 à 25 ans pour nous accompagner en 2017 sur nos missions. Sur les réserves naturelles, dans le Centre de Soins de l'Île Grande, dans nos antennes locales et dans les différents services de la LPO France, 34 tuteurs ont accompagné ces jeunes dans leurs projets d'avenir. Cela a permis à la LPO de soutenir l'éducation à l'environnement et de sensibiliser un plus large public à la protection des oiseaux et des écosystèmes, et contribuer ainsi à la conservation de la nature. Sensible à la motivation et à l'intérêt que porte la jeune génération sur la biodiversité, la LPO s'applique à accompagner au mieux les jeunes dans leurs parcours professionnels, notamment au service de la nature.

« Les adhérents »



Congrès 2017

Le Congrès national annuel de la LPO s'est tenu du vendredi 30 juin au dimanche 1^{er} juillet 2017 à Châtelailon-Plage, en Charente-Maritime.

Cet événement a été l'occasion de rassembler adhérents, bénévoles et salariés du réseau LPO, experts et élus locaux autour du thème de la mobilisation citoyenne. Mike Clarke, Directeur général de la RSPB et invité d'honneur de cet événement, a partagé son expérience au sein de la plus grande association de protection de la nature du Royaume-Uni. Intervenants et participants ont pu échanger lors d'une table ronde et d'ateliers thématiques, des moments riches et constructifs pour tous. Le Macareux

d'or a été remis à Françoise Verchère (ancienne élue et fervente opposante au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes), Jean-Paul Chanteguet (député de l'Indre) et à Jean-Michel Brun (Directeur de TWINS events) pour leur engagement en faveur de la biodiversité. Ce fut également l'occasion de présenter le nouveau portail de données naturalistes Faune-France.

Dans un climat convivial, le congrès qui a réuni plus de 200 participants a été une réussite et a mis en avant l'importance de l'engagement citoyen et plus particulièrement celui des sympathisants de la LPO.

« Le conseil
scientifique et
technique »



La vie du Conseil scientifique

Le Conseil Scientifique et Technique (CST) de la LPO, créé en 2015, et présidé par Patrick Grillas s'est réuni trois fois en 2017, notamment pour répondre à la demande formulée par le Conseil d'administration de lui apporter un éclairage scientifique afin qu'il puisse se positionner sur la question des Espèces exotiques envahissantes. Le CST a élaboré une note détaillée sur le sujet, présentée au Conseil d'administration de janvier 2018.

Faune-France a été présenté au CST le 14 décembre 2017, avec un débat important sur les potentialités des sciences participatives pour la recherche scientifique. À cette occasion, des exemples de travaux réalisés ou en cours avec les données naturalistes ont été présentés.

Raton laveur
© Natur'Ailes



Défendre
la nature

« Contentieux espèces »

Toujours les espèces emblématiques, mais aussi des nouveautés

La LPO a engagé un peu moins d'actions nouvelles en justice en 2017 qu'en 2016, mais des dossiers restent récurrents : soit les atteintes persistent année après année (braconnage des pinsons, chasse des oies, trafic de chardonnerets...), soit les délais de traitement judiciaires restent longs et peuvent s'étaler sur 3 à 5 ans pour peu que les condamnés épuisent toutes les voies de recours (appel et cassation). C'est le cas pour de nombreux procès pour braconnage d'ortolans.

• Espèces protégées

Grand Cormoran, vautours, petits passereaux et loup

Le Grand Cormoran fait l'objet d'autorisations dérogatoires de tirs depuis 1992 en hiver principalement, au vu des dégâts reprochés sur les piscicultures ou vis-à-vis des ressources halieutiques (quota > 58 000 oiseaux tirés par an). La LPO a choisi de porter devant les tribunaux administratifs un certain nombre de recours contre des arrêtés de tirs non réellement justifiés, principalement sur les eaux libres : fin 2017, 4 recours ont été engagés pour les départements de l'Aube, du Loir-et-Cher, de l'Oise ainsi que du Jura.

Un recours a été déposé contre l'arrêté préfectoral autorisant l'effarouchement des Vautours fauves en Ariège.

Les autres atteintes aux espèces protégées concernent quasiment toutes le trafic de petits passereaux, capturés aux filets, à la colle, avec des pièges... et revendus au marché noir ou par internet.

Côté mammifères, 6 recours ont été déposés contre les arrêtés de régulation des loups (2 arrêtés nationaux et 4 relatifs à des tirs de défense renforcée en Moselle-Vosges).

• Braconnage

Bruants ortolans et pinsons

Pour l'ortolan, 10 affaires ont fait l'objet de plaintes LPO et d'audiences en 2017 même s'il s'agissait des saisons 2015 et 2016. Deux seulement ont donné lieu à des jugements, les huit autres sont en délibéré au 5 avril 2018 ! Fin 2017, après 5 ans, la Commission européenne a décidé de classer la plainte de la LPO, convaincue par l'État français de la fin du braconnage des ortolans. La LPO sera vigilante à vérifier la réalité de la disparition de la pratique sur le terrain.

Pour le pinson, sur les 3 plaintes LPO de 2017, pour des faits de braconnage de l'automne 2016, deux font encore l'objet d'une audience reportée en octobre 2018 et la 3^{ème} a été classée sans suite par le procureur. Cet automne, ni la LPO ni les agents de l'ONCFS n'ont relevé d'actes de braconnage... Cela semble confirmer la fin de cette pratique.

• Chasse

Oies, traditions et Pigeon à couronne blanche

La LPO a engagé avec réussite un référé et un recours en annulation contre la décision publique (devant l'Assemblée Nationale) de la ministre de l'Environnement de laisser chasser les oies jusqu'au 12 février 2017. La LPO a même saisi, hélas sans succès, la Cour de Justice de la République, d'une plainte pour incitation à commettre des infractions : complicité de chasse en temps prohibé et délit d'obstacle à l'exécution de la loi.

Par ailleurs, la LPO a décidé de contester, devant les tribunaux, un autre mode de chasse « traditionnel, barbare et non sélectif » qui sévit dans 5 départements de PACA : les gluaux qui sont autorisés, sous couvert de dérogation, chaque automne pour capturer 80 000 grives et merles destinés à servir d'appelants pour la chasse hivernale...

La LPO poursuit également ses actions en justice contre le non-respect de la réglementation relative à la chasse. 17 plaintes ont été ainsi déposées pour chasse avec des moyens prohibés (magnétophones ou plombs en zone humide), ou en temps prohibé (oies en février).

En dehors du territoire métropolitain, la LPO a soutenu les associations locales de Guadeloupe et Martinique dans des recours administratifs contre des arrêtés de chasse illégaux au Pigeon à couronne blanche.

**Chardonneret
élégant**
© Alain Boullah



• Trafic Civelles, taxidermie et petits passereaux

S'agissant du commerce illicite de faune sauvage, l'année 2017 nous fournit une illustration de la diversité des trafics que l'on peut rencontrer en France. Ainsi, la LPO s'est investie dans plusieurs affaires de trafic d'espèces de poissons, de faune naturalisée ou encore de passereaux sauvages.

Deux importantes affaires en Charente-Maritime, qui avaient fait l'objet d'investigations de la police de l'environnement depuis 2014, ont été jugées à l'automne 2017.

L'une concernait un trafic de civelles (alevins d'anguille) braconnés par quatre individus entre 2012 et 2014. Ils en avaient fait leur commerce et s'affranchissaient de certaines formalités déclaratives liées à la pêche très règlementée de cette espèce, afin de dissimuler leurs transactions et d'échapper au système de quotas. L'Anguille européenne est menacée et fait l'objet d'un plan national d'action ; malheureusement sa progéniture constitue un met de choix pour certains : le prix du kilo peut atteindre 600 euros ! Le trafic de civelles figure parmi les principales menaces pesant sur l'espèce, de même que la dégradation des habitats dont elle dépend. La LPO France travaille notamment à la restauration des continuités écologiques qui lui sont bénéfiques et s'est donc constituée partie civile dans cette affaire.

L'autre concernait un trafic d'espèces animales naturalisées, qui avait principalement cours dans le village touristique de Mornac-sur-Seudre, entre 2011 et 2014, et mettait en cause quatre individus. Deux d'entre eux mettaient en vente un

grand nombre de spécimens d'espèces protégées en France ou dont le commerce est réglementé par la Convention de Washington (ossements de cétacés, coraux, hippocampes, oiseaux, félins, etc.). Ils les achetaient sur des brocantes, sur internet ou à l'étranger, sur des marchés asiatiques notamment, puis les revendaient dans leurs magasins en Charente-Maritime ou sur internet. Les protagonistes se souciaient peu d'obtenir les autorisations et justificatifs attestant l'origine licite des animaux.

Dans ces deux affaires le tribunal correctionnel de Saintes a condamné les prévenus à de fortes peines d'amende (jusqu'à 10 000 €) et de prison avec sursis (jusqu'à 18 mois). En revanche, l'indemnisation des nombreuses victimes - dont la LPO - est symbolique. Ces dernières ont fait appel. Enfin, le trafic de Chardonnerets élégants et des autres petits passereaux prisés par les éleveurs est malheureusement toujours d'actualité. Cinq personnes étaient à nouveau entendues par la justice en 2017 suite à un jugement de première instance insatisfaisant au regard de la gravité des faits : plusieurs dizaines de passereaux appartenant à neuf espèces différentes avaient été saisis, le trafic couvrait plusieurs départements, etc. L'appel devant la cour d'Agen a permis d'obtenir une sanction pénale et une indemnisation des victimes plus justes : la cour a prononcé jusqu'à 5 000 € d'amende par prévenu et octroyé un total de plus de 12 000 € de dommages et intérêts aux trois associations parties civiles, dont la LPO.



Grand Cormoran
© Fabrice Cahez

| | |
|--|-----------|
| Total des actions LPO | 69 |
| Atteintes aux oiseaux protégés | 32 |
| <i>Dont trafic</i> | 9 |
| <i>Dont tirs, destruction</i> | 4 |
| <i>Dont braconnage des ortolans et des pinsons</i> | 15 |
| <i>Dont tirs des grands Cormorans libres</i> | 4 |
| Atteintes aux mammifères (loups) | 6 |
| Infractions de chasse | 27 |
| Atteintes aux habitats | 4 |

Typologie des procédures 2017

« Les actions en faveur des habitats »

Une place croissante dans les activités de la LPO

Depuis 2016, la LPO cherche à orienter ses actions contentieuses vers les atteintes aux habitats. En 2017, la Mission juridique a donc continué de suivre les actions en cours et en a engagé de nouvelles.

Sur le plan pénal, la LPO a notamment obtenu en appel la confirmation de la condamnation du propriétaire d'une tonne de chasse au sein du site classé du marais de Brouage - également zone Natura 2000 - qui avait effectué de nombreux travaux illégaux (affouillements et exhaussements du sol, agrandissement de ses installations...). La cour d'appel de Poitiers a condamné l'auteur des faits à 10 000 € d'amende et à verser 2 100 € à chaque partie civile.

Une affaire de pollution de la Loire aux hydrocarbures, en décembre 2015 par une société de nettoyage de wagons de transport de fret, a également été jugée en appel devant la cour d'Orléans. Plus sévère que les premiers juges, la cour d'appel a réformé le jugement pour augmenter les sanctions pénales et l'indemnisation des associations parties civiles : elle porte l'amende à 20 000 €, ordonne l'affichage de la décision et condamne la société à verser plus de 20 000 € aux parties civiles !

S'agissant du contentieux administratif, la LPO a continué de suivre les recours déposés les années précédentes, notamment contre la dérogation autorisant la destruction de l'habitat de nombreuses espèces menacées, délivrée pour un projet de zone d'aménagement concertée sur plus de 200 hectares de prairies naturelles en Haute-Saône. Plusieurs mémoires nécessitant un long travail d'analyse ont été transmis au tribunal administratif de Besançon depuis le dépôt de la requête en 2016.

Parmi les dossiers déjà engagés, le recours contre le parc éolien Benet 2 s'est terminé en novembre 2017 par le rejet de la requête déposée en 2015 par la LPO et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres. Le tribunal administratif de Nantes a estimé que ce projet, dont l'implantation est

prévue dans la zone de protection spéciale « Plaine de Niort Nord-Ouest » (Natura 2000), ne porterait pas atteinte à la conservation d'espèces telles que l'Outarde canepetière ou l'Œdicnème criard. La juridiction nantaise a rejeté les nombreux arguments des requérants qui ont décidé de ne pas faire appel, estimant que la cour d'appel de Nantes n'accueillerait pas plus favorablement leur requête.

De nouveaux dossiers ont été ouverts en 2017 avec pour objectif la protection des habitats. Au début de l'année, une requête a été déposée par la LPO auprès du Conseil d'État afin d'obtenir la désignation d'une liste d'habitats naturels protégés. En effet, depuis la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, l'État a l'obligation de prendre des dispositions réglementaires pour publier la liste des habitats naturels protégés - comme cela existe pour les espèces de faune et de flore protégées - mais ne l'a toujours pas fait. Cette requête a donc pour objet de contraindre le gouvernement à appliquer cette disposition oubliée de la loi Grenelle 2.

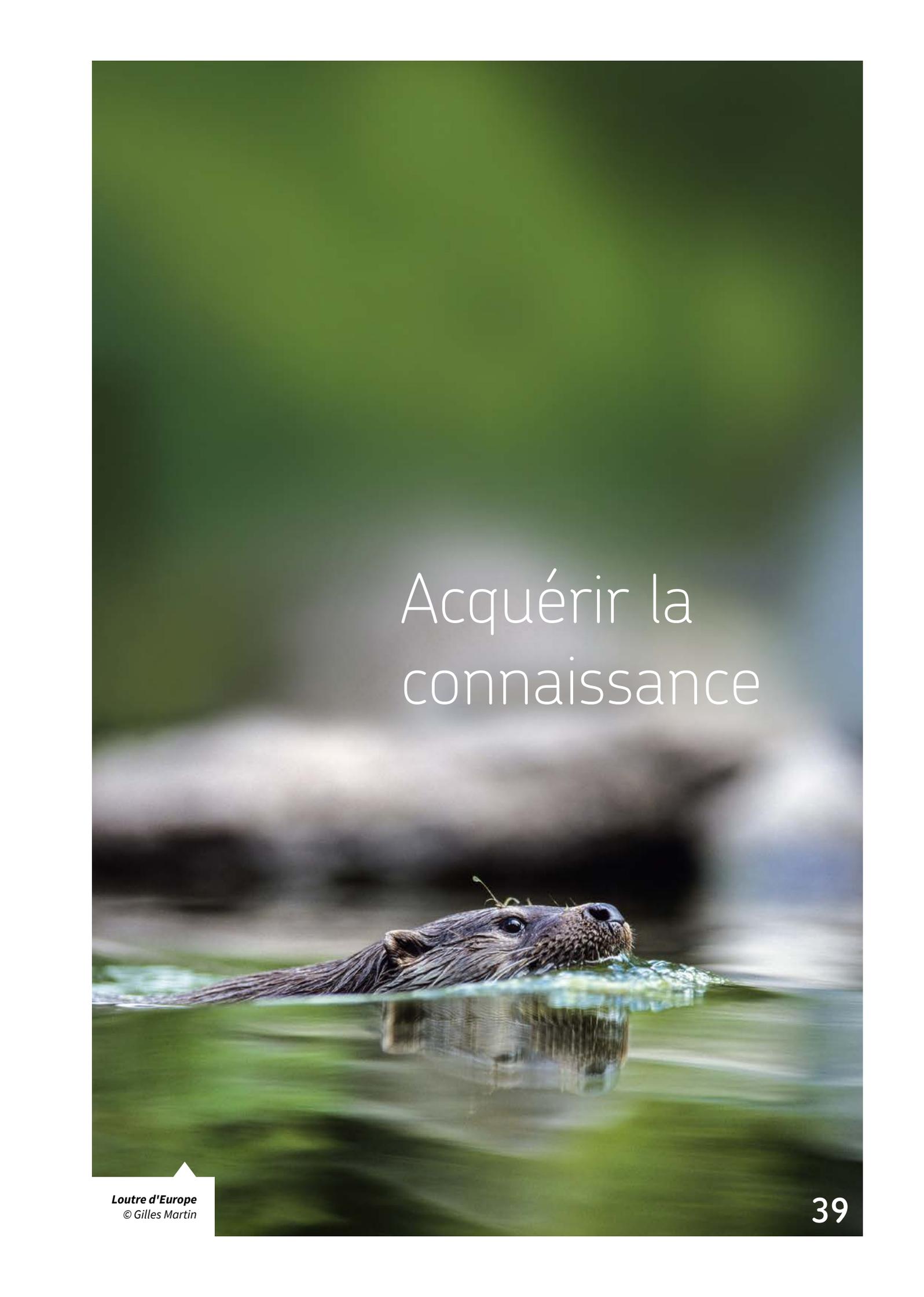
La LPO s'est enfin mobilisée sur l'épineux dossier de la gestion quantitative de l'eau en Poitou-Charentes. L'eau, élément essentiel à la vie, est l'un des enjeux majeurs des prochaines décennies pour la préservation des habitats. Alors que de nombreux milieux naturels (marais, prairies humides, cours d'eaux) et espèces sauvages (Râle des Genêts, Vison d'Europe, Agrion de mercure, etc.) sont très dépendants de l'eau en Poitou-Charentes, cette région est soumise à un stress hydrique très important, dû en particulier à des prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole qui dépassent ce que le milieu est en mesure de fournir (les assècs sont très fréquents). Trois autorisations de prélèvement d'eau délivrées à des organismes regroupant plusieurs centaines d'irrigants ont ainsi été attaquées fin 2017 devant le tribunal administratif de Poitiers par la LPO, aux côtés de Nature environnement 17, des Fédérations de pêche concernées, et de Charente Nature.

Macareux moine
© David Allemand



Projet européen Mapping bird sensitivity to marine oil pollution

2017-2018, deux ans de travail pour la LPO et ses partenaires (SEO en Espagne, SPEA au Portugal et BirdLife international) pour proposer aux autorités compétentes des cartes de sensibilités de l'avifaune face aux marées noires, et réaliser un état des lieux des plans faune dans les dispositifs ORSEC, volet Polmar. Le but est de réduire l'impact d'une pollution sur les espèces mais aussi d'améliorer la coordination et l'efficacité de la réponse publique lors de ces événements dramatiques.

A close-up photograph of a beaver swimming in a stream. The beaver's head is above the water surface, and its reflection is visible in the water below. The background is a blurred green, suggesting a natural, forested environment.

Acquérir la connaissance



Demi-deuil
© Jean-Jacques Carlier

« Contribuer
à la connaissance
de la biodiversité
au niveau national »

Faune-France

Alors que la biodiversité française n'a jamais été autant menacée (Selon l'UICN France et ses partenaires, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs, 24 % des reptiles et 23 % des amphibiens sont menacés de disparition en France métropolitaine), les associations se mobilisent et mutualisent leurs énergies et compétences pour contribuer plus efficacement encore à l'acquisition de connaissances et à la protection effective des espèces et des espaces.

• Les associations

Moteur de la protection

Le monde associatif est le principal acteur national en matière d'acquisition de connaissances sur la nature et de mise en œuvre de programmes de conservation. Il contribue par ailleurs de façon importante à la protection des espaces naturels et à la gestion de nombreux sites protégés. Enfin, il est le principal acteur en matière de sensibilisation du public, des élus et des acteurs économiques aux enjeux de la préservation de la biodiversité.

• Portail Faune-France

Près de 60 millions de données

Durant les dix dernières années, le réseau naturaliste français impliqué dans la démarche Faune-France, a collecté près de 60 millions de données. Elles concernent plus d'une vingtaine de groupes faunistiques, allant des oiseaux aux araignées, des mammifères marins aux mollusques continentaux. Ces informations alimentent un portail naturaliste national : Faune-France. Amoureux de la nature et acteurs de l'environnement peuvent y trouver une mine d'informations, validées par un réseau de près d'un millier de spécialistes. Cette plateforme constitue la première réalisation d'un collectif associatif, dont la vocation est d'impliquer toujours plus de structures et de bénévoles autour d'un ambitieux projet co-construit.

Face au dramatique déclin de la biodiversité française, les associations naturalistes resserrent les rangs et construisent ensemble une stratégie d'action en soutien aux politiques publiques. À l'initiative de la LPO, unies par une Charte inter-associative, elles lancent un grand programme d'actions et animent aujourd'hui un portail national de données naturalistes, riche de près de 60 millions de données : Faune-France.



Suivi des outardes
© Alexis Orseau

• Un outil complet

Explorer Faune-France

Le portail Faune-France est d'accès libre et gratuit. Tout visiteur peut consulter l'actualité nature, établir des cartes d'espèces à sa convenance, savoir quelles espèces vivent autour de chez lui et consulter une banque photographique et sonore riche de plus de 220 000 documents !

Pour contribuer soi-même à la démarche, il suffit de s'inscrire. S'enregistrer permet d'accéder à de nombreuses autres fonctionnalités et de partager ses propres observations. Les identifiants utilisés permettent par ailleurs d'accéder à l'application mobile de saisie NaturaList, ainsi qu'aux autres portails compatibles (Oiseaux des jardins, Migration, portails départementaux ou régionaux).

• Historique

Quelques éléments descriptifs

Faune-France a été officiellement inauguré le 1^{er} juillet 2017. Près de 50 associations de protection de la nature, dont l'ensemble des structures LPO, contribuent à la démarche et animent, forment et accompagnent localement le dynamique réseau des observateurs. Fin 2017, l'outil permettait la visualisation de 4 millions de données collectées au plan national par 12 000 observateurs. Courant 2018, la banque de données s'enrichira de 56 millions de données supplémentaires issues des bases de données locales, résultant du travail de 42 000 observateurs bénévoles et professionnels, répartis sur l'ensemble du territoire.

Toutes ces informations servent quotidiennement la protection de la nature. Elles sont valorisées au plan local, régional, national et international, notamment en alimentant l'EuroBirdPortal www.eurobirdportal.org/ebp/fr/. Elles sont utilisées pour contrecarrer des projets destructeurs, pour proposer des sites de protection ou pour évaluer l'efficacité des politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité. En 2018 par exemple, Faune-France contribuera activement au rapportage communautaire de l'État français, qui évalue tous les six ans le statut de conservation des espèces d'intérêt européen et analyse l'effet des programmes de protection mis en œuvre.

• Partenaires

Qui sont les partenaires de Faune-France en 2017 ?

L'ensemble du réseau LPO, Bretagne Vivante, Le Centre ornithologique Île-de-France, le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, le Groupe ornithologique normand, Mayenne Nature Environnement, Nature 18, Odonat Grand Est et toutes leurs associations partenaires. Pour consulter et contribuer à Faune-France : www.faune-france.org

Merle noir
© Christian Aussaguel

« Réaliser des enquêtes et suivis nationaux »



Un nouveau protocole pour les bases VisioNature : EPOC

Avec l'avènement des bases VisioNature, la saisie de données naturalistes a connu une augmentation sans précédent en France. Des dizaines de milliers d'observateurs, professionnels ou bénévoles, consignent leurs observations dans ces bases, apportant des informations précises sur la répartition et la phénologie des espèces. Afin de profiter de cette forte dynamique du réseau ornitho, la LPO, en collaboration avec le Muséum national d'Histoire naturelle, a développé un protocole d'étude simple visant à estimer les populations d'oiseaux communs (EPOC). Ce protocole consiste à réaliser des points d'écoute fixe de 5 minutes, placés selon

l'observateur, sans contrainte de répliques, de période et d'heure. Identique au programme STOC EPS, mais plus libre au niveau du plan d'échantillonnage, l'EPOC favorise la récolte de données avifaunistiques de grande qualité. Durant la période de reproduction 2017, plus de 7 500 EPOC ont été réalisés par plus de 400 observateurs répartis dans 71 départements. Parmi les espèces les plus contactées, on retrouve la Fauvette à tête noire, le Merle noir, le Pinson des arbres, le Pigeon ramier et la Mésange charbonnière. L'année 2017 fut prometteuse et le dispositif EPOC est donc reconduit en 2018.

Évolution des populations de plongeurs, grèbes et grands échassiers en France

Les limicoles et les anatidés sont recensés chaque hiver à la mi-janvier dans le cadre du Wetlands International. Leurs populations et leur dynamique sont désormais bien connues. Il n'en est pas de même pour les plongeurs, grèbes et grands échassiers (hérons, aigrettes, spatules, flamants, cigognes) dont la difficulté de comptage est importante.

Sur les 18 espèces de cette synthèse, cinq sont en forte augmentation : Plongeon catmarin, Grande Aigrette,

Cigogne blanche, Spatule blanche et Grue cendrée. Huit sont en augmentation modérée, soit la plupart des grands échassiers ainsi que le Plongeon imbrin et le Grèbe castagneux. Deux espèces sont stables : les Grèbes esclavon et huppé. Trois espèces sont en déclin modéré : Plongeon arctique, Grèbe jougris et Grèbe à cou noir.

Grèbe castagneux
© Fabrice Cahez



Un Atlas pour mieux connaître les oiseaux migrateurs

La migration occupe une place centrale de l'écologie d'une majorité d'espèces de l'avifaune des zones tempérées. En France, ce phénomène a fait l'objet de nombreux travaux, notamment pour déterminer le trajet, les zones d'hivernage et les stratégies mises en œuvre par les migrateurs au cours de leur cycle. Bien qu'il existe de nombreuses études du phénomène à un niveau spécifique, il n'existe pas encore de synthèse globale des connaissances à l'échelle nationale.

En 2017, la LPO et la Mission Migration, en collaboration avec le MNHN, se sont associées pour lancer la production du premier Atlas des Oiseaux migrateurs de France. L'objectif est de mettre à jour et valoriser les connaissances ornithologiques sur les axes migratoires, l'origine, la destination, la phénologie de passage et les tendances démographiques des espèces. Ce projet inédit et novateur couvre environ 320 espèces utilisant le territoire métropolitain au cours de leurs migrations et compile les données obtenues par différentes méthodes de suivis.

Pour répondre à ces objectifs, l'atlas fera appel à trois grands types de données. De plus en plus nombreuses chaque année, les données opportunistes sont collectées par l'ensemble des observateurs professionnels ou amateurs, rassemblées au sein de faune-France et des bases de données régionales participatives. Sur l'ensemble du réseau, près de 50 millions de données vont ainsi être

exploitées afin de dessiner des phénologies précises des migrateurs. Les programmes annuels des grands sites de suivi de migration, principalement au niveau des pointes littorales et des cols montagneux, recensent les oiseaux migrateurs depuis plusieurs dizaines d'années et nous permettent donc d'étudier leur évolution. Enfin, nous utiliserons les données issues des programmes de baguage, de suivi par balise/GPS, qui apporteront des précisions sur les trajets empruntés, les zones, les durées de halte, etc.

Pour chaque espèce, ces analyses permettront d'enrichir les connaissances sur l'écologie des oiseaux et pourront s'inscrire dans une démarche de conservation. Les carences en matière de connaissance pour certaines espèces seront aussi mises en évidence.

Au cours de l'année 2017, l'ensemble du réseau a été sollicité. Tout d'abord par l'intermédiaire du CoPil faune-France, puis en contactant les coordinateurs de suivi migration et les responsables de programme de baguage et de suivi à distance (balise argos, GPS). Plusieurs dizaines de millions de données avifaunistiques ont été obtenues et seront analysées courant 2018. Parallèlement, un collègue d'experts réunissant une partie des structures étudiant les migrateurs a validé le plan de charge de l'Atlas ainsi que la liste d'espèces s'élevant à près de 320 taxons.



Enquêtes et observatoires nationaux coordonnés par la LPO

La LPO est depuis longtemps inscrite dans une stratégie d'acquisition de connaissances sur l'avifaune française en coordonnant des enquêtes nationales qui s'inscrivent dans des dispositifs internationaux ou européens. De par son expertise et son implication dans le suivi et la protection de l'avifaune, la LPO collabore régulièrement aux dispositifs nationaux pilotés par le Muséum national d'Histoire naturelle : rapportage au titre de l'article 12 de

la Directive Oiseaux, élaboration de la Liste Rouge, Base Natura 2000... Les données des enquêtes coordonnées par la LPO alimentent annuellement l'INPN, le système d'information de référence pour les données sur la nature, qui assure leur large diffusion et leur utilisation dans de nombreuses expertises sur la répartition des espèces et des habitats en France.

• Zoom sur...

Wetlands International

Parmi ces enquêtes, le comptage des oiseaux d'eau de la mi-janvier contribue depuis 1967 à alimenter un des plus grands suivis sur le vivant dans le monde. En 2017, plus de 2 700 000 oiseaux d'eau ont été recensés par plus de 1 500 observateurs sur 463 zones humides. Cette année a été l'occasion de renforcer l'animation du réseau Wetlands en France : la lettre d'information biannuelle et la page dédiée sur le site internet de la LPO permettent maintenant à chacun de consulter et connaître les derniers résultats et actualités liés à ce comptage. Cette année, le réseau des coordinateurs a été particulièrement sollicité, notamment pour le déploiement du nouveau module de saisie des données de la plateforme naturaliste Faune-France en vue d'une première utilisation pour la mi-janvier 2018. Cet outil devra permettre de simplifier la remontée des données vers la coordination nationale et de préciser la couverture des comptages nécessaire à une estimation plus juste des tendances et effectifs des populations recensées à la mi-janvier en France métropolitaine.

• Enquêtes du réseau naturaliste

Valoriser les données

La LPO participe à la valorisation des données des enquêtes du réseau naturaliste, en particulier les suivis visant les espèces d'oiseaux menacées, vulnérables ou rares. L'Observatoire des Nicheurs Rares et Menacés, par le biais de ses coordinateurs-espèces et de la participation de plus de 200 associations naturalistes locales et plus de 900 observateurs par an, présente ainsi les résultats d'enquête et de suivi d'espèces dont les statuts de conservation sont jugés préoccupants ou dont la grande concentration des effectifs ou la rareté permettent une synthèse nationale annuelle quasi-exhaustive de la taille de leur population nicheuse. La LPO participe aussi annuellement à fournir une base de travail sur les effectifs d'oiseaux menacés, vulnérables ou rares présents à l'intérieur du réseau Natura 2000 des Zones de Protection Spéciales via l'Observatoire avifaunistique du réseau des ZPS. En 2018, ces données seront transmises par le MNHN à la Commission européenne et diffusée sur le portail national de référence de l'INPN.



Tournepierres à collier
© Fabrice Cahez

Le Baguage

Le baguage et le marquage des oiseaux sont des outils fabuleux pour faire progresser la connaissance. Mais ils doivent être parfaitement maîtrisés pour éviter les impacts négatifs sur les individus et populations. Le choix de la pose ou non de bagues doit être mûrement réfléchi. Il concerne actuellement en priorité les espèces les plus menacées.



Vautour moine
© Fabrice Cahez

Suivi télémétrique du Vautour moine dans les Grands Causses

Depuis 2015, 25 Vautours moines ont été équipés de balises satellitaires en France : 11 individus dans les Baronnies, 8 dans le Verdon et 6 dans les Causses, la plupart équipés en captivité avant d'être réintroduits. Dans les Causses, la pose de balises, menée depuis 2016, nécessite la capture d'individus nés en nature. Différentes techniques ont été expérimentées avec l'aide du CNRS. Seules deux se sont avérées efficaces : « le canonnet », qui consiste à projeter un filet et « la volière » qui consiste à attirer les vautours dans une volière. Le Vautour moine étant particulièrement méfiant, 35 séances ont été nécessaires pour capturer 5 individus. En 2017, pour la première fois en France, un adulte a pu être suivi durant son cycle de reproduction. Les données ont ainsi révélé que cet adulte peut dormir jusqu'à 25 km du nid et prospecte une surface d'environ 4 200 km². La principale surprise a été de constater qu'il ne s'alimente jamais sur le charnier principal des Causses, pourtant situé à moins de 10 km de son aire. Toutes les données des 25 individus suivis seront analysées dans le cadre d'une thèse pour notamment évaluer les risques liés à la prospection et à l'émancipation.

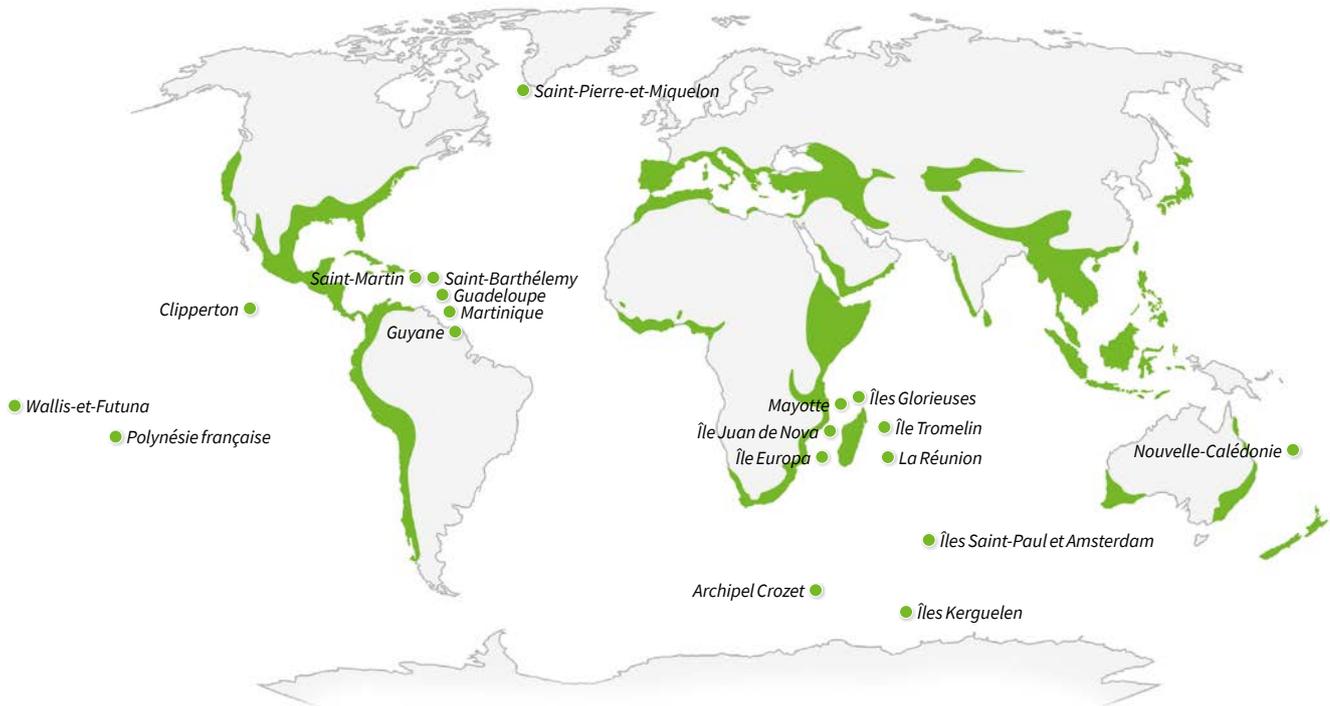
« Contribuer à la connaissance des oiseaux d’Outre-mer »



Atlas des Oiseaux marins nicheurs des Outre-mer

Dans son investissement aux côtés de ses partenaires de l’Outre-mer, la LPO pilote la production d’une synthèse des connaissances sur l’avifaune ultra-marine dans le cadre d’un Atlas des Oiseaux marins nicheurs. Sur les 113 espèces retenues, 27 % sont considérées comme quasi-menacées ou menacées d’extinction. Des espèces emblématiques comme les puffins, les manchots ou les albatros représentent près de 71 % des oiseaux dont le statut est largement préoccupant. Le travail réalisé en 2017 a permis de préciser des limites territoriales ou encore le géo-référencement des 500 colonies intégrées dans l’Atlas.

Paille en queue
© Serge Billard



Territoires ultra-marins et répartition géographique des sites « hot spot »

Un Observatoire des Oiseaux menacés d’Outre-mer

L’Outre-mer français représente 5 des 25 « hot spot » recensés sur le globe conférant à la France une responsabilité majeure relative à la préservation de la biodiversité locale très souvent endémique. À ce titre, la France occupe la 7^e position des pays qui dénombrent le plus d’espèces menacées d’extinction.

Aucun dispositif similaire au rapportage mis en œuvre dans le cadre de la Directive Oiseaux n’existe à l’Outre-mer. Se faisant le relais des associations et structures engagées dans la préservation de l’avifaune ultra-marine, la LPO formalise un Observatoire pérenne focalisé sur les espèces les plus menacées au monde.

Au regard des enjeux de conservation, le dispositif doit contribuer à alimenter en continu un tableau de bord précisant le statut des oiseaux, les menaces et les actions engagées localement par nos partenaires.

L’organisation se basera sur une méthodologie procurant des indicateurs fiables (taille de population, aire de distribution, tendance) soutenant l’actualisation du statut des espèces réalisé par BirdLife.

145 taxons représentant 137 espèces sont actuellement considérés, parmi lesquelles 90 espèces (64 %) sont

classées dans les catégories UICN les plus préoccupantes. Les espèces les plus fragiles sont également inféodées aux habitats actuellement les plus impactés, respectivement, les milieux forestiers, marins et littoraux.

Les cœurs de biodiversité ainsi que le nombre d’espèces classées en danger critique d’extinction (CR) sont étroitement corrélés à l’isolement de certains systèmes archipélaires et insulaires traduisant la vulnérabilité écologique qui s’y réfère, comme l’illustre la répartition des espèces menacées en lien avec la distribution géographique des territoires ultra-marins ci-dessous.

7^{ème}

C’est la position de la France parmi les pays qui dénombrent le plus d’espèces menacées d’extinction.

« Contribuer à la connaissance en Poitou-Charentes »



L'inventaire ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine

Depuis le passage en continu de l'inventaire des ZNIEFF en France, la LPO et le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) ont coordonné trois phases de réactualisation pour le Poitou-Charentes. Avec la fusion des régions, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a souhaité mettre en place une procédure d'inventaire à l'échelle de la nouvelle région. La diversité de fonctionnement, de méthodologie et d'approche de chaque territoire a incité la DREAL à définir un programme coordonné intégrant l'ensemble des protagonistes. Un groupe de travail dédié et une plate-forme d'échange sont mis en place pour faciliter l'accès aux informations aux membres du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel et fluidifier la chaîne de validation des zones.

Le SINP régional (Observatoire aquitain de la faune sauvage) et la LPO dans sa nouvelle configuration en Nouvelle-Aquitaine seront fortement impliqués dans les futures phases de l'inventaire, en partenariat avec les associations de Poitou-Charentes Nature, Limousin Nature Environnement et les Conservatoires botaniques nationaux compétents (Sud-Atlantique et Massif central). L'objectif du programme est d'actualiser 150 zones par an et de proposer la création d'une vingtaine de nouveaux contours annuels afin d'obtenir une révision complète selon un cycle de 12 ans.



Lézard ocellé
© Émile Barbelette

Listes rouges du Poitou-Charentes

Engagé en 2015, malgré le report de deux listes (mollusques et papillons de nuit) lié à l'insuffisance de données, ce programme s'est poursuivi en 2017 avec la labellisation par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) des listes « mammifères » (en phase d'édition) et « cigales ». Elles seront suivies des groupes des oiseaux nicheurs, ascalaphes, mantes, phasme et libellules et devront être prochainement validées par le CSRPN. La publication des listes « champignons », « crustacés » et « poissons continentaux » se fera ensuite.

Atlas Orthoptères du Poitou-Charentes : fin des prospections et début de la rédaction

L'Atlas des Orthoptères mené par les associations membres de Poitou-Charentes Nature a connu en 2017 sa dernière année de collecte de données permettant d'affiner la répartition régionale de l'ensemble des espèces. 2018 marquera donc le début de la phase de rédaction qui aboutira à l'édition d'un atlas et d'une clé de détermination.

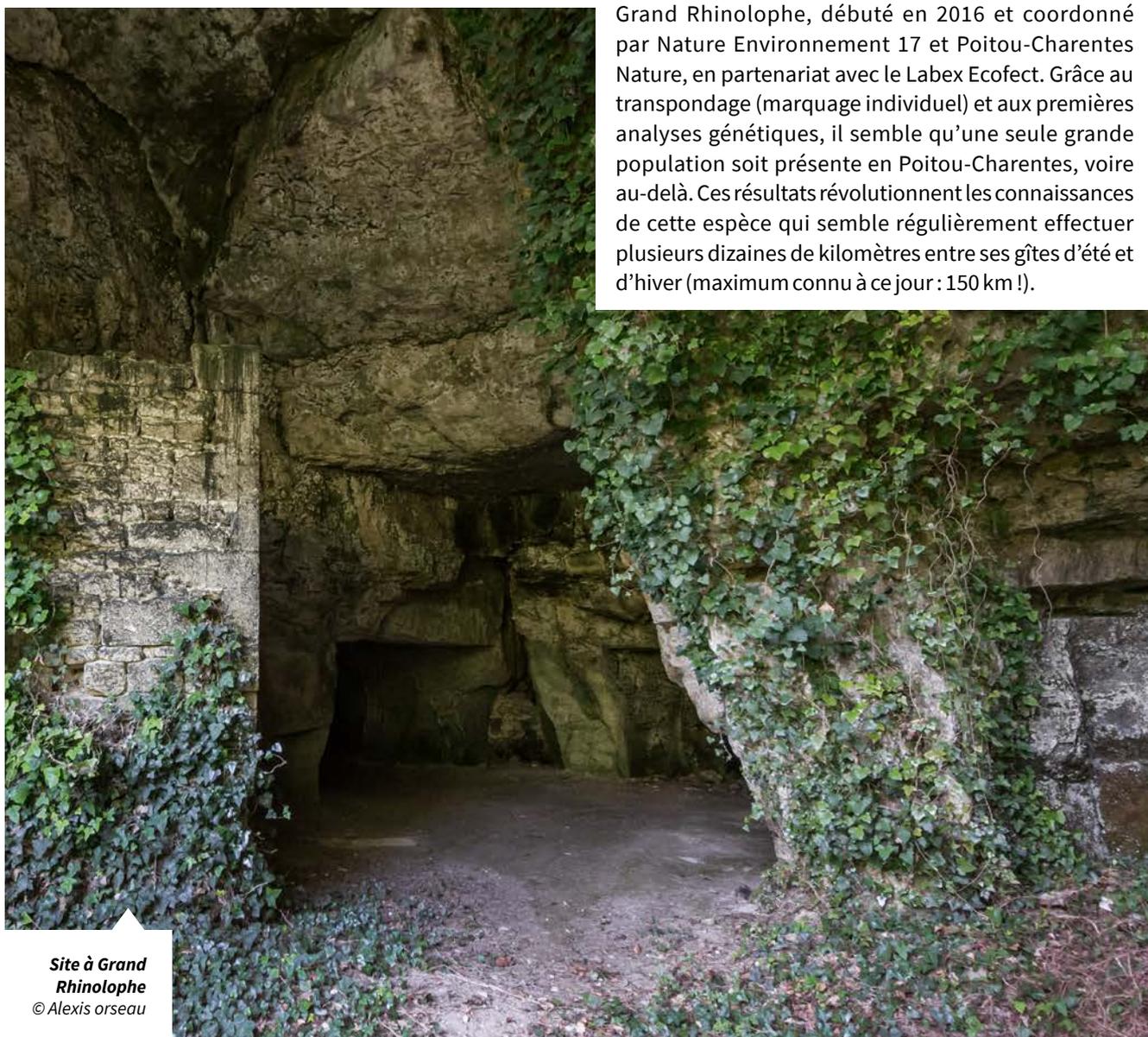
Faune-Charente-Maritime

Avec plus de 2,5 millions d'observations collectées, dont 343 000 en 2017 (record), Faune-Charente-Maritime, portail de saisie et de consultation de données naturalistes en ligne, permet à la LPO de travailler efficacement à une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité !

www.faune-charente-maritime.org

Le Grand Rhinolophe en Poitou-Charentes

La LPO participe à un ambitieux programme sur le Grand Rhinolophe, débuté en 2016 et coordonné par Nature Environnement 17 et Poitou-Charentes Nature, en partenariat avec le Labex Ecofect. Grâce au transpondage (marquage individuel) et aux premières analyses génétiques, il semble qu'une seule grande population soit présente en Poitou-Charentes, voire au-delà. Ces résultats révolutionnent les connaissances de cette espèce qui semble régulièrement effectuer plusieurs dizaines de kilomètres entre ses gîtes d'été et d'hiver (maximum connu à ce jour : 150 km !).



**Site à Grand
Rhinolophe**
© Alexis orseau

**Gravelot à collier
interrompu**
© Raphaël Bussière



Le Gravelot à collier interrompu : des nids sur la plage

Le Gravelot à collier interrompu est un limicole côtier qui installe son nid le plus souvent en haut des plages sableuses. Il est un bon indicateur biologique de ces milieux en lien avec la préservation des laisses de mer dans lesquelles il recherche de petits invertébrés pour se nourrir. En Charente-Maritime, depuis 2015, il fait l'objet d'un inventaire annuel en période de nidification pour améliorer les connaissances en précisant le nombre de couples nicheurs et en évaluant le succès de reproduction. Les plages sont très fréquentées dès les premiers jours printaniers. Événements sportifs et culturels, nettoyages

mécaniques des laisses de mers, activités professionnelles ou encore circulation d'engins motorisés sont les principales menaces qui pèsent sur l'espèce en détruisant les nids. Des aménagements pour sauvegarder une colonie de reproduction ont eu lieu en lien avec la Communauté de communes de l'île d'Oléron et le Conseil départemental. Identifiée comme espèce prioritaire par le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer de Pertuis, la prise en compte du Gravelot à collier interrompu dans la gestion intégrée et durable des plages est un beau défi à relever pour assurer sa conservation à long terme.

Diagnostic botanique du camp militaire de Bussac-Forêt

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Poitou-Charentes a confié à la LPO la réalisation du diagnostic botanique du camp militaire de Bussac-Forêt au sud de la Charente-Maritime. L'expertise avait pour objet de compléter l'inventaire faune/flore entamé en 2013. La LPO a donc poursuivi et finalisé la cartographie des habitats de ce site exceptionnel de 600 hectares, constitué d'un remarquable ensemble de landes plus ou moins sèches parcourues de petites vallées humides. Ce travail permettra d'améliorer les connaissances botaniques et d'optimiser la gestion écologique du site.

512 et 804

C'est le nombre minimal de couples nicheurs et le nombre de jeunes à l'envol de Cigogne blanche recensés en 2017 en Charente-Maritime, premier département de France. Sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, la population a été estimée à au moins 1 122 couples nicheurs : 605 en Aquitaine (335 en Gironde, 240 dans les Landes, 22 dans les Pyrénées-Atlantiques et 8 en Dordogne), 516 en Poitou-Charentes (512 en Charente-Maritime, 2 en Charente et 2 en Deux-Sèvres) et 1 en Limousin (Creuse) ; l'espèce ne niche toujours pas en Vienne, Haute-Vienne et Corrèze.

« Contribuer aux politiques publiques pour la biodiversité »



Vison d'Europe
© Gilles Martin

Création de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et du Comité National de la Biodiversité (CNB)

Prévus par la loi Biodiversité d'août 2016, l'AFB et la CNB ont été créés et installés en 2017.

La LPO dispose d'un siège au CA de l'AFB et sera présente dans plusieurs Commissions spécialisées (milieu terrestres, milieu marin et littoral, etc.). La LPO est également membre du CNB.

L'AFB dispose de délégations en Région et plusieurs Agences Régionales de la Biodiversité sont en cours de création.

La LPO a déjà d'étroites relations avec l'AFB, qui reprend notamment les missions de l'ATEN, mais qui dispose aussi d'un budget d'intervention qui apporte un soutien aux projets en faveur de la biodiversité. C'est ainsi que l'AFB soutient plusieurs projets de la LPO, notamment le LIFE Vison d'Europe et le fonctionnement du collectif national des sciences participatives que la LPO anime depuis le début de l'année avec Planète mer.

Le CNB s'est réuni une première fois fin octobre 2017 : le Comité comprend plusieurs collègues et, avec plus de 70 membres, il devra travailler sur plusieurs sujets en Commissions, celles-ci remplaçant de nombreux comités préexistants tels que le CNTVB, le comité SINP, l'ONB, le Comité Natura 2000, etc.



État d'engagement des partenariats régionaux biodiversité avec l'AFB au 15 mai 2017

États généraux de l'alimentation

À l'automne 2017, la LPO a participé aux États Généraux de l'Alimentation annoncés par le Président de la République et initiés par le Gouvernement pour « relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition, permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes, accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs, et privilégier une alimentation saine sûre et durable ».

C'est dans l'atelier 11 - Réussir la transition écologique et solidaire de notre agriculture en promouvant une alimentation durable - que la LPO a pu faire entendre ses propositions pour une agriculture durable, respectueuse de la biodiversité, de l'eau et des sols. Présidé par

Dominique Potier, député, et épaulé par les services du CGDD et du ministère de l'Agriculture, les propositions des participants ont été approuvées à la quasi-unanimité.

Il reste à ce que les objectifs, annonceurs de véritables changements, soient repris dans la synthèse et les propositions qui seront faites à Emmanuel Macron et fassent l'objet d'un programme d'actions ambitieux pour mettre en œuvre la transition agricole vers l'agroécologie, dans le respect de l'environnement et du vivant, et vers une alimentation plus saine.

Le Congrès de la LPO en juin 2018 sera l'occasion d'approfondir tous ces aspects puisque le thème sera justement l'agriculture.

Collectif National Sciences Participatives Biodiversité

Depuis mars 2017, la LPO co-anime le Collectif National Sciences Participatives Biodiversité, accompagnée par l'association Planète Mer. Composé de 24 structures impliquées dans les Sciences Participatives (majoritairement au niveau national mais également local) il a pour ambition de : structurer les acteurs des sciences participatives en réseau national pour favoriser une meilleure visibilité des programmes en France ; porter la contribution des sciences participatives auprès des instances politiques, pour une meilleure reconnaissance de leur rôle dans l'amélioration de la connaissance scientifique et d'une meilleure prise en compte de la biodiversité par les citoyens.

L'action du Collectif s'inscrit également dans l'objectif 2 de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité : renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes.

L'agenda de travail a été chargé avec, entre autres, la collecte de l'indicateur de l'ONB sur l'implication des citoyens dans les programmes de Sciences Participatives (SP). Plus de 68 000 personnes ont ainsi contribué à des programmes de sciences participatives sur la biodiversité en 2017, soit 3 fois plus qu'en 2011, première année de collecte. Une déclinaison de cet indicateur et une thématisation sont prévues dans les deux ans à venir. Cela pourra notamment se faire en lien avec le Portail national SP développé par 65MO et piloté par l'UNCPIE et la Fondation pour la Nature et l'Homme. Ce nouveau Portail sera un outil important de promotion des programmes de SP auprès des citoyens.

2017 a aussi été l'année de diffusion du Guide de bonnes pratiques en matière de SP. Publié en décembre 2016 après un long travail mené par le Collectif, ce guide de 80 pages

est un outil visant à apporter des éléments de méthode et des conseils pour conduire ou relayer un projet de sciences participatives appliquées à la biodiversité. Il est disponible en téléchargement gratuit ici : <https://cc.ascribe.io/app/pieces/32411>

Enfin, le Collectif a été associé aux Rencontres de Planète Mer (5 décembre) sur les SP en milieu marin et littoral, afin de faire connaître ses actions. Une réflexion sur l'organisation de futures rencontres par le Collectif en 2019 est en cours.

Par son implication dans ce Collectif, la LPO se positionne ainsi comme un acteur majeur des sciences participatives sur la biodiversité en France.



Fulmar Boréal
© David Allemand



Dauphins communs
© Élise Rousseau

Vigie Mer, un réseau de sciences participatives en milieu marin et littoral

Les sciences participatives en milieu marin et littoral existent depuis plus de 40 ans, mais leur nombre a véritablement explosé depuis les années 2000, notamment grâce à la prise de conscience de l'importance de ce milieu et aux outils numériques. Le besoin de structurer l'ensemble des initiatives afin d'améliorer leur efficacité et leur visibilité s'est fait sentir dès 2010 et, en 2015 a été lancée la démarche Vigie Mer dans le cadre du projet 65 Millions d'Observateurs. En 2017, après deux ans d'échanges et de réflexions en commun, un groupe de travail de 4 structures (LPO, APECS, Peau-Bleue et Planète Mer) s'est constitué pour concrétiser la structuration du réseau Vigie Mer et accompagner la centaine de structures intéressées. Le groupe de travail a ainsi avancé sur l'identité de Vigie Mer (charte des valeurs partagées et gouvernance participative), la structuration thématique et opérationnelle du réseau, la réflexion sur un portail dédié aux sciences participatives marines et l'organisation d'une rencontre marquant la naissance du réseau (assemblée réunie le 6 décembre 2017, adossée aux Rencontres de Planète Mer). La LPO envisagera la poursuite de son implication dans le comité de pilotage de Vigie Mer qui devrait se mettre en place durant le premier semestre 2018.

Audition de la LPO au Sénat et à l'Assemblée Nationale

La LPO a été auditionnée à plusieurs reprises en 2017. Audition au Sénat relative à la Convention d'Aarhus (mars).

Audition au Sénat concernant les décrets d'application des ordonnances n° 2016-1058 du 3 août 2016 relative à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes et n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement (septembre). Audition à l'Assemblée Nationale portant sur le projet de budget Biodiversité du MTES dans le cadre du projet de loi de Finance 2018

Audition à l'Assemblée Nationale (Commission du développement Durable) sur l'application concrète de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (novembre). Outre ces auditions, La LPO a participé, en avril, à la table ronde initiée par le Sénateur Delcros (Commission des Finances) dans le Marais Poitevin, venu entendre les acteurs locaux sur le Programme des interventions territoriales de l'État (PITE).

Protéger les espèces



« Animer et mettre en œuvre des Plans nationaux d'actions »



La LPO contribue pleinement à la politique des Plans Nationaux d'Actions (PNA) mise en place par l'État, qui donne de bons résultats mais avec un bémol pour les espèces menacées par les pratiques agricoles. Pour 2017 on regrettera le non démarrage du PNA vautours et pastoralisme mais on appréciera grandement la finalisation tant attendue de la rédaction du nouveau PNA milan royal (2018-2027).

| Espèce | Effectifs (couples) | Évolution des effectifs depuis 10 ans |
|--|-----------------------------|---------------------------------------|
| Vautour percnoptère <i>Neophron percnopterus</i> | 91 (2017) | ↗ |
| Vautour moine <i>Aegypius monachus</i> | 43 (2017) | ↗ |
| Vautour fauve <i>Gyps fulvus</i> | 1 544 (2014) | ↗ |
| Gypaète barbu <i>Gypaetus barbatus</i> | 64 (2017) | ↗ |
| Faucon crécerellette <i>Falco naumanni</i> | 425 (2017) | ↗ |
| Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i> | 88 (2016) | ↗ |
| Milan royal <i>Milvus milvus</i> | 2 700 (2008) | → |
| Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i> | 2 360 - 2 674 (2012) | ↘ |
| Butor étoilé <i>Botaurus stellaris</i> | 274 - 289 (2012) | ↘ |
| Rôle des genêts <i>Crex crex</i> | 226 - 253 (2014) | ↘ |
| Pie-grièche à poitrine rose <i>Lanius minor</i> | 7 (2016) | ↘ |
| Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> | 552 - 1 275 (2009) | ↘ |
| Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i> | 550 - 1 150 (2009 - 2013) | ↘ |
| Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i> | 4 000 - 6 000 (2009 - 2012) | ↘ |

PNA Vautour fauve et pastoralisme

Le Vautour fauve est un commensal de l'homme dont les services comme équarrisseur naturel étaient déjà reconnus au 1^{er} millénaire avant JC. Un monde de l'élevage en crise, une presse à sensation qui s'empare du sujet sans discernement et des élus qui surenchérisent malgré l'avis de scientifiques, et voilà le Vautour fauve accusé d'être devenu prédateur. Et la *fake news* se répand. L'État décide la rédaction d'un Plan national d'actions (PNA), qu'il mettra 6 ans à rédiger. Son démarrage était prévu en 2017 mais aucune action n'a apparemment vu le jour. Depuis plus de 10 ans la LPO se bat contre cette *fake news*, mais avec réussite dans les Grands-Causse !



Vautour fauve
© Fabrice Cahez

Vers un nouveau PNA Outarde canepetière ?

L'année 2017 fut consacrée à la rédaction du bilan, par la LPO, à l'évaluation du PNA 2011-2015 par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, qui a été prolongé en 2016. Un comité de pilotage national a été organisé spécifiquement sur ces questions le 20 octobre. Bilan et évaluation ont été présentés au CNPN le 15 décembre 2017, après avoir intégré les remarques du comité scientifique de juillet.

Il ressort du bilan que le statut de conservation de l'espèce reste très défavorable pour la population migratrice (passée de 6 800 mâles chanteurs en 1978 à 313 en 2016) et des inquiétudes apparaissent concernant la population sédentaire méditerranéenne, dont les menaces sont grandissantes sur les habitats et au regard de la chute drastique et très inquiétante des effectifs de la péninsule Ibérique. Suite à la validation par le CNPN, la rédaction d'un nouveau PNA sera réalisée en 2018 avec des actions communes aux populations sédentaires et migratrices, et

d'autres spécifiques à chacune des populations. Le CNPN a aussi souligné l'importance de faire analyser par le CNRS de Chizé l'ensemble des données collectées depuis de nombreuses années et de publier les résultats.

2017 a aussi vu l'organisation d'un séminaire Centre-Ouest (population migratrice) et la poursuite des suivis des mâles chanteurs et des rassemblements postnuptiaux dans le Centre-Ouest, notamment en Nouvelle-Aquitaine, coordonnés par la LPO, en lien avec le CNRS de Chizé et déclinés à l'échelle départementale par le GODS, la LPO Vienne, Charente-Nature et la LPO en Charente-Maritime. Un nouveau programme régional 2017-2019 a été élaboré, avec un soutien financier acquis à ce jour de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de la Fondation Lisea. Un séminaire national sera organisé en mars 2018 afin de finaliser les actions devant faire partie du PNA.

PNA gypaète barbu

Il y a en France trois populations bien séparées. La population naturelle dans les Pyrénées (françaises et espagnoles) qui se développe régulièrement à raison d'un couple de plus par an, recolonisant le massif d'ouest en est. La population alpine, réintroduite et en croissance, qui a fêté ses 30 ans en 2017 et la population corse dont les effectifs ont chuté de 10 à 5 couples et qui bénéficie d'un programme de renforcement. Le programme LIFE Gypconnect tente de créer une 4^e population dans le Massif central dans l'espoir d'obtenir une métapopulation sur le continent permettant les échanges de gènes via le déplacement d'individus entre les Pyrénées et les Alpes.

<http://rapaces.lpo.fr/gypaete-barbu/>

Gypaète barbu
© Bruno Berthémy



Impact des parcs éoliens sur la viabilité de la population héraultaise du Faucon crécerellette

La population héraultaise du Faucon crécerellette compte 201 couples en 2017. La principale cause de mortalité constatée est la collision avec les éoliennes. Les suivis réalisés par la LPO Hérault permettent d'estimer la mortalité moyenne à environ 21 individus tués par an pour le seul parc éolien d'Aumelas. À l'initiative de la structure coordinatrice du Plan national d'actions, la DREAL Occitanie, une étude a été lancée afin de mesurer l'impact de cette surmortalité sur la viabilité de la population héraultaise. L'analyse des données a été réalisée par les scientifiques du CEFE à Montpellier grâce aux données recueillies par la LPO Hérault et la Mission rapaces de la LPO. Nous nous sommes appuyés sur les suivis de la reproduction, ainsi que sur l'estimation des

survies et des fréquences de reproduction obtenues à partir du programme de baguage. Plusieurs scénarios ont été testés en fonction de l'importance de l'immigration et de la surmortalité éolienne, et enfin en fonction de l'évolution des changements climatiques en région sahélienne, où les années de sécheresse impactent négativement la survie des faucons hivernants.

Les conclusions de cette étude indiquent que l'impact démographique des mortalités par collisions est important, induisant une diminution de croissance de l'ordre de 4%. Il s'avère donc crucial de ne pas installer de parcs éoliens à proximité des colonies ni dans les zones de rassemblements postnuptiaux.



Bilan du PNA Vautour Moine

L'effectif mondial du Vautour moine est estimé à environ 7 800-10 500 couples. Disparu de France dans les années 40, 130 individus ont été réintroduits : 53 dans les Grands Causses de 1992 à 2004, 46 dans les Baronnies depuis 2004 et 35 dans le Verdon depuis 2005.

Deux plans nationaux d'actions ont accompagné ces réintroductions (2004-2011 et 2011-2016). Le bilan du second PNA est l'occasion de rappeler les principales actions menées.

Le suivi est réalisé depuis les premières reproductions. En 2017, 36 couples reproducteurs ont produit 19 jeunes à l'envol.

La ressource alimentaire est principalement constituée de cadavres d'ovins domestiques, mis à disposition par des éleveurs sensibilisés.

Le baguage est assuré depuis les premiers lâchers et une thèse (UPMC) initiée en 2016 exploite les données pour estimer les paramètres démographiques.

La sensibilisation des multiples acteurs, demeure un exercice quotidien afin d'assurer la coexistence des vautours avec les diverses formes d'exploitation des territoires. Mais la population reste fragile, des menaces bien connues (électrocution, intoxication) ou naissantes (éoliennes) freinent sa dynamique. Un 3e PNA est espéré pour maintenir une mobilisation bonifiant à l'ensemble des rapaces.

<http://rapaces.lpo.fr/vautour-moine/>

Rencontres vautours

Le Groupe Vautours France a tenu son 22^e congrès à Bielle (64), accueilli par le Parc national des Pyrénées. Plus de 100 participants représentant 53 structures ont débattu de l'état de la conservation des vautours français et méditerranéens. L'historique et le bilan des programmes de réintroduction et de conservation (Life) ont montré les progrès enregistrés. Ont été abordés également les aspects sociologiques, écosystémiques, environnementaux (éoliennes, élevage) mettant en perspective la place des vautours.

Chouette de Tengmalm
© David Allemand

« Plans et actions de sauvegarde LPO »



Des plans et actions de sauvegarde pour quoi faire ? L'État, pour des questions de moyens, limite volontairement le nombre de plan nationaux d'actions. Ainsi, de nombreuses espèces risquent de quitter les radars de notre vigilance et de la conservation.

C'est pourquoi la LPO met en place des plans et actions de sauvegarde pour de nombreuses espèces hors PNA : Cigogne noire *Ciconia nigra*, busards, Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*, Aigle botté *Hieraetus pennatus*, petites chouettes de montagne, Circaète Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* ou encore Faucon pèlerin *Falco peregrinus*.

Le réseau Grand-duc d'Europe à l'honneur

Le réseau Grand-duc d'Europe, mis en place et coordonné par la LPO, organise des rencontres tous les 2, 3 ou 4 ans, dont la 6^e s'est déroulée cette année en partenariat avec l'association Aubépine qui accueillait l'évènement.

Les 28 et 29 octobre 2017, une soixantaine de naturalistes se sont retrouvés à Liessies, à la frontière belge. Cette rencontre a revêtu un caractère européen puisque des naturalistes italiens, belges et luxembourgeois ont présenté les résultats de leurs suivis.

Les communications ont débuté par la situation du grand-duc dans le Nord Pas-de-Calais où il est arrivé dans les années 2000. Puis, par le suivi sur 50 km au Luxembourg (7 couples) dans un habitat vallonné et diversifié. En Italie, dans la province de Pordenone, le grand-duc niche sur un relief escarpé, en densité assez faible, et est impacté par les électrocutions.

Nous avons pu découvrir des cas de nidification à l'enfourchure d'un frêne dans une haie, dans une aire d'Autour des palombes, au sol, dans des fermes, sur un viaduc ferroviaire, en nichoir, etc. En Lorraine, une

expérimentation de la repasse montre une grande fiabilité pour détecter l'espèce et un impact nul sur sa reproduction. Dans le Rhône, l'animation remarquable d'un réseau de bénévoles permet un suivi précis à grande échelle. Dans l'Aveyron, un suivi récent révèle une forte densité locale mais une mauvaise productivité.

Les initiatives locales sont relayées et centralisées par la LPO qui met à disposition du réseau un site Internet, un bulletin, un bilan annuel de suivis, une base de mortalité, etc.

<http://rapaces.lpo.fr/grand-duc/>

60

C'est le nombre de naturalistes présents aux 6^e rencontres du réseau Grand-duc d'Europe.

Le Pygargue à queue blanche s'installe en France

Cette espèce prestigieuse a disparu de France en tant que nicheur dans les années 50, de rares individus migrateurs hivernant chaque année dans les grandes régions d'étangs : Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Centre et Aquitaine.

Il bénéficie en Europe d'une bonne dynamique accompagnée de programmes de réintroduction. C'est dans ce cadre que l'espèce a fait son retour en tant que nicheur avec une première reproduction en 2011.

2017 est marquée par la découverte d'un deuxième couple de Pygargue à queue blanche dans le centre de la France.

Pour plus d'information : Ornithos 23-4 de juillet-août 2016



Pygargue
© Michele Mendi

Cigogne noire : 79 jeunes à l'envol !

L'année 2017 a été marquée par le lancement d'un nouveau programme sur la Cigogne noire, porté par la LPO et le programme personnel de baguage, avec le soutien technique de l'ONF (délégation territoriale Grand Est et réseau ONF Cigogne noire) et financé par la DREAL Grand Est.

Le territoire principal concerné est l'ex-Lorraine et a pour objectif de combler le déficit de connaissances sur cette région. En effet, la Lorraine n'avait pas été incluse dans le programme interrégional Bourgogne Champagne-Ardenne, coordonné par l'ONF entre 2010 et 2013. Il s'agit aussi d'affiner les connaissances sur l'utilisation des milieux (domaines vitaux) par la pose d'émetteurs télémétriques, notamment vu le développement très important de l'éolien en France, en particulier dans les départements abritant l'espèce.

L'objectif principal 2017 était de capturer en Meuse, Olivia, femelle de CM32-DIVA (un des rares individus hivernant en France) qui avait été équipée d'une balise en septembre 2015, avec le soutien de la Réserve africaine de Sigean. L'opération a été menée avec succès et nous disposons désormais d'un couple porteur de balises GPS-GSM-UHF. Deux autres oiseaux ont aussi été équipés en Haute-Marne, grâce à l'ONF Auberive. Ce programme devrait se poursuivre en 2018 et un programme à l'échelle régionale est envisagé.

Dans le cadre du réseau Cigogne noire, coordonné au niveau national par la LPO et l'ONF, la LPO Nièvre a équipé, sur fonds propres, 3 oiseaux en 2017. Ce sont donc 6 adultes, dont 4 nicheurs, qui ont été équipés d'une balise en 2017 en France, un record ! Ils viennent s'ajouter aux trois oiseaux équipés d'une balise Argos de l'ONF et à une cigogne avec balise GPS-GSM-UHF par la LPO Nièvre les

années précédentes.

La LPO et l'ONF ont présenté le statut de l'espèce en France et dans la région Grand Est à l'occasion du 3e colloque Grand Est d'Ornithologie (47e Colloque interrégional), organisé par la LPO coordination Grand Est, qui s'est déroulé au lycée agricole d'Obernai dans le Bas-Rhin, et auquel ont assisté plus de 200 personnes.

En 2017, le réseau national Cigogne noire ONF-LPO a eu connaissance de 54 nids occupés en France ; 51 nichées se sont envolées dont 24 ont été baguées, soit 79 jeunes.

La coordination nationale a poursuivi l'animation du site <http://www.cigogne-noire.fr/>



Cigogne noire
© Fabrice Cahez

Faune et routes : de l'observatoire aux mesures de gestion

Depuis 2013, la LPO coordonne en Poitou-Charentes un programme visant à réduire l'impact des infrastructures routières régionales sur la faune sauvage, sous l'égide de Poitou-Charentes Nature et en partenariat avec ses associations affiliées. L'analyse des quelque 26 000 données régionales de collisions routières a permis de sélectionner 80 tronçons accidentogènes, expertisés par les associations de protection de la Nature. Ils ont ensuite été hiérarchisés selon différents critères afin de prioriser les travaux à engager. Dans chaque département, des mesures concrètes d'aide au franchissement de la faune

ont été proposées et discutées avec les gestionnaires routiers sur un minimum de 5 tronçons, concernant, selon les secteurs, l'avifaune (essentiellement rapaces nocturnes), les mammifères (dont les chiroptères), les amphibiens et dans une moindre mesure les reptiles. Après cette phase de concertation, ces propositions d'action ont intégré un dossier d'aménagement départemental d'un minimum de 5 tronçons, pour un total de 62 à l'échelle régionale, permettant d'obtenir une vision claire des travaux à entreprendre pour les 5 à 10 prochaines années.

« Agir pour la protection des oiseaux marins »



ERASMUS + SeaEnvTraining

Principal résultat du programme visant la pêche durable démarré début 2016, la plateforme de formation en ligne a vu son contenu testé en juin 2017 par des étudiants en BTS Pêche et gestion de l'environnement marin au lycée maritime de Sète. Dans l'objectif de fournir un outil plus complet, la LPO souhaite poursuivre le développement du contenu pédagogique de cette plateforme avec le milieu professionnel de la pêche méditerranéenne et recherche des financements pour travailler à cette amélioration en 2018-2019.

ERASMUS + BirdTourise

Suite à la réunion de lancement du projet les 6 et 7 mars 2017, les représentants BirdLife d'Espagne, de Grèce, d'Italie, de Malte et la LPO ont entamé un travail de synthèse des bonnes pratiques en tourisme ornithologique et de nature, et sollicité les touristes et les professionnels du tourisme pour définir leurs pratiques, attentes et besoins de chaque pays. Les enquêtes, diffusées par la LPO, la LPO PACA et le Parc national de Port-Cros permettront d'alimenter la formation en ligne sur le tourisme ornithologique, principal résultat du projet.

Lancement du projet CODEMAR

Ce projet lancé en 2017 pour améliorer les connaissances et la concertation sur les déchets marins de l'île d'Oléron est financé par le FEAMP via le GALPA Marennes-Oléron et est soutenu par le PNM de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis. Coordonné par la LPO, il réunit la CDC de l'île d'Oléron, le CRC PC, le CDPMEM 17 et différents acteurs locaux dans une même dynamique de concertation. Les macro-déchets de plages seront suivis via le protocole OSPAR, intégrant le réseau national et européen de sites sentinelles coordonné par le CEDRE.

Vautour percnoptère
et Milan noir
© Fabrice Cahez

« Actions européennes et internationales »



POCTEFA ECOGYF

Le Milan royal, le Gypaète barbu, le Vautour fauve et le Vautour percnoptère ne connaissent pas les frontières. Dans les Pyrénées, sous l'impulsion de la LPO France, un nouveau programme transfrontalier France-Espagne-Andorre développe des actions de suivi, de préservation et de sensibilisation. Outre la préservation des espèces, un des objectifs de ce projet POCTEFA ECOGYF est de mieux évaluer les services écosystémiques générés par ces espèces et leurs habitats, et les porter à connaissance du public.

En 2017, les premiers travaux ont pu être engagés avec le CNRS et l'INRA pour quantifier les services culturels issus de la présence de ces espèces sur les territoires pyrénéens. Les actions de suivi des populations se poursuivent : le réseau Milan royal Pyrénées (200 observateurs issus de 15 organismes) réalise un comptage hivernal et le suivi échantillon de la reproduction. Pour le Gypaète barbu, 42 couples sont contrôlés. La négociation engagée avec les usagers des espaces montagnards a permis de contractualiser de nombreux accords de gestion pour notamment éviter les survols d'hélicoptères (EDF, RTE, ministère des Armées...) à proximité des sites de reproduction.

Life Aigle de Bonelli

Le nouveau dossier LIFE a été accepté. Deux points sont à retenir du précédent LIFE, la réintroduction réussie sur l'île de Majorque et les nombreux problèmes d'électrocution sur les sites de libération. Le nouveau LIFE est donc axé sur la problématique ligne électrique et comprend un nouveau programme de réintroduction qui verra le jour en Sardaigne. La LPO, bénéficiaire associé, a en charge la reproduction en captivité dans le centre LPO/UFCS de Vendée qui a obtenu en 2017, et pour la 3^e année consécutive, de très bons résultats avec 11 jeunes élevés à partir de 4 couples.

Un projet LIFE européen en faveur du Milan royal

Le Milan royal est une espèce que l'on ne trouve qu'en Europe. Nous avons ainsi une responsabilité importante pour sa sauvegarde. C'est donc logiquement qu'un projet de LIFE européen a vu le jour. Il regroupe 10 pays. La LPO en est le partenaire pour la France. 5 ZPS sont concernées, en Auvergne, Aveyron, Pyrénées-Atlantiques et Champagne-Ardenne.

L'objectif est de poser 600 balises et de travailler sur les causes de mortalité dont notamment les empoisonnements, les électrocutions et les percussions avec les éoliennes.



Bilan du LIFE Gypconnect dans les Grands Causses

Deux ans après le démarrage du LIFE Gypconnect, visant la reconnexion des populations de Gypaètes barbus des Alpes à celles des Pyrénées, le bilan à mi-parcours est dressé. Des réintroductions annuelles sont en cours afin de créer des noyaux de populations dans les Grands Causses et dans la Drôme et faciliter les mouvements d'oiseaux entre les massifs. Depuis 2016, 6 jeunes oiseaux issus du programme d'élevage européen pour les espèces menacées (EEP) ont été lâchés en Aveyron et en Lozère. Il est important de noter que le programme de réintroduction est antérieur au LIFE Gypconnect et que 13 oiseaux ont été libérés depuis 2012 sur le territoire. Actuellement, 6 d'entre eux sont encore présents, les autres étant portés disparus, réaffectés dans des centres d'élevage, retrouvés morts ou ayant rejoint d'autres massifs.

Ces programmes de réintroduction nécessitent une approche pluridisciplinaire et les résultats s'obtiennent sur le long terme, d'autant plus pour des espèces longévives comme les vautours.

Une des actions majeures de ce programme consiste à gérer les menaces pouvant impacter la survie des grands rapaces nécrophages : empoisonnement, électrocution, collision avec le réseau électrique ou les aérogénérateurs... Ainsi, des analyses toxicologiques ont pu être réalisées sur 18 cadavres. Cinq grands chantiers de mise en protection avifaune sur des lignes électriques jugées prioritaires sont prévus jusqu'à 2020, dont le premier a été inauguré

fin 2017. Enfin, une expérimentation menée par le Parc national des Cévennes et la Fédération de chasse est en cours en Lozère, visant à évaluer l'efficacité de l'utilisation de munitions sans plomb.

Pour mener à bien ce programme, l'implication et l'appropriation du gypaète par les locaux est indispensable, l'espèce ayant totalement disparu du territoire. En ce sens, une étude sociologique sur la perception des vautours et du gypaète en particulier a été finalisée en 2017. Ces résultats permettent à tous les bénéficiaires du LIFE d'orienter au mieux leur stratégie de communication et les actions de sensibilisation.

Les premières connexions sont déjà constatées. Plusieurs oiseaux lâchés dans les Grands Causses sont partis explorer d'autres territoires (Préalpes, Alpes et Pyrénées), allant même jusqu'en Biélorussie pour certains. Des oiseaux libérés dans la Drôme ont également été contactés, très certainement attirés par le petit noyau qui se cantonne actuellement en Lozère.

Toutes ces actions se poursuivront jusqu'en 2021, échéance du LIFE Gypconnect, et à l'évidence sur plusieurs années encore. D'ici là, observer de nombreux échanges et peut être même la création d'un couple de Gypaète barbu caussenard sont vivement espérés...

<http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/>

<http://gypaetebardu.fr/life-gypconnect/>

Un programme LIFE pour sauver le Vison d'Europe !

Septembre 2017 a marqué le début d'un programme LIFE Nature ambitieux, engagé sur 5 ans et coordonné par la LPO, en partenariat avec le GREGE (Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement) et le CD17 (Conseil départemental de Charente-Maritime). Cofinancé à 75 % par l'Europe, il a pour objectif principal de sauver le Vison d'Europe *Mustela lutreola*, espèce classée en danger critique d'extinction au niveau mondial et national, dans un de ses derniers noyaux de population en France : le bassin de la Charente (8 sites Natura 2000 concernés en Charente et Charente-Maritime).

À l'automne, les actions préparatoires ont été engagées

afin d'organiser les opérations d'amélioration de la connaissance sur la répartition, la biologie et l'écologie du Vison d'Europe qui serviront de base à la mise en œuvre fine d'actions de conservation : restauration d'habitats et de la continuité écologique du bassin (restauration de boisements alluviaux, mares, frayères... aménagement d'ouvrages d'art), lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Vison d'Amérique et Raton laveur) et protection des sites de reproduction (zones refuge). Le programme a été officiellement lancé le 28 novembre 2017, lors d'une réunion à Rochefort en présence des bénéficiaires du projet.

Deuxième phase de mise en œuvre du CEPF dans la région méditerranéenne

Le bassin Méditerranéen est le second plus grand « hotspot pour la biodiversité » dans le monde. Le développement économique rapide, une population humaine croissante et l'accueil de 32 % de touristes internationaux dans le monde créent des pressions sans précédent sur les habitats aquatiques et terrestres de cette région.

Depuis 2012, le CEPF a octroyé 108 subventions, finançant 93 organisations différentes (dont 90 % d'organisations locales) dans 12 pays. Pendant cette période, de nombreuses organisations de la société civile en Afrique du Nord, au Moyen Orient et dans les Balkans se sont renforcées pour mener des projets de conservation dans des Zones clés pour la biodiversité (ZCB), des projets nationaux et des initiatives transfrontalières, engendrant ainsi un impact durable et des projets de bonnes pratiques. La LPO a fait partie du consortium BirdLife de mise en œuvre régionale pour coordonner le CEPF en Afrique du Nord pendant la première phase (2012-2017). À ce titre, la LPO a joué un rôle crucial pour la mise en œuvre de l'initiative en Afrique du Nord pour établir de nouvelles aires protégées, créer de nouvelles lois environnementales, amener des bénéfices aux communautés locales, engendrer de nouveaux réseaux de conservation et sauvegarder les habitats accueillant des espèces menacées. Durant ces 5 années, parmi les 125 projets examinés, 40 ont été acceptés pour un montant total de 3,5 M \$. Ils ont permis de renforcer 40 associations d'une façon directe, mais 146 organisations de la société civile d'une façon indirecte à travers des sous-subventions, des formations ou autres types d'implication. À titre

d'exemple « Notre Grand Bleu », une organisation fondée en 2012, a été soutenue par le CEPF pour la restauration des îles Kuriat en Tunisie. Cette organisation a réussi à devenir la première association à co-gérer une AMP non seulement en Tunisie mais en Afrique du Nord. Elle a été élu championne du hotspot en 2015.

La région méditerranéenne reste cependant sous la menace perpétuelle de multiples pressions environnementales et socio-économiques. Un nouveau soutien a donc été approuvé et lancé en 2017 par le CEPF qui va ainsi continuer à financer les efforts dans les zones côtières, les bassins fluviaux, la conservation des plantes et l'utilisation traditionnelle des terres.

Les stratégies d'investissement du CEPF s'établissent sur un profil d'écosystème pour chaque hotspot de biodiversité. Cela correspond à un document complet décrivant les statuts de conservation de la région, les enjeux socio-économiques, les menaces pesant sur la biodiversité et toutes les données existantes sur la faune et la flore. Dans cette deuxième phase (2017-2021), la LPO continue à faire partie de l'équipe de mise en œuvre régionale formée par un consortium BirdLife.

108

C'est le nombre de subventions octroyées par le CEPF depuis 2012.



Le massacre des oiseaux dans le bassin méditerranéen

Après la Méditerranée, en 2017, la LPO a continué de coordonner l'étude exhaustive sur le massacre des oiseaux (IKB) dans le reste de l'Europe et dans la péninsule Arabique (40 nouveaux pays évalués) et de soutenir BirdLife auprès des accords multilatéraux sur l'environnement, notamment la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) et la convention de Berne. La LPO a suivi l'avancement des accords auprès des MEAs, notamment à la deuxième réunion du groupe de travail de la CMS sur l'IKB en Méditerranée en juin 2017, à Malte, où les gouvernements ont adopté une approche « tableau de bord » pour évaluer les progrès dans la lutte contre cette menace, et a coordonné le lancement des résultats de l'étude européenne au cours de la COP CMS en octobre 2017 aux Philippines.

Déploiement de TESSA aux outre-mer

Grâce au programme TEMEUM de l'ARB, la LPO, en lien avec le GEPOG (Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane) et la SEOR (Société d'Études Ornithologiques de la Réunion), a préparé une formation de 3-4 jours à destination des gestionnaires d'espaces naturels en Guyane et à La Réunion sur l'outil TESSA (Toolkit for Ecosystem Service Site-based Assessment). Développé par le réseau BirdLife, il permet l'évaluation des services écosystémiques à l'échelle d'un site. Ces formations se dérouleront entre fin janvier pour la Guyane et fin février pour La Réunion.

« Accueillir,
soigner, étudier
et sensibiliser à
la faune sauvage
en détresse »

9 % d'animaux en plus recueillis

En 2017, les 7 centres de sauvegarde LPO ont récupéré 13 339 animaux dont 11 196 oiseaux (33 % de passereaux, 17,5 % de rapaces, 17,8 % d'hirondelles et martinets et plus de 12 % d'oiseaux marins et d'eau), 2080 mammifères (83 % de petits mammifères, 17 % de chauves-souris), 54 reptiles (45 % de Cistude d'Europe) et 9 amphibiens. Plus de la moitié de ces animaux ont pu être relâchés dans leur milieu naturel (53 %).

Malgré les efforts de chacun pour lutter contre le ramassage systématique des jeunes, nous constatons avec regret que près de 41 % des animaux recueillis sont des jeunes qui ne sont en général pas blessés et qui auraient pu rester, pour la plupart, auprès de leurs parents.

On estime pourtant que plusieurs centaines de jeunes animaux, notamment des rapaces nocturnes, des hérissons et des faons ont pu être replacés et protégés d'un danger avéré (prédateurs ou routes à proximité) directement par téléphone grâce à l'accompagnement des équipes et pôles médiation LPO, qui ont par ailleurs traité près de 30 000 sollicitations (animal en perte, problème de cohabitation...).

D'autres causes d'accueil sur lesquelles chacun peut agir ont également été mises en évidence : les collisions avec les vitres ou pylônes (10,5 %), la prédation (11,1 %), les chocs avec des engins roulants (4,9 %), les tirs illégaux et la détention illégale d'oiseaux (3,5 %).

Les Centres de sauvegarde atteignent malheureusement leur limite de capacité d'accueil et ont de plus en plus de difficultés de financement.



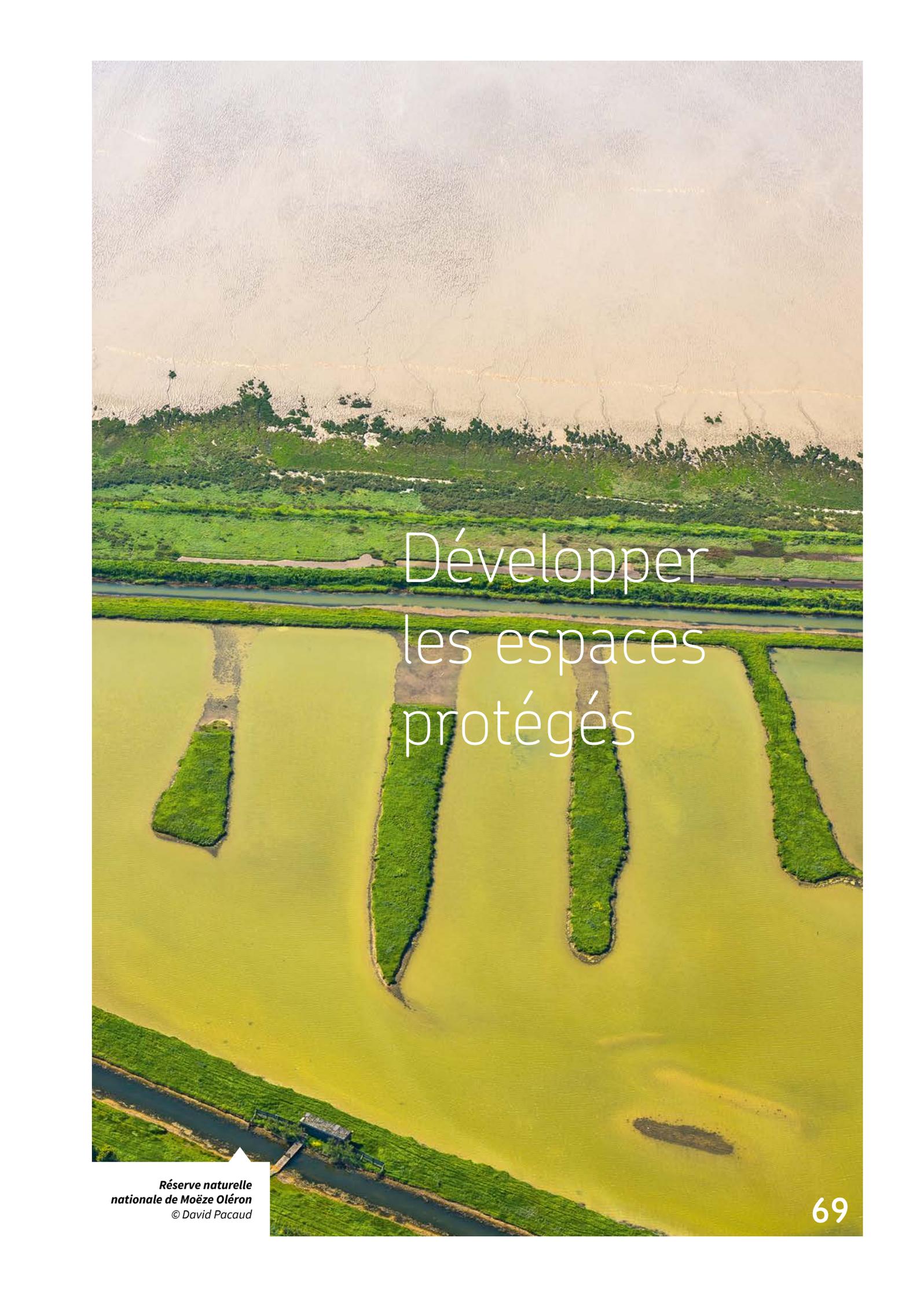
Évitons la catastrophe ! Ou comment réduire la prédation du chat domestique

En 2017, plus de 11 % des animaux accueillis en centre de sauvegarde sont blessés par un chat domestique : 84 % d'oiseaux, 16 % de mammifères ou de reptiles.

Différentes mesures de prévention à la prédation du chat domestique ont été testées et évaluées par 40 foyers volontaires et la LPO en partenariat avec Mars Petcare. Diverses solutions qui ont prouvé leur efficacité pour diminuer l'impact sur la petite faune sauvage sont décrites dans une fiche médiation et deux vidéos à retrouver sur le site www.lpo.fr

Une affiche, une exposition (3 kakémonos) et un panel de matériel de démonstration sont également disponibles pour les salles d'attente des vétérinaires et l'animation de stands.

Si aucune solution n'est efficace à 100 %, le cumul des solutions permettra de limiter la prédation du chat et de protéger la petite faune sauvage. À chacun de sélectionner les solutions selon son chat ou celui du voisin, et selon son jardin et ses aménagements.



Développer les espaces protégés

« Réserves naturelles et terrains LPO »

Qualité écologique des herbiers intertidaux dans les sites fonctionnels des réserves LPO

Les herbiers de Zostère naine *Zostera noltei* relèvent d'enjeux écologiques majeurs en lien avec les dynamiques fonctionnelles des espaces intertidaux, et notamment en tant que support à de nombreux cycles biologiques d'organismes benthiques ou encore comme élément précurseur à la base de certains réseaux trophiques. Aussi, il s'avère primordial d'appréhender au mieux l'évolution spatiale et temporelle de ce type d'habitat au sein de la mosaïque de baies et d'estuaires littoraux.

À ce titre, la LPO, gestionnaire des réserves naturelles localisées dans le complexe biologique des Pertuis charentais, a initié en 2012 la mise en œuvre d'un suivi annuel des herbiers à *Zostera noltei* distribués au sein des estrans intégrés ou connexes aux espaces protégés.

L'objectif est de mettre en place un dispositif basé sur deux paramètres permettant de retranscrire la variabilité des herbiers intertidaux, que sont les extensions maximales des surfaces occupées et la répartition des densités foliaires au sein de ces limites.

En France, parmi les 4 grands sites qui abritent des surfaces d'herbiers benthiques les Pertuis charentais occupent la seconde place derrière le bassin d'Arcachon et devant, respectivement, le golfe du Morbihan et la baie de Bourgneuf en Vendée.

L'étude mise en œuvre depuis 5 ans se base sur une approche de modélisation statistique et de relevés de terrain permettant de définir les limites qu'occupent chaque herbier, ainsi que d'estimer les taux de recouvrement du système foliaire.

Cette dernière a bénéficié d'une forte mobilisation des équipes gestionnaires des réserves naturelles impliquées dans l'étude.

Les herbiers de zostères s'établissent comme d'excellents indicateurs reflétant la qualité écologique des écosystèmes

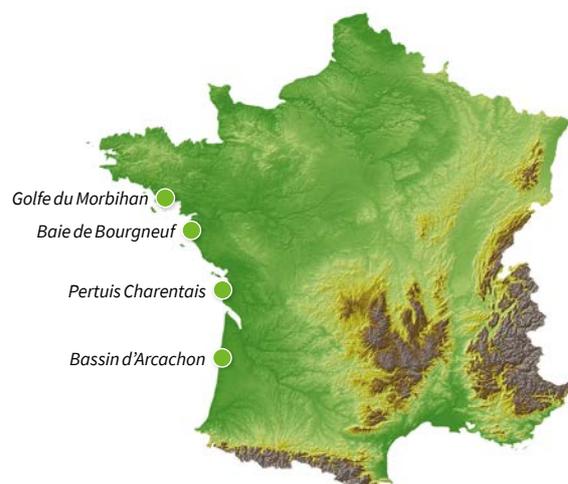
littoraux, et, au regard des connaissances accumulées, il convient donc de poursuivre ce type de suivi à une échelle aussi fine. L'approche méthodologique déployée dans cette évaluation s'avère résolument unique, en combinant une délimitation des étendues d'herbier proche de l'exhaustivité et une évaluation objectives des recouvrements foliaires. L'intérêt de cette approche permet de développer une expertise à une large échelle, celle du site fonctionnel, et donc d'engager rapidement une réflexion au niveau des territoires lors d'altérations récurrentes de l'habitat « herbier ». En outre, l'évolution de cet habitat particulier, qui doit être considéré comme un élément majeur de la mosaïque intertidale, va conditionner également l'abondance et la richesse des organismes benthiques, et a fortiori préfigurer le stationnement des consommateurs supérieurs que sont les oiseaux côtiers (limicoles et anatidés), illustrant parfaitement les relations complexes habitats/espèces.

Chiffres-clés 2017

En France, la LPO gère 13 Réserves naturelles nationales et 14 Réserves régionales, soit 24 000 ha. Parmi celles-ci, la LPO France en gère 9 nationales et 2 régionales.

La LPO France est par ailleurs propriétaire de 1 862 ha dont 775 gérés directement et 1 087 gérés par les associations locales.

En 2017, 10 ha supplémentaires ont été acquis sur le site de Champagné-les-Marais, en Marais Poitevin.



Sites de la zone d'étude



Pêche scientifique
© David Pacaud

Les pertuis, nourriceries et goélands

L'année 2017 a été très active dans les réserves naturelles des Pertuis charentais. Plusieurs études d'ampleur sur les sites et inter-sites ont été menées sur la faune piscicole, les orthoptères ou encore les oiseaux. Des pêches scientifiques ont été réalisées sur les prés salés tidaux et endigués, respectivement de la partie oléronaise de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron et sur les ouvrages à la mer de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges. Les premiers résultats montrent l'importance des prés salés tidaux pour les alevins de mullet et de bar. La comparaison entre ces milieux indique clairement que les ouvrages ne facilitent pas les échanges piscicoles.

Toujours dans les prés salés, le Criquet des salines a fait l'objet d'une investigation particulière cet été. Déjà connu dans les réserves de Moëze et de Lilleau des Niges, les prospections ont eu lieu également en dehors, sur les principaux prés salés des Pertuis charentais. Cette couverture géographique met en évidence l'importance des espaces protégés et plus particulièrement le pré salé de la réserve de Moëze pour ce criquet endémique très particulier.

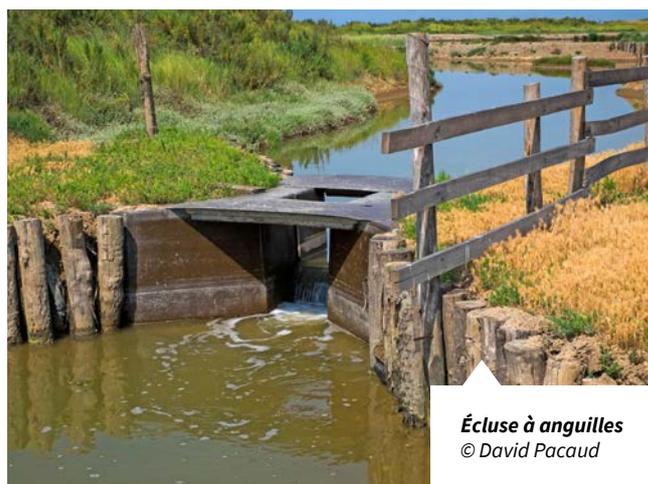
Un important suivi des goélands reproducteurs de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges a été initié (par GPS embarqués) pour mieux comprendre leur utilisation spatiale en période de reproduction. Les premiers résultats montrent des mouvements potentiellement importants, jusqu'à 50 km en mer, et de fortes disparités comportementales inter et intra-spécifique. L'objectif est de savoir des interactions perdurent avec les colonies de petits limicoles (avocette et échasse) et quelles zones d'alimentations ils privilégient (plateau de Rochebonne, large d'Oléron, zones terrestres, arrière des bateaux de pêche). Les populations de goélands accusant une diminution des effectifs, il est important de connaître leur dépendance alimentaire.

La grande bleue des Sept-Îles

Les oiseaux marins et les phoques n'occupent que la partie visible de l'iceberg. Le milieu marin qui environne l'archipel est la pièce maîtresse de la conservation durable de ce patrimoine.

En apparence hostile et support de conflits d'usages, la mer doit pourtant être protégée et bien sûr comprise. Les collaborations scientifiques aidant, le gestionnaire acquiert des données variées sur la biodiversité marine et les interactions avec les usages.

Le respect du contexte réglementaire, de même que l'ancrage territorial de la réserve et la manière d'impliquer (ou de s'associer avec) les acteurs sont les garanties d'une protection ambitieuse et durable (comprise et partagée) du patrimoine commun des Sept-Îles.



Écluse à anguilles
© David Pacaud

RNN Moëze-Oléron

Le plan de gestion 2017/2026 est arrivé ! De l'évaluation du précédent plan à la rédaction du nouveau, dix personnes ont planché sur l'ouvrage durant trois années. 278 pages résument la connaissance de la biodiversité acquise pour les 6 550 ha du site protégé. Les facteurs d'influence, les enjeux et les objectifs à long terme de conservation y sont définis, et suivis d'une centaine d'opérations de gestion à mettre en œuvre pour la décennie à venir. Ce plan a reçu un avis favorable à l'unanimité lors de sa présentation au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) composé des experts de la région Nouvelle-Aquitaine, le 8 novembre 2017.



**Réserve naturelle nationale
de Lilleau des Niges**
© David Pacaud

Une année d'étude sur les perceptions locales autour de la RNN de Lilleau des Niges

Avec la réalisation en 2017 de deux études en lien avec la Réserve naturelle nationale de Lilleau des Niges, la LPO s'engage dans une dynamique originale d'observation et de prise en compte des perceptions des acteurs locaux sur les politiques environnementales engagées sur leur territoire.

Les réserves naturelles sont tournées en priorité vers la préservation du patrimoine naturel. Toutefois, la LPO a pris conscience que les facteurs de la réussite d'une réserve en matière de protection de la biodiversité passent également par sa compréhension, son acceptation et sa reconnaissance. Dans un souci d'amélioration de ces facteurs, la LPO a soutenu deux études qui s'appuient respectivement sur un outil de d'évaluation des services écosystémiques (SES) développé par le réseau BirdLife (la méthode TESSA, utilisée dans 66 sites dans le monde) et sur des indicateurs d'évaluation réfléchis par le réseau RNF et repris par la LPO (les études d'ancrage des espaces naturels).

TESSA se présente comme un guide qui aide les utilisateurs à évaluer scientifiquement les SES d'un site donné. Cet outil fonctionne si les acteurs locaux s'impliquent, ce qui permet ensuite une gestion des ressources naturelles que l'on pourrait qualifier de « participative » : elle s'ajuste en fonction des besoins et usages de chacun. Cette étude,

réalisée aux Portes-en-Ré (commune de la RN), n'est pas encore finalisée mais elle apporte déjà une illustration riche des valeurs attachées aux ressources, aux usages et aux espaces.

L'ancrage local d'un espace naturel (son acceptation, ses liens avec la population) est en partie défini par les perceptions qu'en ont les acteurs locaux. Selon cette étude, la RNN de Lilleau des Niges dispose d'un bon ancrage local qui repose sur 40 ans d'activités et de relations avec les acteurs locaux en tant que référent quasi-exclusif de l'expertise et de la gestion environnementale. Les indicateurs d'évaluation ont permis d'identifier les points d'amélioration sur lesquels agir : principalement la communication des objectifs, des actions et des résultats obtenus par la réserve.

Les résultats de ces deux études apportent à la RN une amélioration de la connaissance des enjeux, des perceptions et des positionnements des acteurs locaux. En découlent des propositions d'objectifs et d'actions pour améliorer le soutien des acteurs locaux, leur sensibilisation et plus globalement la protection de l'environnement sur le territoire. Ces études permettent aux équipes d'avoir une vision objective du niveau d'acceptation des réserves naturelles.

Invisible mais présente dans la RNN de Saint-Denis du Payré : la loutre !

La loutre fréquente le réseau hydraulique de la réserve mais reste invisible, sauf quand elles se font écraser sur la route qui longe le site. Pour pallier ce problème, le premier passage à loutre, sous la route, a été installé dès 1995. Depuis, tous les 10 jours, la LPO relève dans la buse les épreintes, crottes caractéristiques de l'espèce. Cet indice de présence permet de qualifier la fréquentation de cet animal territorial et suivre son évolution. Le taux va de 44 à plus de 60% certaines années, avec une légère tendance en 2017. La vigilance sur la dynamique de cette espèce est de mise.

Réserve naturelle nationale
de Saint-Denis du Payré
© LPO



Focus sur une action du Life baie de l'Aiguillon : la restauration d'habitats de vasières par l'expérimentation d'enlèvement de crassats d'Huîtres japonaises

Les crassats représentent la fixation d'huîtres sur d'anciennes structures de culture marine abandonnées. Les huîtres se fixent les unes sur les autres au fil des ans et recouvrent des surfaces importantes. Les travaux, après l'obtention des autorisations administratives et de suivis préalables, vont consister à les enlever et à mettre en décharge le bois et le métal, et à initier, pour une partie des huîtres, une filière de recyclage. C'est un chantier innovant et de grande ampleur, avec pour ambition la restauration de l'habitat vasière au sein de la réserve naturelle.

RN marais de Müllembourg

Si la Réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg a pleinement joué son rôle de reposoir pour les limicoles hivernants et migrants de la baie de Bourgneuf, il n'en n'a pas été de même pour la flore et le reste de la faune.

Les conditions météorologiques de l'année 2017 ont entraîné un déficit hydrique important, d'où des bassins longuement à sec et des salinités élevées.

Les hydrophytes remarquables n'ont pu s'exprimer pleinement, la rarissime *Tolypella salina* étant même complètement absente. Et les populations d'odonates ont été faibles, même pour le Leste à grands stigmas dont la réserve constitue le dernier bastion de l'île de Noirmoutier.



Crassats d'huîtres
© LPO

RN Belle Henriette

Depuis 2014 et la reconnexion de la lagune à l'océan, l'évolution des habitats naturels (slikke, schorre) se poursuit et la lagune retrouve progressivement son caractère marin (salicorne, soude, obione...) artificiellement perdu depuis les années 70. Cette évolution des habitats s'accompagne bien sûr d'une évolution des espèces végétales et animales que les agents de la réserve suivent le plus précisément possible, en particulier les oiseaux, les insectes, les amphibiens et les poissons. En 2017, et à titre d'exemple, les suivis biologiques ont révélé l'apparition sur le site de l'œdipode des salines, criquet strictement inféodé aux prés salés.

La RNR de la Massonne fête ses 20 ans !

Entre le 7 et le 22 octobre 2017, plus de 1 200 personnes se sont succédées sur la Réserve naturelle régionale de la Massonne, située les communes de La Gripperie-Saint-Symphorien et Saint-Sornin (17), à l'occasion des 20 ans de la réserve et de la première édition des Veilleurs de Vent. Ce site est géré par Nature Environnement 17 et la LPO, en lien avec les propriétaires privés. Lors de cet anniversaire, 15 artistes, écrivains, peintres, plasticiens, architectes et musiciens se sont réunis sur le site autour du thème des « chants de l'eau ».



Barge à queue noire
© Grégory Smellincks

Réserve naturelle régionale marais de la Vacherie et terrains LPO

415 hectares, c'est la surface des prairies naturelles dont la LPO est propriétaire en Marais Poitevin. Une acquisition de 10,57 ha a été réalisée cette année. Il s'agit de la propriété de Raymond Chauveau, personnage singulier du marais et ami de la LPO. L'acquisition foncière est une politique sur le long terme, les premières parcelles ont été acquises en 1989 suite à la campagne « sauvons les marais de l'Ouest » lancée par la LPO.

Les Espaces naturels propriétés de la LPO France

En Marais breton vendéen, où la LPO France et la LPO Vendée possèdent respectivement 148 et 100 ha de prairies humides, Corentin Barbier, éleveur de brebis et saunier, est installé sur les 28 ha de ferme de la Corbe, achetés en 2015. Il mène une gestion en faveur des espèces des zones humides ; en 2017, l'inondation volontaire des prairies a permis la réapparition du Trèfle de Micheli, protégé au niveau régional, et le stationnement de centaines de Barges à queue noire en migration.

En Marais Poitevin, la LPO France a acquis en 2017 la ferme de la Chapitrie : 10 ha de prairies humides attenant à 48 ha appartenant déjà à la LPO, ainsi qu'une très ancienne ferme typique du marais datant de 1738 ; elle-même entourée d'un bois accueillant un dortoir de plusieurs centaines d'ardéidés.

En marais charentais, grâce au soutien de l'Union européenne, l'équipe de gestion des propriétés de la LPO (275 ha) a pu renouveler le matériel nécessaire à la gestion et l'entretien de ces zones humides très diversifiées : un tracteur neuf spécialement adapté aux zones humides et ses équipements ont remplacé l'ancien tracteur acheté d'occasion en 1996.

« Natura 2000 »



Nouveau site dans les Charentes !

Depuis 2017, la plaine de Barbezières à Gourville, avec ses oedicnèmes, outardes et Busards des roseaux, s'ajoute aux sites Natura 2000 animés par la LPO. Sur les 57 583 ha de ces 17 sites, 27 000 ha sont des habitats naturels menacés qui hébergent autant d'espèces rares : la première population mondiale de Grande mulette, près de 16 700 Miniophtères de Schreibers, rhinolophes et autres murins chaque hiver dans les 5 sites souterrains, Vison d'Europe, Rosalie des Alpes...

MAEC : la LPO continue de mobiliser les agriculteurs dans les Charentes !

Depuis 2015, la LPO intervient sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) avec les Chambres d'agriculture en Charente et Charente-Maritime. Malgré un contexte peu favorable (peu de renouvellement de contrats, des agriculteurs non payés de leur MAEC depuis 2015...), plus de 850 ha de MAEC ont été contractualisés : 80 ha de cultures reconverties en prairies humides, 116 ha de prairies le long du fleuve Charente et 600 ha de prairies en marais et vallées de Charente-Maritime, gérés en faveur des espèces et de leur milieux, et 62 ha de couverts favorables à l'Outarde canepetière et aux oiseaux de plaine. Bonne nouvelle pour la qualité de l'eau à court terme, et pour la biodiversité à moyen terme !

11 et 45

C'est le nombre de nouveaux contrats et de chartes. En 2017, les animateurs territoriaux Natura 2000 de la LPO ont convaincu les propriétaires de 277 ha de milieux naturels d'intérêt européen de s'engager pour la faune et la flore, soit 420 ha (89 contrats) en 2 ans : record régional !

Des enfants et des chauves-souris

Avril 2017, des questions fusent, une animatrice tente de suivre le rythme d'une vingtaine d'élèves extrêmement motivés. Le sujet ? La vie et la protection des chauves-souris. Il s'agit de la première animation scolaire du site des Carrières de Saint-Savinien. Devant cette première expérience réussie, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

+36 %

*C'est la hausse du nombre de visiteurs !
Les sorties organisées par la LPO
sur les 17 sites Natura 2000 charentais
ont attiré plus de 600 visiteurs.*

Ils sont de retour ! Qui ? Les moutons Où ? Sur les chaumes charentais

Véritables enclaves méditerranéennes au sein de la façade atlantique, les chaumes charentais tirent leur originalité des pelouses sèches qu'ils abritent. Ces milieux herbacés ras, abondamment fleuris et piquetés de buissons se développent sur des sols calcaires, secs, peu épais et pauvres en éléments nutritifs. Les conditions locales de sol et de climat, couplées aux pratiques pastorales traditionnelles, ont permis localement l'installation de ces habitats remarquables. Façonnées par des siècles de pâturage ovin, ces pelouses calcaires accueillent une faune et une flore diversifiées et spécialisées.

Pourtant, depuis les années 50, en raison des modifications des pratiques agricoles et de l'abandon du pâturage, les pelouses ont été progressivement colonisées par des boisements et tendent aujourd'hui à disparaître.

Vue la richesse exceptionnelle de ce patrimoine naturel menacé à préserver, la LPO, après les avoir décrits en ZNIEFF dans les années 1980 et faits inscrire au réseau européen de sites naturels protégés Natura 2000 dès 1995, est devenue depuis 2012 structure animatrice Natura 2000 des Chaumes de Sèchebec (40 ha) et des Vallées calcaires péri-angoumoises (1 654 ha).

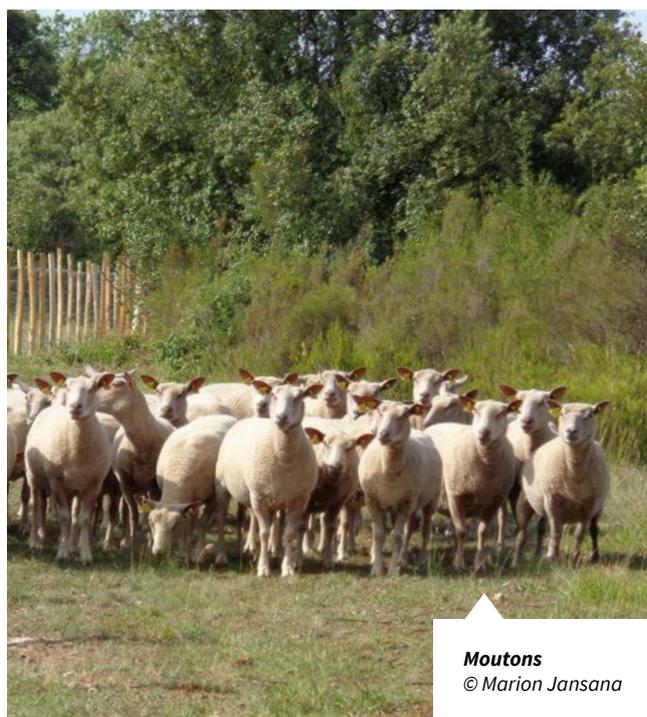
Depuis 2017, et après plus d'un demi-siècle d'absence, moutons et vaches paissent de nouveau sur les Chaumes de Sèchebec, grâce à une étroite collaboration avec deux éleveurs locaux. Ce retour du pâturage est le résultat de nombreuses années de travail et d'animation Natura 2000 de la LPO, en partenariat avec le Conservatoire régional d'espaces naturels (CREN).

Grâce aux efforts soutenus du CREN et des bénévoles de la Société française d'Orchidophilie, et avec l'appui de la LPO, une partie des pelouses avait déjà pu être restaurée à l'aide d'opérations mécaniques (broyage, fauche). Néanmoins,

pour retrouver toute leur richesse et leur diversité, les pelouses avaient besoin du « coup de dent » inégalable des animaux. C'est désormais chose faite !

Même succès plus en amont, au cœur des Vallées péri-angoumoises : appuyés par la LPO, les gérants du domaine du Châtelard (Dirac, 16), conscients de l'intérêt de ce patrimoine naturel remarquable pourtant menacé, ont pu s'engager pour sa préservation : depuis 2017, près de 10 ha de pelouses ont à nouveau été dévolus au pâturage ovin.

La LPO a aussi aidé à mobiliser les financements Natura 2000 dédiés pour mettre en place les clôtures nécessaires.

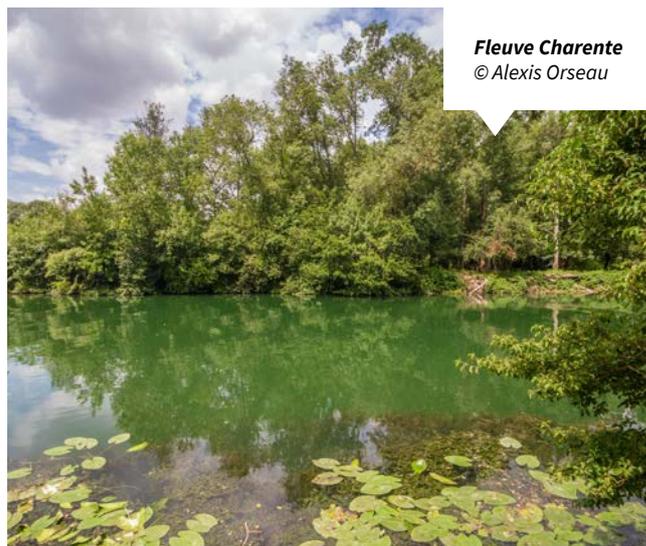


Moutons
© Marion Jansana

Et si on partageait ? L'eau...

En 2017, la LPO s'est fortement mobilisée pour faire notablement évoluer le contenu du futur SAGE du fleuve Charente : actions, cahiers des charges, indicateurs... Car chaque mot peut apporter une garantie supplémentaire pour la biodiversité des 17 sites Natura 2000 que la LPO anime au long du fleuve.

Parallèlement, elle a initié une action collective d'envergure : la LPO, les Fédérations de pêche 16 et 17, Charente-Nature, Nature-Environnement 17, Que Choisir, et Poitou-Charentes Nature ont déposé des recours en contentieux collectifs à l'encontre d'autorisations préfectorales de prélèvement d'eau à usage agricole (irrigation) sur le bassin de la Charente : les volumes prélevables accordés en 2017 à la profession agricole, pour 15 ans, sans révision, sont jugés incompatibles avec la vie aquatique : chaque année sur ce bassin, des centaines de kilomètres de rivières sont asséchés par des prélèvements supérieurs à la ressource. Et ils font fi des déficits pluviométriques annoncés par les modélisations et liés aux changements climatiques.



Fleuve Charente
© Alexis Orseau

2750

C'est le nombre de lettres d'information diffusées localement.



Grand âge : gage de biodiversité

Cistude d'Europe
© Christian Aussaguel

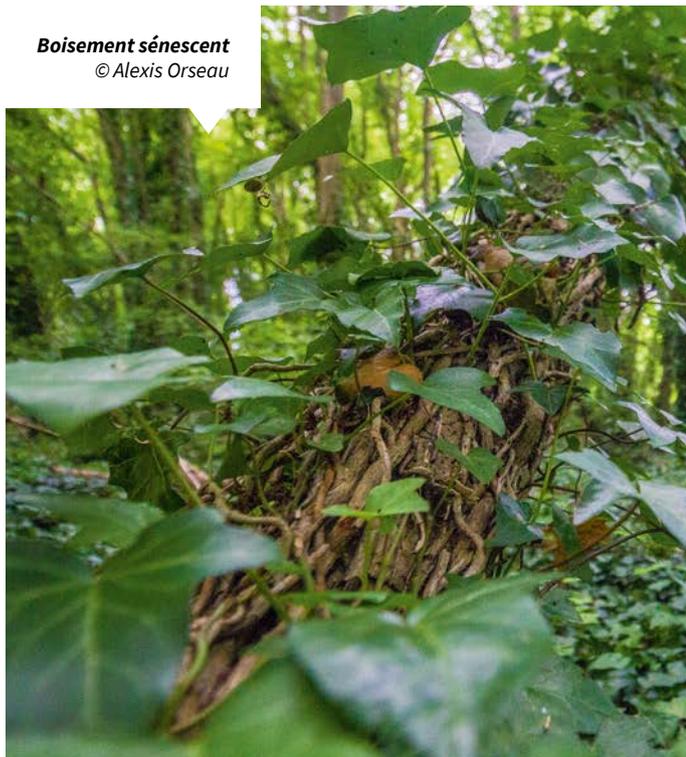
Rosalie alpine, Cistude d'Europe : pour elles, conservation rime avec longueur de temps et milieux anciens, qui se raréfient. La LPO a donc agi en Charente...

Plus une forêt est mature, meilleur est son potentiel d'accueil de la faune : la rosalie recherche par exemple le bois mort nécessaire au développement de ses larves. Très rares, les vieux noyaux forestiers doivent donc être préservés. La LPO a monté 2 Contrats Natura 2000 « sénescence » pour un privé et une commune, en forêts alluviales de la vallée de la Charente : pendant 30 ans, ils ne

réaliseront aucune intervention sylvicole sur leurs arbres, qu'ils soient sur pied ou au sol.

Pour la cistude, la LPO a amélioré la fonctionnalité d'un site de ponte chez un particulier. Sa situation idéale, pente orientée au sud surplombant un vaste étang tourbeux, était entravée par l'ombrage de la végétation freinant le réchauffement du sol. Débroussaillage et apports de sable de granulométrie hétérogène, ont permis de dégager une vaste zone ouverte où la cistude pourra fouir le sol lors de la ponte.

Boisement sénescent
© Alexis Orseau



Collaborer, c'est efficace !

Sur les sites Natura 2000 forestiers, LPO et CETEF (organisme forestier) œuvrent ensemble. Quels résultats ! Parmi les 359 propriétaires rencontrés et conseillés (61 en 2017), 243 ont signé une Charte Natura 2000 (41 en 2017) : 67 % de réussite, belle preuve d'un partenariat dynamique pour sensibiliser et préserver !



Chaniers : retour à la nature !

Sollicités par les élus de Chaniers (17), la LPO et un expert forestier ont proposé un ambitieux projet de renaturation sur une parcelle communale de 1,5 ha : la peupleraie vieillissante a été remplacée par un boisement naturel dense, une haie et une ripisylve. Au centre, la dépression

humide redevient frayère. Plus loin, des places de pêche le long de la Charente ont été définies ainsi qu'un sentier de découverte et la pose de ruches, laissant dans le fond de la parcelle la nature s'exprimer librement et accueillir la biodiversité !



Rosalie des Alpes
© Émilie Général

9 700

C'est le nombre de connexions internet sur les 10 sites d'information dédiés gérés par la LPO, soit 400 de plus qu'en 2016.
<http://natura2000valleecharente.n2000.fr/>

120

C'est le nombre de dossiers d'incidences visés et 200 communes conseillées.



Créer les
conditions
d'une bonne
gouvernance
démocratique
et écologique

**Prospection
d'un parc éolien**
© Alexis Orseau

« Biodiversité et aménagement »



Éolien et biodiversité

La LPO a poursuivi l'animation du programme national « Éolien et Biodiversité » constitué en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et les représentants de la filière éolienne. Ce programme vise à améliorer l'intégration environnementale des parcs éoliens, notamment en identifiant les impacts potentiels et les moyens de les éviter, de les réduire voire, en dernier recours, de les compenser.

L'année 2017 a été marquée par la publication par la LPO de la première étude traitant de l'impact des éoliennes sur les oiseaux à l'échelle nationale. Basée sur la compilation de 197 rapports de suivis environnementaux réalisés entre 1997 et 2015 sur 142 parcs éoliens français, celle-ci analyse les modalités de suivis mises en œuvre et les impacts constatés en termes de mortalité directe par collision. Elle met en évidence plusieurs facteurs d'impact, au premier rang desquels la proximité des ZPS (deux fois plus de cadavres y sont retrouvés et ceux-ci appartiennent bien plus qu'ailleurs à des espèces patrimoniales), les espaces vitaux des rapaces (très sensibles aux collisions) et les voies de migrations (les passereaux migrateurs nocturnes constituent le premier cortège d'oiseaux impactés par les éoliennes).

Cette étude de la LPO a été largement relayée dans les médias et a fait l'objet de plusieurs présentations : aux 23^{èmes} rencontres du Groupe Vautour France, à la Journée FRB 2017 et au Séminaire éolien et biodiversité 2017.

Ce dernier séminaire, organisé par la LPO à Artigues-près-Bordeaux, a réuni plus de 400 experts - bureaux d'études, associations naturalistes, chercheurs, professionnels de l'éolien, services de l'État - durant deux journées consacrées respectivement à l'éolien terrestre et marin. Il a permis d'aborder de nombreuses thématiques (oiseaux, chiroptères, mammifères marins, nouveaux outils technologiques, apport des sciences participatives, etc.) et de bénéficier des retours d'expériences de l'étranger (Danemark, Royaume-Uni, Allemagne) notamment pour l'éolien en mer. Les actes de ce séminaire seront publiés au premier trimestre 2018 et viendront enrichir la bibliographie du programme éolien et biodiversité mise à disposition du public sur <http://www.eolien-biodiversite.com>

La LPO s'est également investie dans le groupe de travail mis en place par le ministère pour actualiser le protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres dont la publication est attendue en 2018.



AGRIBIRDS, fin des tests sur le terrain

L'année 2017 a vu la fin des tests d'inventaires oiseaux dans les exploitations agricoles (1 en Charente-Maritime et 2 en Île-de-France), réalisés de façon parallèle par un ornithologue et un acteur agricole. En 2018, est prévue la création d'un outil informatique proposant aux acteurs agricoles plusieurs protocoles simplifiés qui leur permettront de mesurer l'indicateur « oiseaux », et qui seront adaptés à leur questionnement et à leur situation.

**Aménager en faveur
de la biodiversité**
© Grenoble Habitat



Club U2B : Un espace de réflexion pour mobiliser les professionnels de la construction

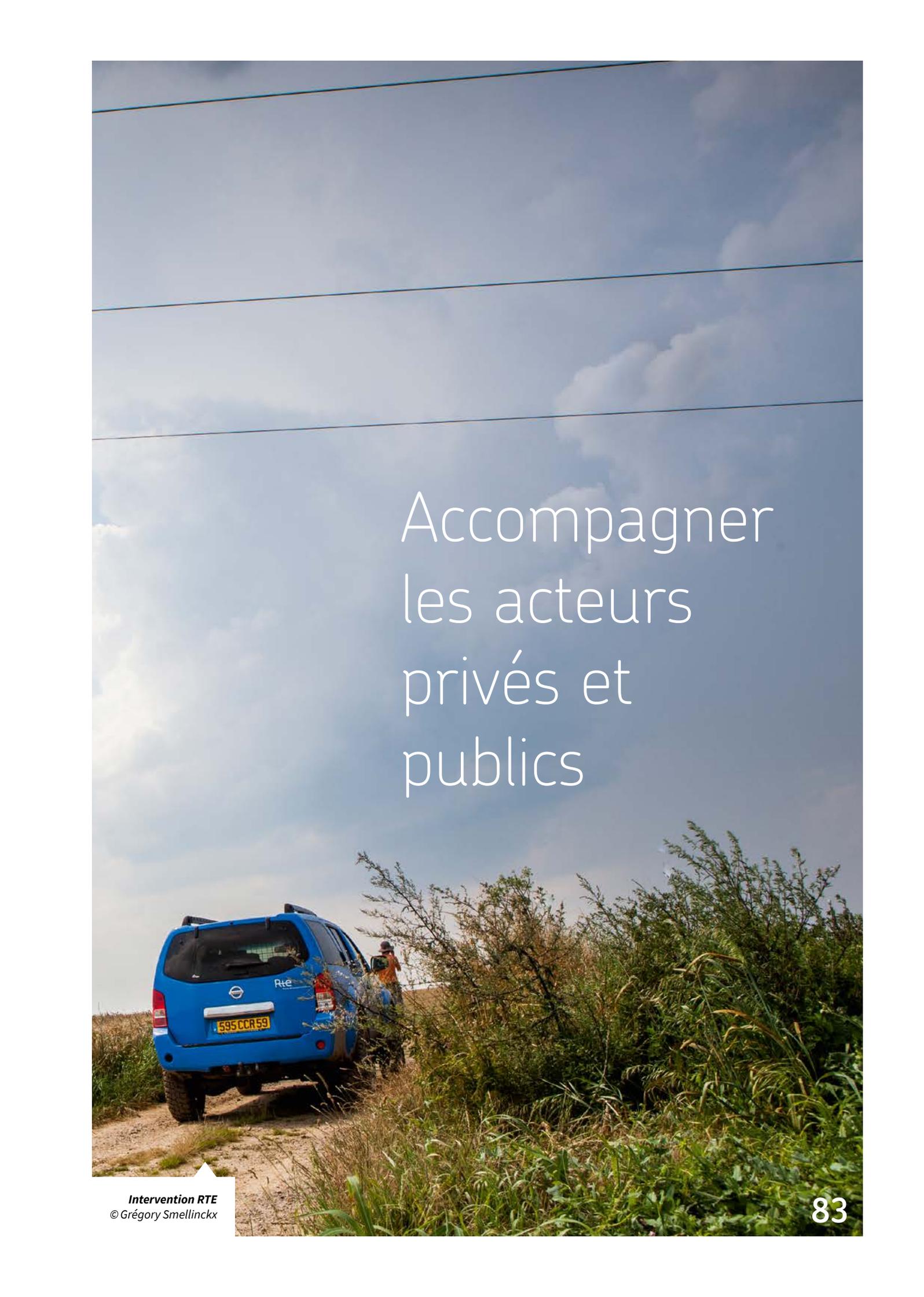
Le Club U2B a été créé en 2013 avec l'ambition de mobiliser les professionnels de la construction pour une meilleure prise en compte la biodiversité dans le bâti.

2017 a été une année de consolidation pour le Club U2B, composé aujourd'hui de 10 mécènes, parmi les grandes entreprises qui construisent la ville en France. Les trois rencontres de l'année ont permis de présenter et débattre sur plusieurs sujets : « Biodiversité et pollution lumineuse » a rassemblé chercheurs, bureaux d'études et associations de protection de la nature ; « Biodiversité dans les écoles » a conduit les participants à visiter la charmaie qui coiffe le bâtiment de l'École des Sciences et de la Biodiversité à Boulogne Billancourt ; « Le danger des façades transparentes et réfléchissantes pour les

oiseaux », sujet qui a passionné les architectes et bureaux d'études présents et qui a été repris dans un article de presse professionnelle Batirama (30/12/2017).

Par ailleurs, la LPO a contribué au concours 2017 de la Capitale française de la Biodiversité sur le thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ». 10 associations locales LPO ont montré leur savoir-faire et partagé leur expérience dans le cadre des ateliers régionaux organisés par Natureparif (Montpellier, Nice, Rennes, Lille, Albi, Grenoble, Strasbourg, Poitiers, Bordeaux, Limoges et Nancy). Cette opération a renforcé l'image d'un réseau LPO très actif pour favoriser la nature en ville.

<https://urbanisme-bati-biodiversite.fr/>



Accompagner les acteurs privés et publics

Phragmite des joncs
© Fabrice Croset

« Inciter à la prise en compte de la biodiversité par les entreprises »



EDF

EDF (Direction Développement Durable et Division Production Ingénierie Hydraulique) et la LPO entretiennent un partenariat depuis 2012 autour d'un programme d'échanges de compétences et de connaissances en vue d'améliorer les pratiques de l'entreprise.

En 2017, un bilan de ce partenariat a été engagé afin de mettre en exergue les actions menées et les avancées de l'entreprise en matière d'intégration de la biodiversité au sein de ses métiers. En parallèle de ce travail, des associations locales LPO ont réalisé des actions avec notamment une formation sur la thématique de « la biodiversité appliquées aux métiers de l'architecture et du bâtiment » délivrée par la LPO PACA à Marseille ou encore le suivi des chiroptères par la LPO Pays de la Loire sur un site de production EDF.

La LPO travaille également avec EDF sur la sensibilisation du personnel à la biodiversité de proximité. Ainsi, les LPO Vienne et Pays de la Loire ont organisé une animation

parents/enfants respectivement sur les sites EDF de Civaux et de Cordemais.

Plus spécifiquement, le partenariat avec la Division Production Ingénierie Hydraulique (DPIH) a permis, quant à lui, de développer avec les associations locales LPO de nombreux projets répartis sur les sites de production de l'entreprise. Les thématiques abordées, très diverses, portent sur le suivi des oiseaux dans les roselières, la protection des rapaces dans les Pyrénées, la création de gîtes artificiels pour la conservation du Lézard ocellé ? etc. EDF Energies Nouvelles travaille aussi avec la LPO sur un projet expérimental de mesures compensatoires avec la plantation de *Miscanthus giganteus* en plaine agricole, site de prédilection pour la nidification des busards. Une recherche bibliographique exhaustive a également été réalisée afin d'évaluer la possibilité de réduire le risque de collision des rapaces avec les pales d'éoliennes à travers l'utilisation de la dissuasion acoustique.



CEMEX

Parmi les actions menées au cours de la quatorzième année de partenariat entre CEMEX et la LPO, on peut noter la poursuite du programme ROSELIERE ou encore la préservation d'espèces protégées tels l'Élanion blanc ou le Sonneur à ventre jaune. Dans le cadre de la démarche de développement de la biodiversité sur les unités de production bétons, et afin de valoriser les actions menées sur les sites CEMEX, un projet de labellisation a été initié en 2016 avec la création d'un panneau d'affichage conçu pour être apposé à l'entrée des sites. En 2017, 4 sites CEMEX répondant aux critères de la LPO ont pu bénéficier de ce panneau.

Sonneur à ventre jaune
© Frédéric Lécureur

Blue Green

De 2010 à 2016, la LPO et la société Blue Green, gestionnaire de parcours de golf, ont mené un travail d'identification des enjeux faunistiques et floristiques ainsi que des moyens de gestion à déployer sur les golfs pour conserver la biodiversité. Au cours de l'année 2017, Blue Green a souhaité poursuivre son engagement aux côtés de la LPO à travers la signature d'une nouvelle convention de 3 ans et un accompagnement de la LPO dans le programme de sciences participatives « Oiseaux des jardins ». La LPO a préparé une session de formation pour le premier trimestre 2018 à destination des intendants gestionnaires des golfs

pour une meilleure compréhension et appropriation des mesures de gestion des zones humides, d'aménagements d'abris pour la faune et de gestion des espèces exotiques envahissantes. Les deux partenaires ont également mis à profit cette année 2017 pour initier une démarche de production d'indicateurs simplifiés afin de suivre l'évolution de la biodiversité sur les parcours de golf. Ce travail se poursuivra en 2018 tout en accompagnant le réseau Blue Green dans de la communication vers ses clients autour de la biodiversité abritée par les golfs et les mesures de gestion œuvrant pour son maintien.

SNCF Réseau

Un partenariat a été initié en 2015 avec SNCF Réseau pour renforcer la prise en compte de la biodiversité par l'entreprise. Au cours de l'année 2017, l'accent a été mis sur la sensibilisation à travers le lancement d'un projet de « serious game » pour une meilleure intégration de la biodiversité au sein des métiers de l'entreprise. SNCF Réseau a également poursuivi le travail de réflexion mené conjointement avec RTE et ENEDIS sur la gestion de l'avifaune sur les installations électriques. L'année s'est achevée par une journée d'échanges des réseaux de la LPO et de l'entreprise sur les retours d'expériences des actions menées jusque-là en faveur de la biodiversité afin d'identifier les thématiques de travail à engager ensemble à l'avenir.

Les travaux réalisés durant l'année seront maintenus en 2018 avec un développement en région des partenariats LPO/SNCF réseau. L'année 2017 a également été marquée par le lancement pour 3 ans d'un nouveau partenariat de la LPO avec SNCF afin d'accroître leur prise en compte de la biodiversité dans leurs pratiques de gestion.

RTE et la LPO sur la même ligne

Depuis 2004, année de la création du Comité National Avifaune, RTE et la LPO collaborent activement à la protection des oiseaux. En 2017 la convention de partenariat a été renouvelée pour 3 ans. En plus du travail commun au sein du CNA et de la participation à un mécénat de compétence, les actions n'ont pas manquées : réalisation d'un cahier technique, travail sur un abécédaire pour la protection de l'avifaune destiné aux agents, contribution à la sauvegarde du Balbuzard pêcheur nichant sur les pylônes, participation à l'Atlas national de la migration, contribution aux journées mondiales de la migration.

Vipère péliade
© Jean-Jacques Carlier



Biodiversité et lignes électriques

Dans l'objectif de concilier la protection des oiseaux et la qualité de distribution d'électricité, notamment en lien avec la Cigogne blanche, la LPO a poursuivi en Charente-Maritime les partenariats techniques avec RTE et Enedis. Le savoir-faire acquis en Charente-Maritime est valorisé au niveau national (comité national avifaune) et auprès des autres départements.

La LPO et Enedis avaient signé en juin 2016 une nouvelle convention de partenariat. Les actions de sécurisation du réseau électrique, débutées en 2012, se sont poursuivies avec de nouveaux déplacements de nids de cigognes.

Pour la troisième année consécutive, RTE et la LPO ont réalisé une sensibilisation pédagogique et du grand public à l'occasion de la Fête de la Nature. Un autocollant et une

BD ont été édités. Un partenariat entre RTE et L'OISEAU MAG Junior a vu le jour pour le numéro d'automne 2017.

Le partenariat d'études avec RTE Ingénierie a débuté en 2014. Deux accompagnements de chantiers ont été réalisés en 2016. Puis, en 2017, deux études environnementales ont été finalisées et un projet a été suivi et accompagné par la LPO en phase travaux. Ces travaux lourds se sont déroulés conformément aux prescriptions environnementales de la LPO.

Le suivi des déclenchements, initié en 2011, s'est poursuivi sur une grande partie du territoire de RTE Nantes afin de déterminer les causes des microcoupures et de trouver des solutions de protection du réseau tout en protégeant l'avifaune.



Agir pour
la biodiversité
de proximité

« Refuges LPO »

Chiffres-clés 2017

23 476 Refuges LPO dont 325 collectivités, 142 entreprises, 1 638 établissements, 557 balcons, 20 814 jardins.

Une centaine de participants mobilisés au colloque « Objectif Zéro Phyto »

Suite à la mise en application de la « Loi Labbé », interdisant l'usage des produits phytosanitaires par les collectivités (1^{er} janvier 2017) et les particuliers (1^{er} janvier 2019), la LPO a organisé un événement national visant à promouvoir les bonnes pratiques de gestion écologique des espaces verts auprès des professionnels, le 18 octobre 2017 à Paris.

Le colloque « Objectif Zéro Phyto », financé par l'appel à projets ECOPHYTO, a réuni une centaine de participants venus partager leurs connaissances et expériences sur les alternatives aux produits phytosanitaires, en présence de plusieurs spécialistes, dont les coordinateurs Refuges LPO.

Le sénateur Joël Labbé a ouvert l'événement et témoigné de son engagement pour l'écologie. Plusieurs entreprises et collectivités du réseau Refuges LPO ont présenté leurs actions : Enedis, Ville de Niort, SNCF Réseau, Dynacité et Jaboulet.

Cette rencontre a permis de démontrer que la suppression des produits phytosanitaires devient possible dès lors qu'on accepte de changer son regard sur la nature en ville et d'adapter ses pratiques de gestion.

<https://refuges.lpo.fr/> (rubrique Agir, Gérer en Zéro phyto)

Abeille
© Fabrice Cahez

Un nouveau site web pour le réseau des Refuges LPO !

Véritable base de connaissances sur la nature de proximité et support de diffusion des bonnes pratiques, le nouveau site web Refuges LPO est un outil incontournable pour animer et fédérer le réseau des 23 000 Refuges LPO. Certains contenus sont accessibles à tous et d'autres sont exclusivement réservés aux propriétaires de refuges abonnés : nombreuses fiches thématiques sur les espèces (mammifères, oiseaux, insectes...), informations pratiques ou techniques concernant l'actualité, conseils, guides, etc.

<https://refuges.lpo.fr/>

Compost
© Alexis Orseau



11 sites historiques gérés par le CMN, classés Refuges LPO

Depuis 2014, la LPO et le CMN (Centre des Monuments Nationaux) œuvrent conjointement pour sensibiliser le grand public et protéger la biodiversité dans les différents sites en créant des Refuges LPO.

À travers les 11 refuges déjà créés, la LPO intervient pour réaliser des inventaires de la faune et de la flore, proposer des aménagements du site, des animations et conseiller

sur la gestion des espaces verts et des espèces protégées du bâti. Ce partenariat unique permet de conjuguer le patrimoine culturel et naturel. Les actions de protection menées sur les sites du CMN labellisés Refuges LPO seront valorisées dans un guide technique publié prochainement sur le site web de la LPO.

Mésange bleue
© Jean-Jacques Carlier

« Oiseaux des jardins »



L'Observatoire des oiseaux des jardins

L'année 2017 a battu des records de participation ! Plus de 10 300 personnes ont été actives au sein de l'Observatoire et plus de 7 000 jardins ont participé lors du week-end national de comptage de fin janvier, et cela grâce à une très bonne couverture médiatique de l'évènement par la presse. L'Observatoire des oiseaux des jardins, porté par la LPO et le MNHN, continue à se développer depuis 2012, avec le soutien de Cemex, Blue Green et Unis Cartouches. 2 320 000 données ont été collectées au total depuis son lancement, grâce notamment à l'animation locale du programme par les associations partenaires qui permettent de mobiliser massivement les observateurs, avec les outils proposés (poster, exposition, flyer...). Un nouvel outil, apprécié à la fois par les participants et les relais du programme, a été mis en place en 2017 avec la publication de fiches espèces détaillées permettant aux contributeurs de mieux connaître et reconnaître

les espèces qui visitent les jardins. Pour la première fois en 2017, les données collectées ont fait l'objet d'une thèse encadrée par le MNHN afin d'étudier le lien entre agriculture intensive et visite des certaines espèces d'oiseaux granivores dans les jardins en hiver. Une première pour ces données issues de la collecte par le grand public et qui laisse envisager d'autres utilisations possibles.

490 000

C'est le nombre de données collectées en 2017 par les 10 341 participants.



Sensibiliser
et éduquer

« Éducation à l'environnement »

L'éducation à l'environnement, un pilier de l'action de la LPO

La LPO inscrit depuis de nombreuses années la question de l'éducation et de la sensibilisation des publics, en particulier des plus jeunes, au cœur de sa stratégie. Elle collabore pour cela avec de nombreux acteurs de l'éducation pour renforcer la place de la biodiversité et des grandes problématiques environnementales dans les processus apprenants.

Forte de la mobilisation de ses animateurs nature, la LPO est reconnue pour ses compétences en matière d'éducation et de sensibilisation à la nature. Grâce à son réseau d'associations locales, ce sont plus de 360 000 personnes qui ont été sensibilisées en France en 2017, avec près de 10 000 actions engagées.

En moyenne chaque année, près d'un tiers des personnes sensibilisées par la LPO dans ses programmes d'éducation à l'environnement le sont en milieu scolaire. Rien de mieux que de se rendre sur site pour faire découvrir les espèces et donner à voir la biodiversité à l'œuvre. La LPO organise de nombreuses sorties nature notamment sur les sites protégés et réserves naturelles qu'elle gère en direct.

Se former pour rester performant en éducation à l'environnement

Chaque année, les animateurs du réseau LPO se retrouvent en séminaire autour d'un thème central. Accompagnés par des chercheurs (par exemple, le CNRS) et des professionnels de l'éducation, les animateurs peuvent enrichir leurs connaissances et leurs compétences. Ce séminaire est également l'occasion d'échanger sur les pratiques d'animation et les différents outils pédagogiques. En 2017, le séminaire a eu lieu dans l'Hérault, sur le thème « Aller vers les publics non captifs ».

Retour sur les grands événements de sensibilisation des publics en 2017

• 2 février

Journée mondiale des zones humides

Pour cette édition sur le thème « Des zones humides pour la prévention des catastrophes », 38 structures LPO ont organisé 120 animations sur le terrain, sensibilisant ainsi près de 2 300 personnes.

• Du 17 au 21 mai

Fête de la Nature

La 11^e édition de la Fête de la nature était consacrée aux « superpouvoirs de la nature ». Cet événement permet à toute personne de découvrir un peu plus le milieu naturel qui l'entoure. Le programme des animations de la LPO a permis de sensibiliser 5 500 personnes.

• 16 et 17 septembre

34^e Journées européennes du patrimoine

Organisées sur le thème « Jeunesse et patrimoine », elles ont compté une trentaine d'animations de la part de la LPO, pour faire découvrir le patrimoine naturel au grand public.

• 30 septembre et 1^{er} octobre

EuroBirdwatch

Les journées européennes de la migration sont organisées chaque année le premier week-end d'octobre par BirdLife International. En France, cet événement est organisé par la LPO. En 2017, une centaine d'événements ont mobilisé le réseau des acteurs naturalistes français.

« Becs et ongles » devient « Rapaces » au Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse

Divinisés, mythifiés, étudiés... ils continuent de susciter la crainte chez certains ou l'admiration pour d'autres. « Rapaces », la nouvelle exposition temporaire présentée au Muséum de Toulouse, explore ces liens si particuliers qui unissent les hommes et les rapaces. Inspirée de l'exposition « Becs et Ongles » conçue par le réseau Éducation Pyrénées Vivantes, cette nouvelle exposition a été refigurée durant l'année 2017. L'équipe de coordination du réseau Éducation Pyrénées Vivantes / LPO France a ainsi collaboré avec les équipes du Muséum de Toulouse pour faire évoluer la création initiale présentée à Bagnères de Bigorre en 2013 et y adjoindre les collections naturalistes du muséum.

Présentée à la presse le 9 octobre 2017 en présence d'Allain Bougrain Dubourg et inaugurée le 10 octobre par les Directeurs de la LPO et du Muséum de Toulouse, cette exposition et la programmation associée, fruits d'un partenariat Muséum de Toulouse - LPO, ont déjà rassemblé 40 000 visiteurs.

Le Réseau Éducation Pyrénées Vivantes est un réseau transfrontalier de 60 structures d'éducation à l'environnement des Pyrénées animé et hébergé par la LPO.



« Séjours nature »

De nouvelles destinations

Voyager avec la LPO, c'est observer, photographier, apprendre et comprendre avec un expert de terrain. Après la confirmation de l'attrait du public et des adhérents pour les séjours nature, la LPO est entrée dans une phase de développement en proposant de nouvelles destinations comme l'Islande ou l'Afrique du Sud. Un premier programme a été publié début 2017 pour le salon Destination nature de Paris, puis la version 2018 a été présentée lors des festivals de Ménigoute et de Montier-en-Der à un public intéressé. Au final, pas moins de 30 séjours dont 6 à l'étranger ont fait voyager et ont sensibilisé 266 personnes, de la Bretagne à l'Himalaya.

Voyage nature
© Escursia

« De nouveaux outils pour sensibiliser les publics »



Le Fonds MAIF pour l'Éducation apporte son soutien à la LPO

Le Fonds MAIF pour l'Éducation soutient depuis sa création en 2009 des actions originales et innovantes favorisant l'accès à l'éducation pour tous et le partage de la connaissance. La préservation de l'environnement est un enjeu majeur, et comme les enfants d'aujourd'hui sont les décideurs de demain, la MAIF a choisi d'être partenaire de la LPO en soutenant la mise en œuvre d'un programme pédagogique « Biodiversité et changements climatiques ». Ce projet s'est développé auprès d'une centaine d'élèves de l'école élémentaire de Saint-Médard d'Aunis, alternant activités en classe et sorties en plein air. Une formation sur cette thématique a également été réalisée auprès d'une soixantaine de professeurs des écoles à l'Université de La Rochelle en décembre 2017.

Animation
© Alexis Orseau

Signer l'oiseau

L'accessibilité des publics sourds et malentendants s'est développée sur les Réserves naturelles nationales de Charente-Maritime (Moëze-Oléron, marais d'Yves, Lilleau des Niges) avec la réalisation de trois animations nature accompagnées d'un interprète en langue des signes et la conception de supports numériques spécifiques.



Nouer des partenariats durables

« Partenariats privés »

La démarche partenariale de la LPO

L'entreprise est un partenaire naturel de la LPO, pour autant que ses engagements et sa volonté d'agir soient en phase avec les valeurs et les attentes de l'association, tant vis-à-vis de ses activités en faveur de la biodiversité que sur le plan économique et social.

À cette démarche sélective, la LPO associe un principe de communication graduée, de façon à engager son image dans les partenariats proportionnellement au degré d'expertise et d'engagement qu'ils représentent.

Au-delà d'une simple relation financière, le rapprochement avec une entreprise est l'occasion d'un partenariat riche de sens et porteur pour les deux parties. Par la mise en relation des équipes respectives, il rend possible le développement d'échanges constructifs et la mutualisation des savoir-faire. La LPO peut mobiliser ses équipes et son expertise pour accompagner son partenaire dans ses démarches DD ou RSE, avec des objectifs multiples : amélioration des pratiques de l'entreprise (ex : une meilleure prise en compte de la biodiversité), sensibilisation du personnel ou de ses clients et fournisseurs... (Retrouvez des exemples détaillés : EDF, SNCF Réseau, CEMEX et Blue Green en pages 84, 85 et 86).

En nous donnant l'occasion de toucher un public différent des seuls sympathisants, les partenariats représentent un relais important de communication pour notre association.

La présence de la LPO sur l'ensemble du territoire national permet de mener des actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional.



Entretien des
espaces verts
© Cemex

Les chiffres clés de 2017

45 partenaires privés (entreprises et Fondations), une soixantaine de projets soutenus, plus de 1,1 million d'euros de financements perçus soit près de 7,3 % du budget de l'association. La LPO privilégie des partenariats qui s'inscrivent dans la durée (près de 5 ans en moyenne). Cela permet d'entreprendre un travail approfondi avec les partenaires.

Actions menées en 2017 avec 7 grands partenaires de la LPO



Acteur majeur dans l'industrie des matériaux de construction (exploitation de carrières, production de bétons prêts à l'emploi), **CEMEX** est également l'un des partenaires historiques de la LPO. La quatorzième convention a permis de prolonger le travail engagé autour de l'amélioration des pratiques opérationnelles de CEMEX sur ses sites d'exploitation et de soutenir 5 projets en faveur de la biodiversité.



Le groupe **EDF** et ses filiales sont partenaires de la LPO autour d'un programme d'échanges de compétences et de connaissances pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de l'entreprise. Un partenariat riche qui comprend des travaux prospectifs sur l'évolution des métiers et des infrastructures, des expertises écologiques sur de nombreux sites, une sensibilisation des salariés et un volet mécénat en faveur des programmes LPO, différents suivis d'espèces présentes sur les sites EDF, une expérimentation de récréation d'habitats pour la nidification des busards cendrés et des roseaux sur des zones de cultures céréalières...



CDC Biodiversité a établi une convention de partenariat avec la LPO en 2016 pour 5 ans. Elle soutient le projet de préservation, de restauration et d'évaluation d'habitats côtiers d'intérêt européen de la baie de l'Aiguillon dont les actions visent la valorisation écologique de la baie ainsi que la sensibilisation du public. Ce partenariat s'inscrit dans le programme **NATURE 2050** lancé par CDC Biodiversité en 2016, qui agit pour l'adaptation des territoires au changement climatique et à l'amélioration de leur biodiversité à l'horizon 2050.



La Fondation Nature & Découvertes est un partenaire de longue date de la LPO. En 2017, son comité de sélection a retenu 8 projets LPO dont 2 pour la LPO France. Par ailleurs, 10 projets ont fait l'objet d'opérations « L'Arrondi en caisse » engagées dans 12 magasins avec reversement des sommes aux programmes locaux de la LPO (ex : les hirondelles à Paris).



Le groupe **Danone** et la marque **evian** sont impliqués dans la préservation des zones humides avec la Convention de Ramsar. Ils soutiennent à ce titre les actions de la LPO à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides (organisation d'animations et d'évènements spécifiques) et le développement de l'association Ramsar France. À l'occasion du lancement d'**evian Fruits & Plantes**, la marque d'eau minérale a également soutenu le développement de la plateforme de bases de données naturalistes **Faune-France** pour améliorer la connaissance de la faune et protéger la biodiversité.



En 2017, le partenariat avec **Vinci** a été renouvelé dans la continuité des actions menées depuis 2014 autour du programme **Faune-France** et de projets portés par les LPO locales concernées par le tracé du réseau autoroutier du groupe. L'expertise de la LPO France est également mobilisée pour évaluer l'efficacité des aménagements réalisés ces dernières années en faveur de la biodiversité tout au long du réseau.



Né de la fusion de Réseau Ferré de France (RFF), SNCF Infra et de la Direction de la Circulation Ferroviaire (DCF), l'entreprise a rejoint les partenaires de la LPO en 2015. Très concrètement, la LPO et **SNCF Réseau** travaillent sur plusieurs axes que sont le partage de connaissances, l'évolution des approches méthodologiques et l'observation naturaliste (identification des enjeux spécifiques nécessitant une évolution des pratiques). Une convention signée avec la Direction Maintenance et Travaux permet d'apporter des solutions et de répondre aux besoins de formation au plus près du terrain.

Durant l'année 2017, de nombreuses entreprises et fondations ont été partenaires de la LPO



Botanic, l'enseigne de jardinerie de référence en matière de jardinage écologique est partenaire du programme Refuges LPO depuis 2012. Cette année, de nombreuses actions conjointes de sensibilisation ont été menées auprès des écoles, dans les magasins (près de 30 animations LPO lors d'un week-end « Les oiseaux de nos jardins »), et sur la thématique des pesticides. Au niveau commercial, la gamme de produits LPO - Botanic s'est enrichie de nouvelles références.



Avec **Enedis**, c'est encore le programme Refuges LPO qui est soutenu via un partenariat visant à sensibiliser l'ensemble des salariés de l'entreprise (38 000) à la protection de la nature de proximité. Dans ce cadre, un jeu-concours a été organisé avec succès sur la page Facebook d'Enedis, et le programme d'actions de sensibilisation mis en œuvre sur le site de formation de la Pérôlière suit son cours.



Vrai (Triballat-Noyal), la marque de produits laitiers biologiques est depuis 2015 partenaire institutionnel du programme Agriculture et biodiversité de la LPO. À ce titre, elle soutient nos projets en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement parmi lesquels le programme Paysans de nature® et son réseau de fermes agro-écologiques, mais également des actions de terrain avec des lycéens en section agricole.



Pour **RTE**, le partenariat a pris de l'ampleur dans le cadre de son renouvellement en 2017. Côté accompagnement métier, le travail d'échange et de mutualisation des connaissances s'est étendu à deux sujets techniques supplémentaires : la QdE (qualité de l'électricité) et la R&D (recherche et développement). Le Guide de la protection des oiseaux dans les activités de RTE destiné aux équipes de RTE est en voie de finalisation. Côté mécénat, RTE est devenu partenaire de la Mission Migration et a soutenu le projet d'Atlas de la migration, ainsi que les Journées européennes de la Migration.



Le groupe **Mars Petcare**, partenaire de la LPO depuis 2016, soutient le programme « Les chats domestiques et la petite faune sauvage ». L'objectif est d'informer le grand public et d'apporter des solutions pour mieux concilier la présence de cet animal de compagnie très apprécié avec la petite faune du jardin et limiter son impact sur celle-ci.



Léa Nature, membre du Club 1% pour la Planète, reverse une partie de son chiffre d'affaires à des projets LPO à travers ses marques Jardin Bio et Biovie (produits issus de l'agriculture biologique ou écologiques). Ce soutien est notamment axé sur des projets en faveur de la préservation des zones humides, des espaces agricoles, d'éducation et de découverte de la nature.



Food4good, première marque française de produits de la mer éco-responsables, est partenaire de la LPO depuis 2011. La marque soutient les actions en faveur de la préservation des oiseaux et des écosystèmes marins.



Le **Club U2B** (Urbanisme, bâti et biodiversité) est le club de réflexion qui regroupe chaque trimestre autour de la LPO des structures publiques et privées du secteur de l'urbanisme et de la construction. L'idée est de stimuler les échanges autour de retours d'expérience exemplaires et des résultats de la recherche pour faire émerger des solutions concrètes et innovantes en faveur de la biodiversité en ville. Les informations sont diffusées via le site internet dédié <http://urbanisme-bati-biodiversite.fr>

Les entreprises partenaires : Bolloré logistics & Services, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, CEMEX, la Compagnie de Phalsbourg, l'EPADESA, Nacarat, l'UNEP, le groupe Vinci et Vinci Construction, soutiennent le Club U2B et participent activement à ses travaux.



Concernant les fabricants du secteur sport optics, la LPO a développé deux partenariats. **Leica** soutient nos actions tout à la fois d'un point de vue financier et technique avec le prêt de matériel d'observation. **Nikon**, de son côté, a soutenu la diffusion de guides Sorties Nature.



D'autres entreprises ont également aidé la LPO dans ses missions. Parmi celles-ci, la **SNCF** soutient le développement du programme Faune-France en Île-de-France et bénéficie de notre expertise sur la biodiversité présente dans des gares et les lignes Transilien; tandis que le **Crédit Mutuel Océan** nous aide pour des opérations régionales d'éducation à l'environnement. L'enseigne de grande distribution **Super U** à travers son magasin de Trégastel (Côtes d'Armor) soutient quant à elle des études sur l'espace marin environnant la réserve naturelle nationale des Sept-Îles.



Enfin, en 2017 la LPO a été partenaire du film documentaire La Vallée des loups (**Pathé**), ce qui a donné lieu à des opérations de communication croisées (interview dans L'OISEAU MAGAZINE, jeu-concours sur notre site avec des DVD à gagner, etc.).

À ces différents partenariats s'ajoutent des accords conclus avec des fondations



À l'international et précisément au niveau du bassin méditerranéen, la LPO poursuit son action au sein du consortium BirdLife International pour la mise en œuvre du programme **CEPF** (Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques) dans le hotspot de la biodiversité du bassin méditerranéen. La LPO est le coordinateur pour les pays de l'Afrique du Nord. Ce projet est soutenu par 7 bailleurs bilatéraux dont l'**Agence Française de Développement**.



Avec la **Fondation Mava**, la LPO poursuit son engagement pour le retour du Gypaète barbu à travers le Life Gypconnect, tandis que la **Fondation Prince Albert II** de Monaco et le bureau d'études naturalistes **ECO-MED** permettent à la LPO de développer un important programme en faveur de l'Aigle de Bonelli. De son côté, la **Fondation Itancia** soutient l'acquisition de connaissances scientifiques et plusieurs projets de sensibilisation à l'environnement en lien avec la Réserve naturelle nationale des Sept-Îles.

Tout au long de 2017, d'autres entreprises ont été partenaires de la LPO, notamment...

Partenaires privés

VIE SAUVAGE



Beeflow



Escursia (séjours nature)



GOOD MOOV



NATIXIS



Sites et Paysages (Campings)



Unis Cartouches



Partenaires média et événement

MILAN PRESSE



Ménigoute



Festival de Montier-en-Der



Fête de la Nature



Journées mondiales des zones humides





Communiquer



Mélenchon, Hamon, Macron, Fillon... Blanchon... Opération secret Défense !

« La nature s'efface, mais que proposent les candidats ? », telle était la phrase d'accroche de l'évènement médiatique que la LPO avait préparé depuis plusieurs semaines et qui s'est déroulé dans le quartier de la Défense mercredi 19 avril, à quelques jours du premier tour des élections présidentielles.

Tout avait commencé à l'automne dernier, lors des premiers contacts avec TBWA, troisième agence de communication en France. La LPO cherchait à s'appuyer sur des professionnels pour tester une première campagne institutionnelle sous la forme d'un évènement. TBWA était intéressée pour soutenir une cause d'intérêt général (en s'investissant gratuitement, ne faisant payer que les coûts directs du projet). Au début de l'année 2017, nous nous sommes mis d'accord pour mettre en œuvre une opération autour de l'élection présidentielle. Grâce à toutes les informations données par la LPO, les créatifs de l'Agence ont « phosphoré ». Trois idées ont émergé.

La première était un visuel représentant des dominos (chacun d'entre eux symbolisant une espèce) qui chutent les uns après les autres. Peu parlant.

La deuxième des plantes en pots, avec pour chacun le nom d'un candidat, un compteur du temps de parole sur la biodiversité, et un arrosage proportionnel... trop compliqué et un risque d'avoir à dire notre préférence.

La troisième était la plus compliquée à mettre en œuvre, mais la plus intéressante. Réalisé le dessin géant d'un blanchon sur le parvis de la défense, livré au public, et qui s'efface sous les pas indifférents des passants : un évènement fort pour symboliser la nature qui disparaît dans une quasi-totale indifférence.

Un grand merci aux salariés et bénévoles qui ont courbé l'échine pendant plus de 5 heures pour obtenir ce beau résultat. Nous n'avons pas encore obtenu toutes les retombées que nous escomptions mais la LPO s'est fait remarquer, et de quelle manière !

<https://www.youtube.com/watch?v=K7I7-enr6RU>

« Site LPO et réseaux sociaux »

Le site LPO

En 2017, le site *lpo.fr* a été visité 793 024 fois par 553 196 personnes. La fréquentation a été constante. Au total sur l'année, 434 309 pages actualités ont été consultées avec un taux de rebond de 65,53 %, plus de la moitié des visiteurs repartent donc après avoir consulté une seule page.

43,5 % de nos visiteurs viennent sur le site par l'intermédiaire d'un moteur de recherche, Google en tête (93,32 %), 22,4 % en saisie directe de l'adresse ou via leurs marque-pages, 19,3 % par l'intermédiaire des réseaux sociaux, Facebook en tête (93,73 %) et 11,8 % par l'intermédiaire de liens sur d'autres sites, hors moteurs de recherche solidaires, agrégateurs de réseaux sociaux et moteurs de recherche qui ne tracent pas leurs utilisateurs : *ornithomedia.com / oiseau-mesange.fr / monespace.lpo-boutique.com / lpo-boutique.com*

Les 10 pages les plus visitées sont : la page d'accueil, j'ai trouvé un animal blessé, contacter la LPO et son réseau d'associations locales, Refuge LPO « préservez la biodiversité de proximité », Centres de sauvegarde LPO, l'actualité « comment aider les oiseaux en hiver », adhérer à la LPO, les item Biodiv'acteurs « En mode terrain », les offres d'emploi et l'actualité « comptage oiseaux des jardins de janvier 2017 ».



Blaireau d'Europe
© LPO

191

C'est le nombre d'actualités qui ont été publiées sur le site *www.lpo.fr* en 2017.

13 590

C'est le nombre d'abonnés à la page Twitter de la LPO.

La LPO est présente sur 3 réseaux sociaux différents

Facebook avec près de 133 600 fans et 127 984 abonnés dont 61 % sont des femmes. Temps fort de l'année : le blaireau qui déclenche 2 500 fois un piège photo dans un passage à faune avec lesquelles nous avons réalisé une vidéo. Ce post a généré 59 300 interactions et 386 900 personnes ont vu la publication. D'autres publications sortent également du lot : le relai de l'actu annonçant que Ségolène Royal officialise le braconnage des oies qui a généré 39 100 interactions et touché 423 200 personnes, le quizz oiseaux des jardins qui a généré 34 700 interactions et touché 220 800 personnes.

La LPO est également présente sur Twitter avec 13 590 abonnés dont 52 % sont des femmes. Temps forts de l'année au sein de notre communauté : le relai de l'actu « Stop à l'acharnement contre le renard... » a obtenu 25 600

impressions (Nombre de fois que le tweet a été placé dans la timeline de l'utilisateur alors que celui-ci la consultait) et 822 engagements (Nombre total d'interactions) ; le relai de l'actu « Depuis début janvier 2017, plus de 13 000 animaux ont été accueillis dans les Centres de sauvegarde LPO... » a obtenu 25 600 impressions et 748 engagements ; le quiz « savez-vous reconnaître ces mammifères observables en automne ? » a obtenu 25 300 impressions et 1 600 engagements.

Temps fort de l'année en dehors de notre communauté : le relai de l'actu « Jour après jour, l'Homme fait disparaître la nature. Suivez le direct de La Défense. #LeCandidatDeLaNature » qui a obtenu 28 300 impressions en dehors de notre communauté, 9 300 au sein de notre communauté et 329 engagements.

« Les éditions LPO »



Des partenaires fidèles pour des revues de qualité

Réaliser les outils LPO, informer et communiquer

Le service Éditions s'appuie sur une équipe de cinq personnes à temps complet et deux à temps partiel (pour *Ornithos* et *Rapaces de France*) pour réaliser la majeure partie des productions LPO sur deux grands secteurs : les magazines et les documents imprimés.

Le service réalise ainsi de très nombreux travaux pour les différents pôles et services : courriers aux membres, LPO Infos, Refuges LPO Info, lettres d'informations et plaquettes de présentation des programmes scientifiques, appels à dons, brochures, dépliants, posters, catalogue de la Boutique LPO et son supplément de printemps, autocollants, expositions, panneaux Refuges LPO, panneaux d'information et de signalétique...

Le service apporte aussi conseils et support à l'ensemble du réseau des Associations locales LPO.

C'est au sein du service Éditions que sont créées les chartes graphiques des sites web et que se fait la gestion des réseaux sociaux Facebook LPO et Google+.

Cette année encore les partenariats ont permis d'offrir jeux et concours aux abonnés tout en faisant connaître les magazines à un plus large public, par exemple lors de la sortie en salle du film d'animation *Le Voyage de Ricky* (Paradis Films) ; lors de la Journée mondiale des zones humides avec un livret sur les changements climatiques avec des jeux en partenariat avec evian ; également avec des éditeurs : Piccolia, Glénat, RustiKids... qui nous offrent des ouvrages jeunesse en dotation pour les concours de *L'OISEAU MAG Junior*...

Des échanges d'espaces publicitaires ont également été réalisés avec les magazines *Espèces*, *4 Saisons du jardinage bio*, *La Salamandre* et *La petite Salamandre*, *Image et Nature*.

N'oublions pas les annonceurs qui sont des partenaires réguliers de toutes nos revues et dont la fidélité, pour certains depuis 1985, nous permet de conserver et d'améliorer régulièrement la qualité des magazines.

Un grand merci également aux photographes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qui mettent régulièrement à disposition leurs photothèques, que ce soit pour la réalisation des magazines ou pour les différents supports de communication de la LPO.

Merci également à tous les auteurs qui nous proposent régulièrement des articles.

Et merci à nos fidèles lecteurs et abonnés !



• **L'OISEAU MAGAZINE**

La revue nature de la LPO

Depuis 1985, *L'OISEAU MAGAZINE* est la revue phare de la LPO. Chaque trimestre, une vingtaine de pages sont consacrées aux actions de la LPO et de son réseau d'Associations locales. La qualité et la tenue de la revue sont dues à la participation essentiellement bénévole de nombreux photographes animaliers, certains fidèles depuis la création de la revue. En 2017, ce sont 508 pages qui ont été maquettées pour offrir un plaisir de lecture toujours aussi continu à nos fidèles abonnés.

176

C'est le nombre de dossiers traités par le Service Éditions en dehors des 4 magazines.



• **L'OISEAU MAG Junior**

La nature pour les 7 - 12 ans

Depuis 2010, *L'OISEAU MAG Junior* offre chaque trimestre, sur 28 pages plus 4 pages cartonnées (fiches et jeux à découper), des rubriques attrayantes, pratiques et ludiques pour tout savoir sur les oiseaux et la nature qui nous entourent, et sur les curiosités du monde animal. Nos partenaires nous offrent régulièrement des lots pour récompenser les gagnants des concours.



• **Ornithos**

La revue d'ornithologie de terrain

Depuis 25 ans (1994), c'est LA revue bimestrielle des « ornithos » de terrain qui propose une mine d'articles traitant de l'observation, de l'identification, du statut et de la biologie des oiseaux de France et d'Europe, sans oublier les résultats des recensements, études et enquêtes. Son contenu scientifique rigoureux en fait une revue de référence dans le monde de l'ornithologie.



• **Rapaces de France**

Un hors-série annuel

Depuis 1998, *L'OISEAU MAGAZINE* publie un hors-série annuel consacré exclusivement aux rapaces, écrit par les plus grands spécialistes français. Ce hors-série fait aussi le point sur l'actualité des réseaux « espèces » qui participent à la surveillance de ces oiseaux fragiles.

« Relations presse »

Évènements presse 2017

• 12 avril

Conférence de presse de la 11^e édition de la Fête de la Nature sous le thème « les supers pouvoirs de la nature »

Une cinquantaine de journalistes et de partenaires de la Fête de la Nature étaient réunis au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris. À cette occasion la LPO a organisé une animation autour des oiseaux au jardin des plantes. Les médias ont ensuite relayé quelques-unes des 400 animations proposées par la LPO sur tout le territoire.

• 24 mai

Relâchés de Gypaètes barbus dans les Grands Causses et dans les Baronnies

Quatre Gypaètes barbus de 90 jours, venant de zoos d'Andalousie et d'Autriche, ont été relâchés dans le cadre d'une action de réintroduction menée par la LPO. Le 24 mai, deux jeunes ont été lâchés dans les Grands Causses en Aveyron et le 3 juin dans le PNR (parc naturel régional) des Baronnies provençales. Deux voyages de presse avaient été organisés à cet effet. Plus d'une vingtaine d'articles ont été repris dans les médias : RMC, BFMTV, TF1 Montpellier, France Bleu Lozère, Néoplanète, France Inter, Planète Oiseaux, le Dauphiné libéré, Le temps, La tribune...

• 1^{er} et 2 juillet

Congrès de la LPO à Chatellaillon

L'accent a été mis sur les sciences participatives et les observateurs bénévoles, alliés précieux de la recherche scientifique. Mike Clarke, Directeur Général de l'association anglaise Royal Society for the Protection of Birds* (RSPB) était présent pour partager l'expérience d'Outre-Manche. Le Congrès fut aussi l'occasion d'annoncer en exclusivité le lancement de « Faune France », nouveau portail national inter-associatif, largement relayé par l'AFP, Actu orange, Sciences & avenir, TV5 Monde, Notre temps, Magazine Goplanet, Sud-Ouest, France info...



Bruant ortolan
© Aurélien Audevard

• Été 2017

Vers la fin du braconnage organisé dans les Landes

Nicolas Hulot, ministre en charge de l'Écologie, s'est engagé à mettre un terme au braconnage des Bruants ortolans dans les Landes. La LPO a pris connaissance avec beaucoup d'espoir de cette annonce après 10 ans de combat mené pour dénoncer cette pratique illégale. Chaque année, plusieurs centaines de milliers de passereaux protégés sont victimes de braconnage. La LPO attend désormais que l'État mette un terme au piégeage non sélectif de tous les oiseaux qui s'opère dans les Landes mais aussi dans le sud de la France. La presse s'est largement fait l'écho de cette annonce : une vingtaine d'articles ont été publiés.

• 20 septembre

Conférence de presse multi associations : pour que la France tienne ses engagements en matière de biodiversité en 2017-19, propositions pour la biodiversité

14 associations et fondations dont la LPO, FNE, la SFDE, SFEPM, H&B, surfrider, WWF, Aspas, FNH, Opie, SNPN, se sont réunies le 20 septembre 2017 à Paris pour présenter 19 propositions à mettre en place d'urgence pour atteindre les objectifs fixés pour 2020. Les domaines concernés : politiques nationales et régionales, gouvernance, conservation des espèces, protection des milieux, du climat et de l'énergie, de l'agriculture et de l'alimentation. Chaque année, les associations actualiseront cette plateforme et interpellent le gouvernement sur l'état de prise en compte de ces propositions en fonction du degré d'avancement. Ce dispositif a été relayé par l'AFP, la gazette des communes, Actualités Nature&Société, Actu-environnement.com...

Campagnes institutionnelles

- **Un candidat pour la nature**
Jour après jour, l'Homme fait disparaître la nature, inconscient du drame qui se joue

À l'occasion des présidentielles la LPO a souhaité interpeller les citoyens et les candidats sur les enjeux écologiques, grands absents de cette campagne.

Pour ce faire, elle a fait appel à l'Agence TBWA. Pour rendre visible l'impact direct de l'homme sur la nature, une immense fresque éphémère, un blanchon de 50 mètres par 50 mètres, a été dessinée à la craie sur le parvis de la Défense à Paris. Le lendemain, le mardi 19 avril, en s'acheminant vers leur lieu de travail, les passants ont effacé peu à peu, sous leur pas, le jeune phoque.

Une caméra fixée en haut de la Grande Arche filmait le visuel et son évolution.

L'ensemble a été rediffusé sur un écran géant invitant les passants à interpeller les politiques sur twitter via le #LeCandidatDeLaNature. Un film de 3 minutes retraçant toute l'opération lui a été consacré.



Chiffres clés

54 communiqués de presse (CP), 10 invitations presse (IP) et 2 dossiers de presse, 52 revues de presse hebdomadaires et 10 revues de presse thématiques, 1 tribune dans le Monde, 150 demandes de journalistes traitées, 10 dépêches AFP, 6 conférences de presse, 3 campagnes institutionnelles : #Un candidat pour la nature, living land et l'appel des solidarités.

Partenariats cinéma et média

- **Une sortie événement en partenariat avec la LPO**
le film « La vallée des loups », véritable ode à la vie sauvage

Pendant trois ans, le cinéaste Jean-Michel Bertrand s'est lancé le défi de voir le loup sauvage et de le filmer dans son milieu naturel en France.

Ce film raconte la quête personnelle, l'histoire d'un pari fou tenté par un passionné rêveur, un anti héros capable de briser toutes les barrières pour parvenir à son but : rencontrer des loups sauvages dans leur milieu naturel. Contre toute attente, les prédateurs magnifiques ont offert un peu de leur intimité au bout de trois années passées sur le terrain à bivouaquer en pleine nature par n'importe quel temps.



La vallée des loups
© Bertrand Bodin

En 2017, la LPO a également...

Couvert de nombreux sujets d'actualité : chasse aux oies, tirs de loups, la refonte de la PAC, l'usage du sulfoxaflor, le nouvel arrêté sur les cétacés, le braconnage des ortolans et des pinsons, grippe aviaire, l'affaire du *Torrey Canyon*, l'état des agences de l'eau...

Relayé de nombreux événements : La Nuit de la Chouette, la Fête de la Nature, la Journée mondiale des zones humides, les comptages nationaux des oiseaux des jardins, les Journées européennes du Patrimoine, le colloque Zéro

Phyto, le séminaire éolien, les relâchés de gypaètes dans les Grands Causses et les Baronnies, le lancement de la plateforme Faune France, le Congrès national de la LPO, les journées européennes de la migration, lancement du programme Life Gypconnect, le jeu naturaliste BirdLab...

Relayé ses revues : *L'OISEAU MAG*, *L'OISEAU MAG Junior*, *Rapaces de France* ainsi que le catalogue de la boutique LPO, la sortie du guide des bons gestes des propriétaires ou non de chats pour préserver l'avifaune.

« Articles de vulgarisation et scientifiques »

Liste des références scientifiques et de vulgarisation LPO publiées en 2017
(les noms des auteurs LPO France sont indiqué en gras).

Revue scientifique

Brooke M. de L., Bonnaud E., Dilley B.J., Flint E.N., Holmes N.D., Jones H.P., **Provost P.**, Rocamora G., Ryan P.G., Surman C. & Buxton R.T. (2017) *Seabird population changes following mammal eradications on islands*. Animal Conservation. Print ISSN 1367-9430.

Desmots D. & Raitière W. (2017) *Rhacocleis poneli Harz & Voisin, 1987, nouvel orthoptère pour les Pays de la Loire (France)*. Invertébrés Armoricaux, bulletin du GRETIA, 16 : 37-40.

Joyeux E., Carpentier A., **Corre F.**, **Haie S.** & Pétilion Julien (2017) *Impact of salt-marsh management on fish nursery function in the bay of Aiguillon (French Atlantic coast), with a focus on European sea bass diet*. Journal of Coastal Conservation, Volume 21, Issue 3, pp 435-444.

Philippe, A., Plumejeaud-Perreau, C., Jourde, J., Pineau, P., Lachaussée, N., Joyeux, E., **Corre, F.**, **Delaporte, P.** & Bocher, P. (2017) *Building a database for long-term monitoring of benthic macrofauna in the Pertuis-Charentais (2004-2014)*. Biodiversity Data Journal 5

P. Provost (2017) Un Fou à pieds rouges *Sula sula* aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor : deuxième mention française. Ornithos 24-5

Robin F., **Lelong V.** & Sudraud J. (2017) *Sur la ségrégation spatiale des sous-espèces de Barge à queue noire Limosa limosa en France*. Ornithos 12-16.

Conférences

Marx G. (2017) *Réconcilier biodiversité et transition énergétique*. Journées FRB 2017 « Biodiversité et transition énergétique : enquêtes sur des liaisons dangereuses ». Paris, 5 octobre 2017.

Micol T., **Jourde P.** & Couzi L. (2017) *L'observation naturaliste au service de la nature : du carnet de notes à Faune-France, LE portail naturaliste*. Rencontres Planète Mer. Marseille, 5 décembre 2017.

Rohr A., Louisy P. & **Micol T.** (2017) *Vigie Mer, un réseau de porteurs de projets de sciences participatives marines en France*. Rencontres Planète Mer. Marseille, 5 décembre 2017.

Ouvrages

Herbrecht F., Cherpitel T., Courtial C., **Desmots D.**, Iorio E., Lagarde M., Mouquet C., Noël F. & Séchet E. (2017). *Proposition d'invertébrés littoraux d'origine continentale en tant qu'espèces déterminantes pour la désignation des ZNIEFF en Pays de la Loire*. Rapport GRETIA pour la DREAL : 40 p.

Marx G. (2017). *Le parc éolien français et ses impacts sur l'avifaune - Étude des suivis de mortalité réalisés en France de 1997 à 2015*. pp92. LPO



Gérer
au mieux
la LPO

LIGUE POUR LA PROTECTION
DES OISEAUX



Campagne de sensibilisation et de soutien
© ONG Conseil

« Bilan financier »

Des comptes certifiés pour une gestion transparente

La diversité des ressources au service des actions

Le résultat : la LPO a enregistré un excédent de 886 k€ lors de l'exercice 2017. Après le résultat excédentaire de 2016 (+ 524 k€), la LPO confirme sa bonne santé financière après les années 2014 et 2015 qui affichaient des déficits. Ce résultat est dû à une forte hausse des produits (+10%) supérieure à une évolution maîtrisée des charges (+7%). Avec un niveau global de produits s'élevant à 15 548 k€ pour 14 662 k€ de charges, jamais la LPO n'a enregistré un tel volume budgétaire.

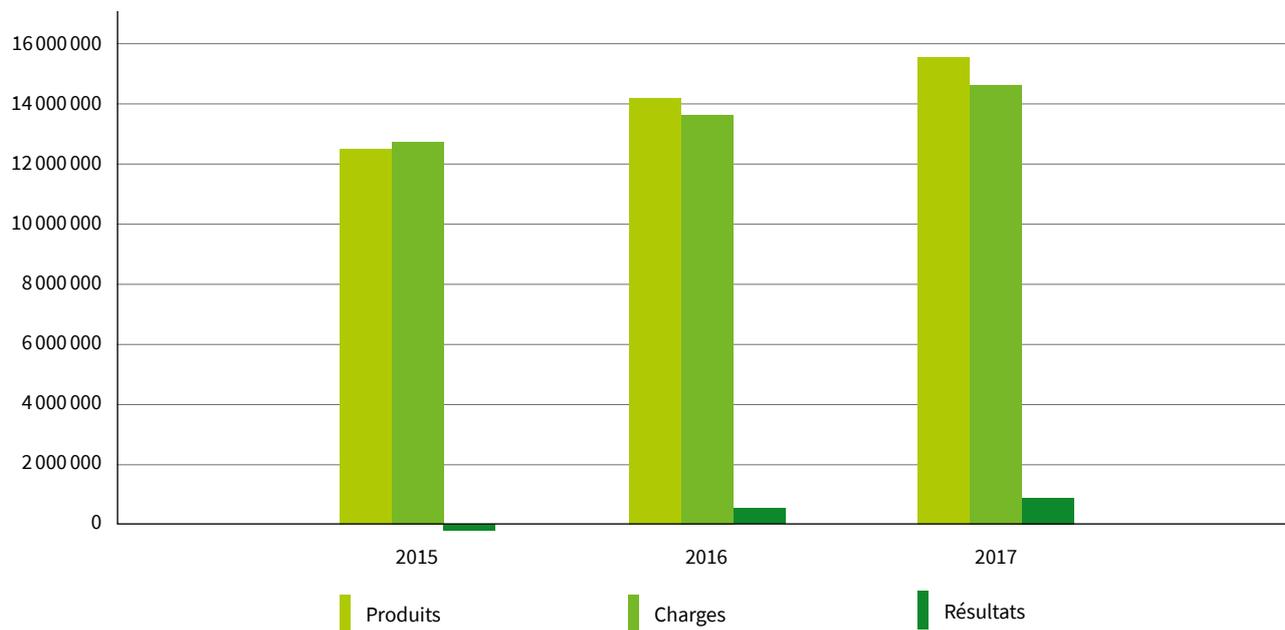
Les produits : si l'une des forces de la LPO réside dans son indépendance et donc sa liberté d'agir selon les enjeux prioritaires de la biodiversité, elle le doit avant tout à la diversité de ses ressources. Et l'exercice 2017 a permis de conforter cette autonomie avec la croissance de nombreuses sources de financement. À commencer par les produits issus des legs qui s'élèvent à plus de 2,2 M€, soit + 500 k€ versus 2016. Mais aussi les partenariats/mécénats (+29%), les dons (+ 14%), les ventes de la Boutique LPO (+ 10%), ou encore les cotisations de ses adhérents (+3%).

Toutefois, si la forte croissance des produits en 2017 est portée par les ressources privées, celles issues du secteur public sont également en croissance : avec un montant global de 5 376 k€, elles enregistrent une hausse de 329 k€.

Les charges : les charges ont donc augmenté de 7% pour s'établir à 14 662 k€. Cette évolution correspond essentiellement à des dépenses engendrées par le développement d'actions, et par davantage de charges salariales mobilisées pour les mettre en place. La masse salariale a ainsi cru de 327 k€ pour atteindre 6 782 k€ en 2017. Elle constitue 46% du budget de charges contre 50% en 2016.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2017 ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes de la LPO, M Arnaud Bernard, du Cabinet SLG Expertise. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes annuels sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO France à la fin de l'exercice. Elle atteste également de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association.

Les chiffres présentés sont ceux de la LPO France ; les associations locales LPO, entités juridiquement indépendantes, établissent leurs propres comptes.



Évolution du budget de la LPO entre 2015 et 2017

| | 31 déc. 2015 | 31 déc. 2016 | 31 déc. 2017 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Produits d'exploitation | 11 701 | 13 362 | 14 925 |
| Charges d'exploitation | 12 230 | 13 067 | 14 039 |
| Résultat d'exploitation courant | - 529 | + 295 | + 886 |
| Résultat financier | - 8 | - 3 | + 14 |
| Résultat exceptionnel | 217 | 198 | 208 |
| Impôt sur les sociétés (-) | - 35 | - 7 | - 20 |
| Report fonds dédiés | + 148 | + 42 | - 201 |
| Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-) | - 206 | + 524 | + 886 |

Compte de résultat en milliers d'euros

Le financement des actions

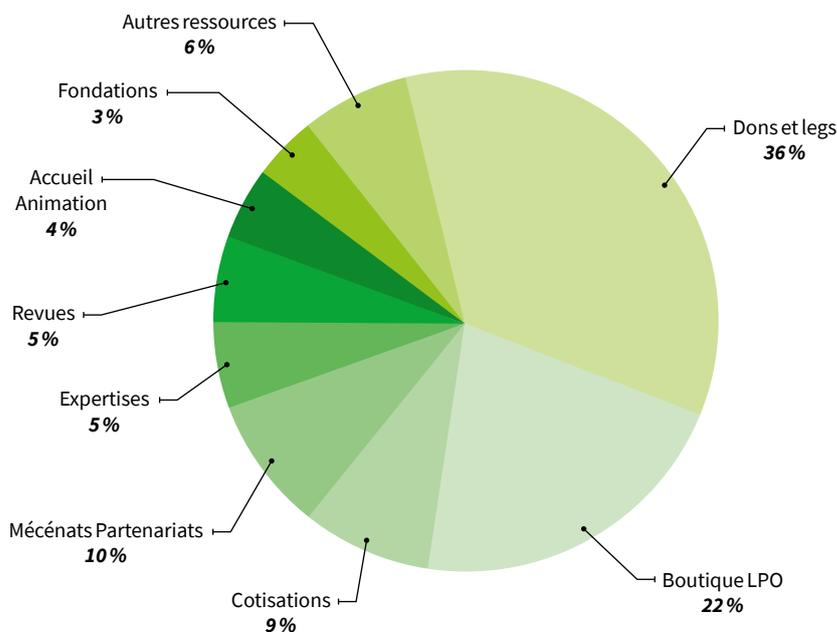
Comme en 2016, la LPO a affecté directement 87 % de ses ressources à ses actions de terrain, soit 12 239 K€ (+ 869 k€). Les frais de fonctionnement passent de 7,8 % à 8,7 %, soit 1 231 k€ affectés à diverses charges administratives (loyers, gestion financière et des ressources humaines etc.). Enfin les frais de collecte s'élèvent à 4,3 % traduisant la volonté de la LPO de consolider son indépendance en recherchant le soutien de citoyens partageant son engagement en faveur de la biodiversité.

La part des ressources privées de la LPO dans le budget 2017 continue à progresser pour passer à 65 % (63 % en 2016) et atteindre 9 823 k€. Plus de la moitié de ces ressources sont constituée des dons et legs (36 %), et des ventes de sa Boutique (22 %). Les ressources publiques représentent donc 35 % des produits perçus par la LPO, soit 5 376 k€ contre 5 047 k€ en 2016 (essentiellement en provenance du Ministère de l'Environnement et de l'Europe).

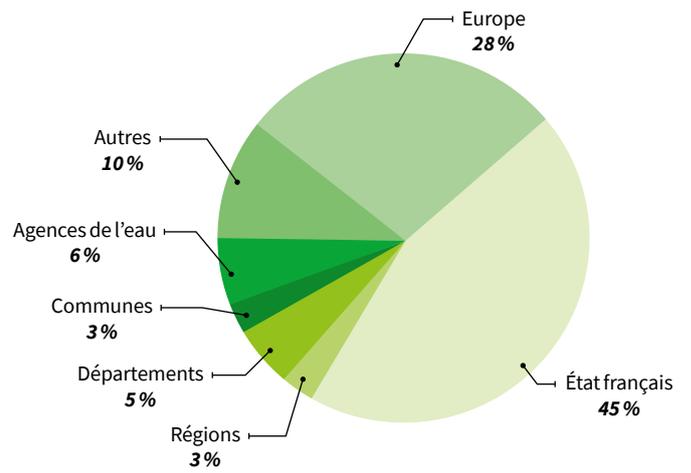
La diversité de l'origine des ressources, répartie sur de multiples financeurs publics et privés, constitue un élément fort de sécurisation financière et d'indépendance revendiquée par l'association ; elle illustre également la confiance que beaucoup, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens, ont en la LPO pour mener à bien des actions pertinentes en faveur de la biodiversité.

Des milliers de nouveaux adhérents donateurs

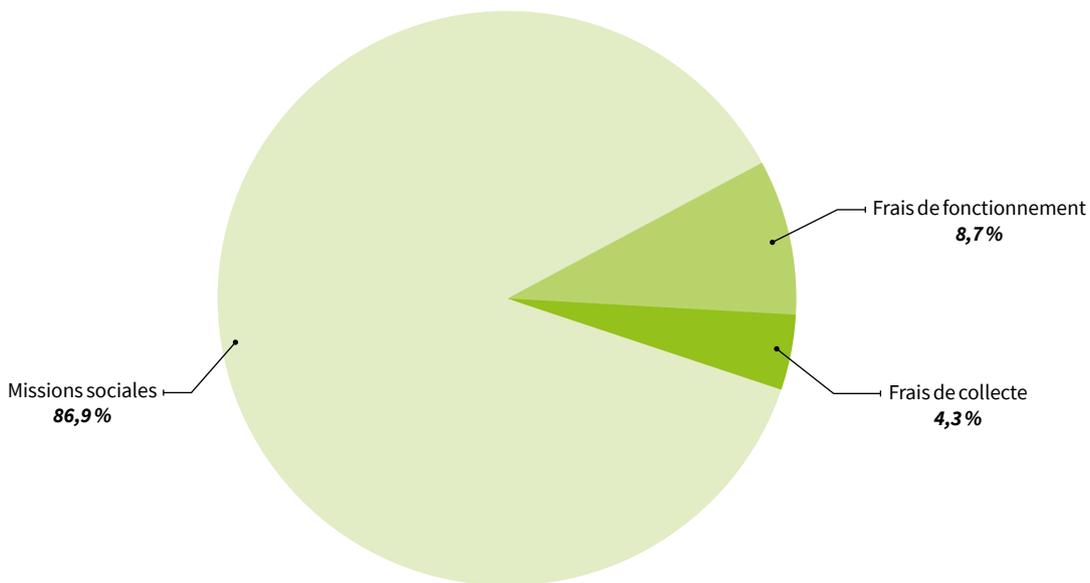
Depuis plus de trois ans, des professionnels, militants de notre cause et formés par la LPO, sillonnent la France pour aller à la rencontre de nouveaux publics. L'objectif ? Les sensibiliser à nos actions et leur proposer de nous soutenir en devenant donateur en prélèvement automatique mensuel et adhérent. En 2017, plus de 3 500 personnes ont souhaité ainsi nous accompagner sur le long terme, comprenant l'importance de nous soutenir pour développer nos actions en faveur de la protection de la nature. D'autres nous ont également rejoints suite à une sortie nature, à une rencontre avec un bénévole sur un stand... Ce sont ces milliers de nouvelles personnes, mais également tous ceux qui nous soutiennent régulièrement, lors de nos appels à dons, ou plus ponctuellement, par des donations par exemple, qui font la force de notre association et nous permettent de consolider nos ressources privées, gage d'indépendance, de liberté d'action et de parole.



Les ressources privées : 9 823 k€



Les ressources publiques : 5 376 k€

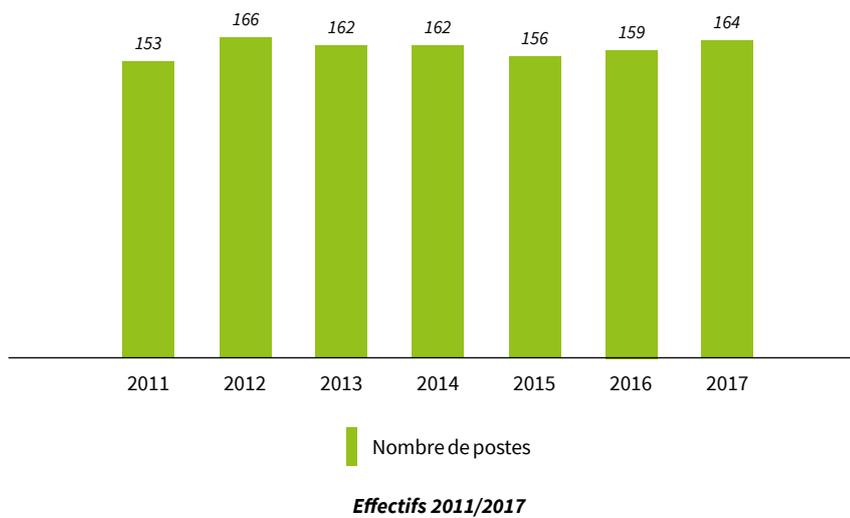


Emploi des ressources

87%

C'est le pourcentage des ressources affectées directement aux actions de la LPO !

« Bilan social »



• Ressources humaines Un effectif en légère hausse

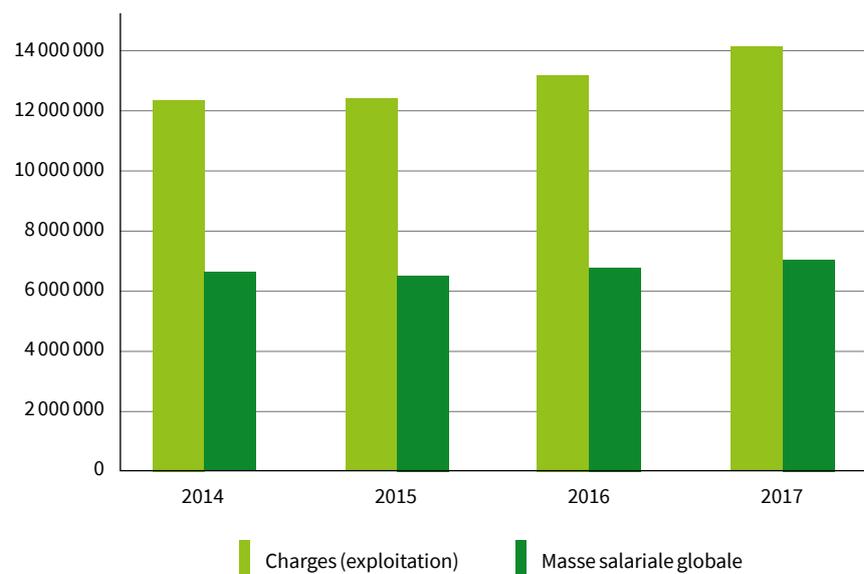
La LPO comprenait 164 salariés au 31/12/17, contre 159 salariés un an plus tôt. Cette hausse sensible s'explique par le développement de l'activité illustré par la mise en œuvre de nouveaux projets nécessitant des ressources humaines complémentaires.

Au-delà des salariés, la LPO c'est aussi l'accueil en 2017 de 71 stagiaires (pour 357,5 semaines de stages) et de 41 volontaires en service civique (sur la base de missions de 8 mois en moyenne).

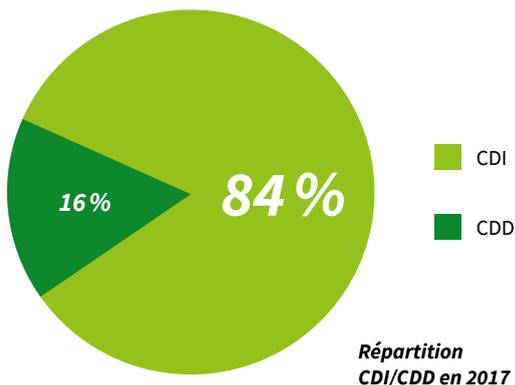
• Budget

Une masse salariale en légère hausse

La masse salariale brute chargée s'élève à 6 788 k€ contre 6 455 k€ en 2016. Toutefois, la part de la masse salariale dans le budget continue à diminuer en atteignant 46 % des charges d'exploitation (contre 49,4 % en 2016). Il y a donc une maîtrise des frais de personnel car ceux-ci augmentent moins vite que le budget.



Évolution 2014/2017 du poids de la masse salariale



• Contrats

Une sécurisation de l'emploi

Au 31 décembre, l'effectif de la LPO était constitué de 138 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 26 Contrats à Durée Déterminée (CDD). Les CDI représentaient 84% des contrats au 31/12/17, contre 89% fin 2016. Par ailleurs, 20 salariés travaillent à temps partiel dont 6 indiquent le subir soit 30% des personnes concernées.

• Temps de travail

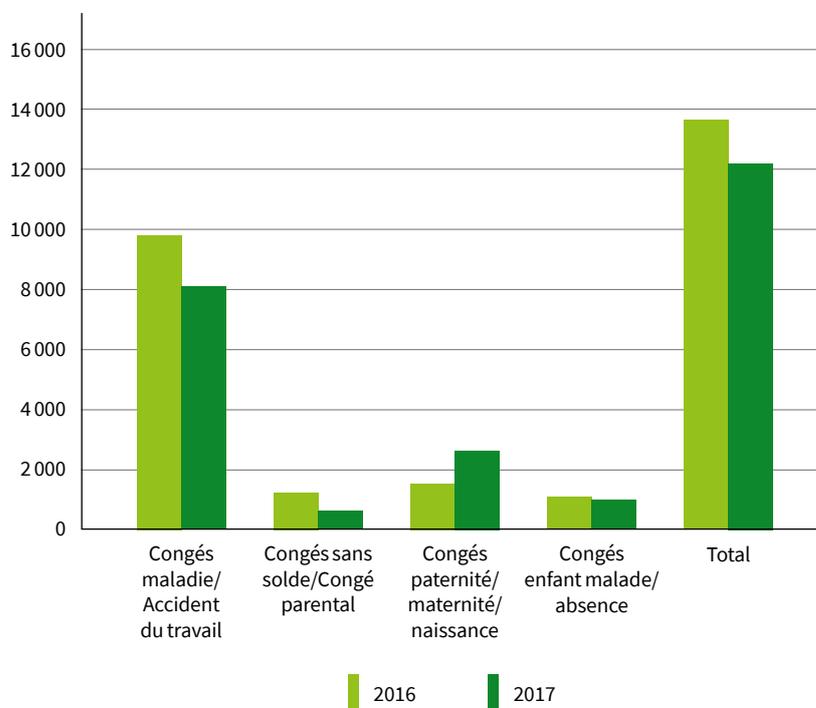
Une baisse des absences

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 287 192 heures en 2017, contre 271 533 heures en 2016. Ces heures de travail ont été réalisées grâce à la contribution de 205 contrats recensés au global sur l'année.

Le nombre d'heures d'absences et congés s'est élevé à 12 281 heures en 2017, soit en légère baisse par rapport à 2016 (13 730 heures).

Ces heures sont réparties de la façon suivante : 66 % en congés maladie (8 141 heures contre 9 856 heures en 2016), 5 % en congés sans solde/parental (556 heures contre 1 204 heures en 2016), 21 % en congés naissance/maternité/paternité (2 618 heures contre 1 575 heures en 2016) et 8 % en congés enfant malade/congés exceptionnels (966 heures contre 1 095 heures en 2016).

La légère baisse du nombre d'heures d'absences en 2017 est donc imputable à celle des congés maladie qui demeure toutefois supérieure à 2015 (4 851 heures).

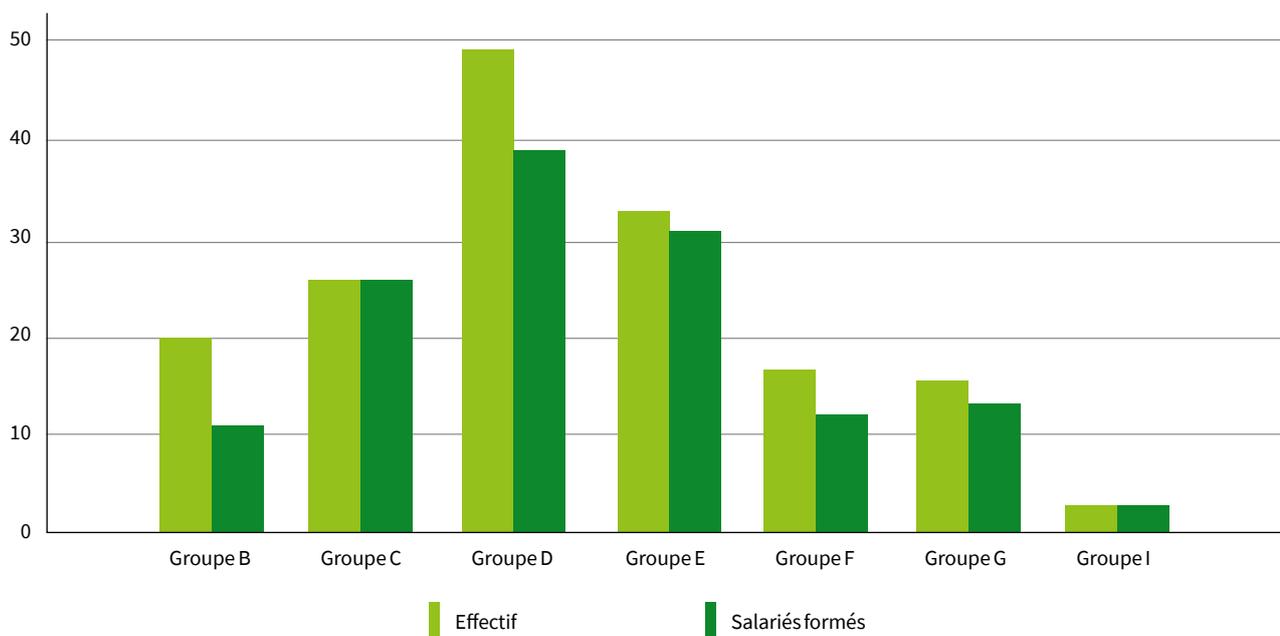


Évolution des absences 2016/2017 en heures

• Salaires

Un écart entre rémunérations inférieur à 5

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,85, soit comparable à celui de 2016 (4,83). Dans la note sur la Politique salariale diffusée en mars 2016, la LPO s'engage à veiller à ne pas dépasser un écart de 1 à 5 entre la plus faible et la plus forte rémunération.



Salariés formés et effectif par catégorie

• Formations

Plus de 80% des salariés formés

En 2017, 136 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 83% de l'effectif global établi au 31 décembre. Ils étaient 98 en 2016, soit 62% de l'effectif au 31 décembre.

Ces salariés ont suivi au global 272 formations pour un volume total d'heures de 5 526 (contre 3 057 heures en 2016 et 3 484 heures en 2015). Les salariés ayant bénéficié d'une formation en ont donc réalisé en moyenne 1,8 sur l'année.

Nous constatons donc une progression très importante du nombre d'heures de formations dispensées en 2017, ainsi que du nombre de bénéficiaires. Ce bilan a été évalué selon

les 8 critères intégrés dans le Plan triennal de formation 2017/2018 ; parmi lesquels celui indiquant que sur les 272 formations dispensées, seulement 8 n'entrent pas dans les thématiques prioritaires (soit 3%) définis par la LPO en lien avec son Comité d'Entreprise. Au regard de cette évaluation, la LPO constate qu'il n'y a pas d'iniquités dans l'accès des salariés aux formations, que ce soit en termes de catégories (hormis une sous-représentation des salariés de la catégorie B), de sexe, ou d'âge.

La reconnaissance du handicap

En accord avec les représentants du personnel, puis intégré au sein de sa démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) engagée en 2017, la LPO a mis en place diverses mesures visant à faciliter la reconnaissance du handicap dans l'association.

Au regard de son effectif, la LPO devait employer 9 ETP de travailleurs handicapés en 2017. Le nombre d'unités recensé à la LPO au titre de ces obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé à 11,59 (contre 7,94 en 2016, 6,01 en 2015 et 4,26 en 2014). Pour la première fois, l'association a donc dépassé le seuil d'unités de handicap qu'elle est supposée intégrer au sein de son effectif.

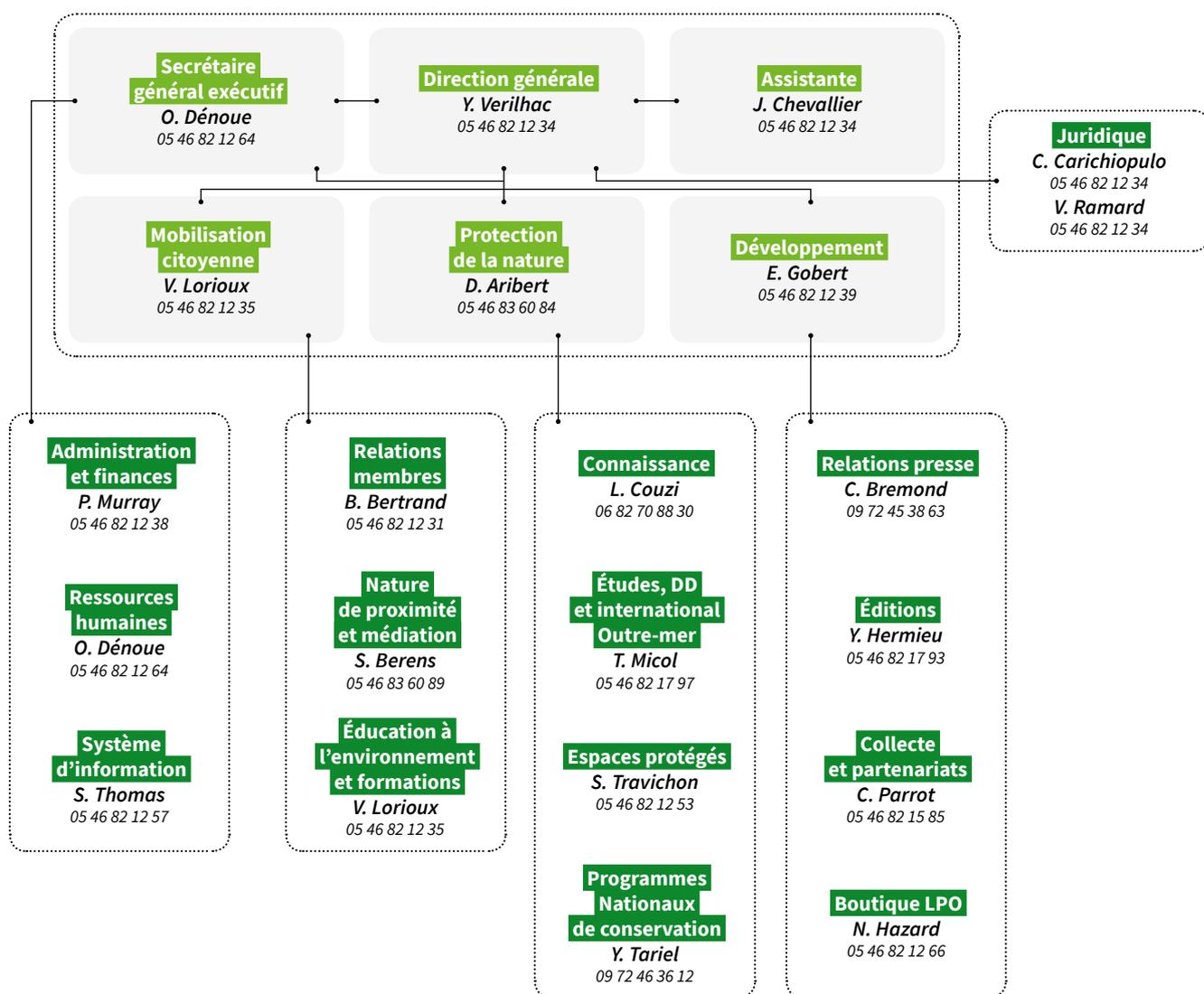
L'attention particulière portée sur ce sujet lors des

recrutements mais aussi les échanges instaurés avec les salariés demandeurs de conditions de travail adaptées (outil ou temps) et ayant fait la démarche d'une reconnaissance de handicap ont favorisé cette amélioration.

En 2017, les salariés reconnus RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ont ainsi pu bénéficier d'équipements adaptés à leurs handicaps (bureaux, sièges, souris (roller mouse), repos pieds, etc.).

La LPO a ainsi atteint l'objectif inscrit dans sa démarche RSE de respecter le seuil d'unité de handicap recensé dans l'association. Celle-ci doit désormais maintenir une vigilance forte sur cette thématique afin de continuer à dépasser ce seuil.

« Organigramme des Directions de la LPO »



« Représentations, adhésions, participation de la LPO à des organismes tiers »

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

BirdLife International

Réserves Naturelles de France

Réseau Action Climat

Comité français UICN

Union Nationale des Centres de Soins

Rivages de France

Ramsar France

Ifrée

Fête de la nature

ASPAS

CFEEDD

F3E

École et Nature

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS *(suite)*

Espace National de Concertation

Comité 21

Fondation Recherche Biodiversité

Fondation du patrimoine

France Générosités

France Bénévolat

Coordination Collecte de rue (bientôt GIE Collecte de rue)

ALLISS

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

AFB

ANSES

MNHN

ONCFS

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS (suite)

ONF

Conservatoire du littoral

Parc marin Estuaire pertuis charentais

Parc national des Cévennes

GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne

Parc national des Calanques

Parc national de Port-Cros

COMMISSIONS CONSULTATIVES

Conseil économique, social et environnemental

Comité national de la biodiversité

Conseil national de la transition écologique

Conseil national de la protection de la nature

Conseil national de la chasse et de la faune sauvage

Commission nationale consultative
pour la faune sauvage captive

Commission permanente ONERC (Observatoire national sur
les effets du réchauffement climatique)

Instance nationale de concertation
partenariale de l'accord de partenariat

Groupe national zones humides

Observatoire national de la consommation
des terres agricoles (AGRI)

Observatoire des espaces naturels,
agricoles et forestiers (OENAF)

conseil consultatif des Terres australes
et antarctiques françaises

COMMISSIONS CONSULTATIVES SECTEUR ENTREPRISES

CIBI

CEMEX

MAIF

Association HQE

INSTITUTIONNEL RÉGIONAL

Conseil maritime de façade

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Conseil maritime de façade de Méditerranée

Comité de massif des Pyrénées

Conseil économique social et environnemental
régional (CESER) de la Région Alsace,
Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté,
Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie,
PACA, Pays de la Loire

Comité régional ADEME

Comité de bassin Adour-Garonne

ASSOCIATIF RÉGIONAL

GRAINE Île-de-France

Natureparif

Poitou-Charentes Nature

Réseau des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne

« Stratégie LPO : réalisations 2017 »

| N° | Orientations stratégiques | Objectifs opérationnels | Réalisations 2017 | |
|---|--|---|---|---|
| 1. Pour démultiplier l'engagement en faveur de la biodiversité | | | | |
| 1.1 | Structurer, contribuer, partager et valoriser la connaissance naturaliste | Structurer/consolider un service connaissance | Refonte de l'organigramme | 😊 |
| | | Contribuer aux enquêtes internationales | Aucune sollicitation orpheline | 😊 |
| | | Partager : mettre en œuvre un observatoire associatif de la faune sauvage | Baromètre de la faune sauvage opérationnel en 2018 | 😐 |
| | | Valoriser les connaissances | 3 supports ont été réalisés | 😊 |
| 1.2 | Renforcer la protection des patrimoines naturels | Élaborer une position LPO sur les espèces exotiques envahissantes | CST saisi. Le débat en CA a été reporté en 2018 | 😐 |
| | | Renforcer l'engagement de la LPO pour les PNA oiseaux et autres taxons | 2 PNA obtenus | 😊 |
| | | Déployer l'outil des obligations réelles environnementales | Pas de Refuges LPO contractualisés en ORE | 😐 |
| | | Développer des programmes de restauration des habitats/faune | 4 dossiers déposés | 😊 |
| | | Renforcer le contentieux sur les atteintes aux habitats naturels | 11 procédures lancées | 😊 |
| | | Accroître la surface des espaces protégés gérés ou co gérés par la LPO | Pas d'accroissement | 😐 |
| | | Proposer des zones prioritaires pour la biodiversité | Pas de zone prioritaire | 😐 |
| | | | | |
| 1.3 | Agir pour les écosystèmes naturels les plus menacés | Soutenir les actions contres les espèces exotiques envahissantes | Pas de programme porté par la LPO | 😐 |
| | | Développer des actions sur les milieux marins | Intégration des données oiseaux marins dans Faune France non réalisée | 😐 |
| | | Poursuivre l'acquisition des zones humides | 10 ha acquis | 😐 |
| | | Contribuer à la protection des oiseaux « gibiers » menacés et notamment les galliformes de montagne | Pas de moratoire obtenu | 😐 |
| | | Sensibiliser les acteurs des loisirs de nature | Aucune convention obtenue avec des groupements sportifs | 😐 |
| 1.4 | Évaluer/valoriser la dimension socio-économique des activités de la LPO | Mesurer la plus value socioéconomique de la LPO | Étude présentée au CA | 😊 |
| | | Évaluer l'acceptabilité sociale et les services écosystémiques des espaces /espèces | 1 site LPO évalué | 😊 |
| | | Mesurer annuellement la contribution du bénévolat et le valoriser | Pas d'indicateur annuel publié | 😐 |
| | | Mieux prendre en compte les situations de handicap | 1 outil pédagogique réalisé | 😊 |
| | | Valoriser les approches sociales et environnementales intégrées au sein de la LPO | Mise en place et suivi d'une politique RSE | 😊 |
| 1.5 | Renforcer les engagements pour un aménagement durable des territoires | Positionner la LPO sur la compensation | Un premier débat en CA à eu lieu | 😐 |
| | | Développer la sphère d'influence de la LPO auprès des entreprises | 1 nouveau réseau d'entreprises animé | 😊 |
| | | Développer l'expertise et l'accompagnement naturalistes auprès des collectivités locales et des entreprises | 215 ABC réalisés | 😊 |
| | | Développer le programme Refuges LPO comme un réseau écologique | Mise en place d'un SIG d'ici fin 2018 | 😐 |
| | | Contribuer à la prise en compte de la biodiversité dans le développement des énergies renouvelables | 5 participations à des travaux nationaux | 😊 |
| | | Développer des programmes spécifiques adaptés aux enjeux des milieux agricoles | Programme <i>Des terres et des ailes</i> validé en CA | 😐 |
| | | | | |

| N° | Orientations stratégiques | Objectifs opérationnels | Réalisations 2017 | |
|--|--|--|---|----|
| 2. Mobiliser les citoyens pour mettre la nature au cœur de la société | | | | |
| 2.1 | Dynamiser et étendre la « sphère » LPO (adhérents, sympathisants, bénévoles, abonnés, clients, donateurs) | Élaborer une stratégie d'adhésion notamment en recrutant au-delà du public acquis | Pas de note stratégique présentée pour validation en CA | ☹️ |
| | | Reconnaître et promouvoir "ambassadeurs Refuges LPO" | 25 ambassadeurs Refuges LPO | 😊 |
| | | Identifier et valoriser les bénévoles dans les RN | Pas d'identification du nombre de bénévoles dans les RA des RN | 😊 |
| | | Développer une stratégie de chaînage relationnel pour connecter les "offres" LPO | 12 opérations marketing lancées | 😊 |
| | | Fidéliser les donateurs | 1 évènement donateurs créé | 😊 |
| | | Élaborer une stratégie éditoriale numérique | L'OISEAU Magazine et L'OISEAU MAG Junior disponibles en ligne en 2019 | 😊 |
| | | Offrir la possibilités aux AL volontaires de s'appuyer sur un Site Internet identique | Pas de plateforme créée | 😊 |
| 2.2 | Contribuer à développer la démocratie participative et l'implication (mobilisation des citoyens, valorisation du bénévolat) | Positionner la LPO au niveau national sur les sciences participatives | LPO co-animateur du collectif national des sciences participatives | 😊 |
| | | Mobilisation des citoyens sur les plans programmes et projets nationaux et européens | Citoyens mobilisés sur la PAC | 😊 |
| | | Faciliter l'utilisation des outils collaboratifs par les citoyens | Nombre croissant de participants à l'enquête Oiseaux des jardins | 😊 |
| | | Mettre en place un outil d'alerte sur les atteintes environnementales | Pas de portail dédié sur le site de la LPO | 😊 |
| | | Conduire une réflexion sur l'opportunité d'un brevet de secouriste nature d'ici fin du plan | Pas fait | 😊 |
| 2.3 | Renforcer l'éducation à l'environnement, le tourisme nature et la formation | Structurer un service dédié à l'éducation et la formation et obtenir l'agrément | Demande agrément retoquée, nouveau dépôt en 2018 | 😊 |
| | | Développer des "coins de nature" (Refuges LPO) dans les écoles | Hausse de 17 % de Refuges LPO dans les écoles | 😊 |
| | | Développer le tourisme nature LPO comme levier de l'EEDD | 11 voyages élaborés et réalisés | 😊 |
| | | Adapter les dispositifs pédagogiques en fonction des publics | 2 outils réalisés | 😊 |
| | | Développer la vulgarisation scientifique au sein des programmes éducatifs de la LPO | 1 programme mis en place | 😊 |
| 2.4 | Amplifier l'influence de la LPO par le développement du plaidoyer | Assurer, hiérarchiser la présence de la LPO dans les instances nationales, régionales et locales | Présence de la LPO dans 53,8 % des CESER | 😊 |
| | | Effectuer une veille sur les projets de textes législatifs et réglementaires | 7 analyses transmises | 😊 |
| | | Identifier et dynamiser un réseau de référents thématiques dans toutes les régions | Pas d'annuaire des compétences fonctionnel | ☹️ |
| | | Développer la visibilité (notoriété) de la LPO | Une campagne de communication institutionnelle effectuée | 😊 |
| 2.5 | Réaffirmer la vocation militante de la LPO | Coordonner des programmes convergents sur un thème par an (collecte de fonds, communication...) | 1 action menée | 😊 |
| | | Conduire des actions coup de poing | Aucune action coup de poing menée | ☹️ |
| | | Développer un programme médiations faune sauvage | Fiches médiation non finalisées | 😊 |
| | | Donner la possibilité de répondre à des consultations publiques, signer des pétitions | Actions menées sur des projets nationaux et régionaux | 😊 |

| N° | Orientations stratégiques | Objectifs opérationnels | Réalisations 2017 | |
|---|--|--|--|---|
| 3. Pour inscrire la LPO dans une dynamique et culture internationale, européenne et ultra-marine | | | | |
| 3.1 | Structurer un réseau d'associations naturalistes Outre-mer | Soutenir des associations locales outre-mer par la mise en œuvre de projets | 2 projets engagés Guyane et La Réunion | 😊 |
| | | Créer un observatoire des espèces d'oiseaux d'Outre-mer mondialement menacées | Fiches d'identité des 82 espèces concernées non finalisées | 😞 |
| | | Proposer la création d'espaces naturels protégés outre-mer | Aucune création effective | 😞 |
| | | Proposer aux associations ultramarines de représenter la LPO | Aucune convention signée | 😞 |
| | | Valoriser les actions outre-mer sur les supports | 5 articles dans <i>L'OISEAU Magazine</i> | 😊 |
| 3.2 | Participer à l'élaboration et au déploiement de la stratégie BirdLife International | Participer aux taskforce marine, DOHFF, agriculture | 3 participations aux réunions | 😊 |
| | | Décliner la stratégie BirdLife International | 5 actions réalisées | 😊 |
| | | Valoriser la dimension internationale des programmes LPO | Aucun article publié dans la lettre du réseau | 😞 |
| | | Déployer les programmes éducatifs de BirdLife en France | Aucun programme déployé | 😞 |
| | | Traduire et diffuser des plateformes stratégiques de BirdLife en France | 2 documents traduits et diffusés | 😊 |
| 3.3 | Valoriser le savoir-faire et les activités de la LPO à l'international et en Europe | Renseigner les indicateurs de gestion de BirdLife | 90 % d'indicateurs positifs | 😊 |
| | | Participer aux réunions des directeurs et être présent au Congrès mondial | 100 % de présence de la LPO aux réunions des directeurs | 😊 |
| | | Participer à l'EuroBirdPortal | Affichage de l'EBP sur la plateforme Faune France | 😊 |
| | | Présence au festival BirdFair | Présence de la LPO au festival BirdFair 2017 | 😊 |
| | | Donner aux partenaires étrangers les outils EEDD de la LPO | 2 sollicitations effectives | 😊 |
| 3.4 | Développer des programmes et coopérations internationaux | Faire traduire une partie du Site institutionnel en anglais et espagnol | En attente du nouveau site | 😞 |
| | | Contribuer au renforcement des capacités des partenaires BirdLife | Aucun tutorat effectif | 😞 |
| | | Coordonner/contribuer à des plans d'action internationaux et Outre-mer | Aucun plan effectif | 😊 |
| | | Mutualiser les compétences de montage des projets transfrontaliers au sein de la LPO | 3 projets mutualisés | 😊 |
| | | Ouvrir les chantiers nature LPO aux bénévoles étrangers | 7 chantiers transfrontaliers ouverts | 😊 |
| | | Développer des programmes d'EEDD | Aucun programme développé | 😞 |
| Favoriser les échanges de professionnels en poste | Aucune personne accueillie | 😞 | | |

| N° | Orientations stratégiques | Objectifs opérationnels | Réalisations 2017 | |
|--|--|---|---|---|
| 4. Pour sécuriser le fonctionnement de la LPO | | | | |
| 4.1 | Consolider les structures LPO en conservant la proximité avec les bénévoles | Structurer une gouvernance locale en Île-de-France et Nouvelle-Aquitaine | Travail préparatoire réalisé pour 2018 | 😊 |
| | | Accompagner et soutenir l'organisation régionale de la LPO (gouvernance, organisation professionnelle...) | Aucune demande de soutien y compris financier restée sans réponse | 😊 |
| | | Revoir les statuts, les règlements intérieurs (dont CN) et les conventions bilatérales LPO France/AL | Projets de statuts intégrant cette demande réalisés | 😊 |
| | | Co construire et piloter des commissions thématiques | Aucune commission opérationnelle | 😞 |
| | | Mutualiser les moyens LPO France/AL (mutuelle, banque, matériels...) | 1 contrat mutualisé au niveau national | 😊 |
| | | Accompagner les AL dans l'analyse de leur situation financière (intégration du bénévolat) | Mise en place d'un outil de veille | 😊 |
| 4.2 | Développer les ressources non affectées | Développer la collecte de fonds privés et fidéliser les donateurs | 65 % de prélèvements automatiques en plus | 😊 |
| | | Donner à la boutique la possibilité de continuer son développement | Recherche d'un nouvel espace de stockage avant fin 2019 | 😞 |
| | | Maintenir le niveau actuel du mécénat a minima | Niveau du mécénat en augmentation | 😊 |
| | | Développer une base de contacts en s'appuyant sur le réseau | Mise en place d'un outil client avant fin 2018 | 😞 |
| 4.3 | Conforter la GRH (métiers, compétences) | Maintenir le niveau du dialogue social | Maintien de la mensualité des réunions CE/DP | 😊 |
| | | Organiser des temps de rencontre entre administrateurs et salariés | Officialisation de la journée des vœux du Président et du Bureau au siège | 😊 |
| | | Développer les échanges professionnels inter LPO | 2 formations mutualisées | 😊 |
| | | Adapter la gestion du temps de travail aux nouveaux enjeux | Finalisation en 2018 avec l'arrivée des 45 salariés des associations fusionnées | 😞 |
| | | Objectiver la montée en compétences des salariés au regard du présent plan stratégique | Élaboration d'un Plan de formation triennal 2017/2019 | 😊 |
| 4.4 | Évaluer et prévenir les risques | Faire évoluer le modèle économique global LPO France/AL | Réflexion engagée et premières discussions en Comité financier | 😞 |
| | | Augmenter la mutualisation des contrats cadres et services au niveau national avec les AL | Mutualisation contrats Mutuelle santé | 😊 |
| | | Sécuriser les procédures au sein de la LPO | Pas de classeur élaboré | 😞 |
| | | Sécuriser le Système d'Information | Pas d'accès direct des AL aux informations adhérents | 😞 |
| | | Sécuriser financièrement la LPO | Pas de cartographie des risques financiers | 😞 |



Glaréole à collier
© Christian Aussaguel



Un ami nous a quittés en décembre dernier

Christian Aussaguel, passionné de photo et amoureux des oiseaux était un homme talentueux, généreux, humble et discret. Je me souviendrai toujours de sa joie lorsqu'il m'a appelé à la rédaction de *L'OISEAU MAG* pour m'annoncer que sa photo de faucon hobereau que nous avions choisie pour illustrer la couverture du n° 90 - printemps 2008 - venait de remporter le 1^{er} prix du concours Swarovski « Digiscoper of the Year ».

Au-delà du Tarn, Christian était largement connu par ses photos qui ont illustré, depuis de très nombreuses années, les combats de la LPO au travers de ses documents, et en particulier *L'OISEAU MAG*, *L'OISEAU MAG Junior*, *Ornithos* et *Rapaces de France*.

Avec l'accord de son épouse Christine, les photos de Christian continueront encore longtemps à illustrer les documents de la LPO.

Merci et adieu l'ami !

Yann Hermieu



Faucon pèlerin
© Christian Aussaguel

Adresses du réseau

Associations locales régionales

LPO Alsace

(67 - 68)
8 rue Adèle Riton
67000 Strasbourg
Tél 03 88 22 07 35
alsace@lpo.fr

LPO Auvergne

(03 - 15 - 43 - 63)
2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
Tél 04 73 36 39 79
Fax 04 73 36 98 74
auvergne@lpo.fr

LPO Champagne-Ardenne

(08 - 10 - 51 - 52)
Der Nature
Ferme des Grands Parts
D 13
51290 Outines
Tél 03 26 72 54 47
Fax 03 26 72 54 30
champagne-ardenne@lpo.fr

LPO Franche-Comté

(25 - 70 - 39 - 90)
Maison de l'Environnement
de Franche-Comté
7 rue Voirin
25000 Besançon
Tél 03 81 50 43 10
Fax 03 81 61 66 21
franche-comte@lpo.fr

LPO Normandie

(14-27-50-61-76)
2 rue Geuffroy
Imm Panorama 2
Apt 21
76100 Rouen
Tél/Fax 02 35 03 08 26
normandie@lpo.fr

LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

(04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84)
Villa St Jules
6 avenue Jean Jaurès
83400 Hyères
Tél 04 94 12 79 52
Fax 04 94 35 43 28
paca@lpo.fr

Associations locales départementales

LPO Ain (01)

5 rue Bernard Gangloff
01304 Pont D'Ain
Tél 06 52 47 05 17
ain@lpo.fr

LPO Anjou (49)

35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 02 41 44 44 22
Fax 02 41 68 23 48
anjou@lpo.fr

LPO Ardèche (07)

4 Bis rue de la Halle
07110 Largentière
Tél/fax 04 75 35 55 90
ardeche@lpo.fr

LPO Aude (11)

Ecluse Mandirac
11100 Narbonne
Tél/Fax 04 68 49 12 12
aude@lpo.fr

LPO Aveyron (12 - 48)

10 rue des Coquelicots
12850 Onet-le-Château
Tél 05 65 42 94 48
aveyron@lpo.fr

LPO Côte-d'Or (21)

Espace Mennetrier
Allée Célestine Freinet
21240 Talant
Tél 03 80 56 27 02
cote-dor@lpo.fr

LPO Drôme (26)

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
Tél 04 75 57 32 39
drome@lpo.fr

LPO Haute-Savoie (74)

24 rue de la Grenette
74370 Metz-Tessy
Tél/Fax 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr

LPO Hérault (34)

15 rue du Faucon crécerellette
Les cigales
Route de Loupian
34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24
herault@lpo.fr

LPO Ile-et-Vilaine (35)

Maison de quartier
de la Bellangerais
5 rue du Morbihan
35700 Rennes
Tél 02 99 27 21 13
Fax 02 99 27 21 11
ille-et-vilaine@lpo.fr

LPO Isère (38)

MNEI
5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
Tél 04 76 51 78 03
Fax 04 76 51 24 66
isere@lpo.fr

LPO Loire (42)

Maison de la Nature
11 rue René Cassin
42100 Saint-Etienne
Tél 04 77 41 46 90
Fax 04 77 46 84 70
loire@lpo.fr

LPO Loire-Atlantique (44)

5 rue Maison David
44340 Bouguenais
Tél 02 51 82 02 97
Fax 02 40 47 04 69
loire-atlantique@lpo.fr

LPO Lot (46)

Espace Clément Marot
Place Bessières
46000 Cahors
Tél 05 65 22 28 12
lot@lpo.fr

LPO Meurthe-et-Moselle (54)

Parc Sainte-Marie
Maison de la nature
Rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
Tél 03 83 28 71 77
meurthe-et-moselle@lpo.fr

LPO Moselle (57)

6 rue Saint-Jacques
57300 Hagondange
Tél 06 73 26 73 31
moselle@lpo.fr

LPO Nièvre (58)

18 Place de l'église
58180 Marzy
Tél 07 82 60 81 83
nievre@lpo.fr

LPO Nord (59)

M. Yves Barnabé
17 Avenue du Maréchal Leclerc
59110 La Madeleine
Tél 06 56 84 19 92
nord@lpo.fr

LPO Pas-de-Calais (62)

Square Marcel Pagnol
BP 80060
62510 Arques
Tél 03 21 11 87 26
pas-de-calais@lpo.fr

LPO Rhône (69)

9 impasse du Progrès
69100 Villeurbanne
Tél 04 28 29 61 53
rhone@lpo.fr

LPO Sarthe (72)

Maison de l'eau
51 rue de l'Estérel
72100 Le Mans
Tél 02 43 85 96 65
sarthe@lpo.fr

LPO Savoie (73)

Les Pervenches
197, rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
Tél 09 52 52 30 52
Fax 09 57 52 30 52
savoie@lpo.fr

LPO Tarn (81)

Place de la Mairie
BP 20027
81290 Labruguière
Tél 05 63 73 08 38
Fax 05 63 73 43 22
tarn@lpo.fr

LPO Touraine (37)

148 rue Louis Blot
37540 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél/Fax 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr

LPO Vendée (85)

La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél 02 51 46 21 91
Fax 02 51 62 07 93
vendee@lpo.fr

LPO Yonne (89)

14 avenue Courbet
89000 Auxerre
Tél 03 86 42 93 47
yonne@lpo.fr

Coordinations régionales

LPO Coordination Grand-Est

Parc Sainte Marie
Maison de l'espace Vert
1 rue du Maréchal Juin
54000 Nancy
coordinationgrandest@lpo.fr

LPO Coordination Pays de la Loire

35 rue de la Barre
49000 Angers
Tél 06 45 72 16 02
mickael.potard@lpo.fr

LPO Coordination Auvergne Rhône-Alpes

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont d'Ain
Tél 09 70 90 20 61
auvergne-rhone-alpes@lpo.fr

Groupes LPO France

LPO Aisne (02)

4 rue de la Mazure
02200 Acy
Tél 06 72 43 61 32
aisne@lpo.fr

LPO Cher (18)

Moulin de la Voiselle
5 Bd de Chanzy
18000 Bourges
Tél 07 67 02 51 17
cher@lpo.fr

LPO Finistère (29)

Mme Dominique Weill-Hebert
Miné Saint-Jean
29390 Scaer
finistere@lpo.fr

LPO Haute-Garonne (31)

M. Gwenaël Desmottiers
7 bis rue Teularie
31780 Castelginest
haute-garonne@lpo.fr

LPO Loir-et-Cher (41)

M. Didier Nabon
1 rue des Ponts Saint-Michel
41350 Saint-Gervais-la-Forêt
Tél 06 37 78 52 99
loir-et-cher@lpo.fr

LPO Loiret (45)

27 route de Blois
45380 Chaingy
Tél 07 69 41 87 20
loiret@lpo.fr

LPO Meuse (55)

M. Thierry Freytag
54 Grande rue
55700 Nouzay
Tél 06 83 29 25 47
meuse@lpo.fr

LPO Morbihan (56)

Maison des associations
Bureau 103A
Rue Guillaume le Bartz
56000 Vannes
Tél 06 25 58 17 39
morbihan@lpo.fr

LPO Oise (60)

6 rue de Warty
60600 Fitz-James
Tél 07 86 86 80 06
oise@lpo.fr

Délégations territoriales LPO France

LPO Aquitaine

(24 - 33 - 40 - 47 - 64)
433 chemin de Leysotte
33140 Villenave d'Ornon
Tél/Fax 05 56 91 33 81
aquitaine@lpo.fr

LPO Ile-de-France

(75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95)
62 rue Bargue
75015 Paris
Tél 01 53 58 58 38
ile-de-france@lpo.fr

LPO Limousin (19 - 23 - 87)

Pôle Nature Limousin
Moulin Cheyroux
87700 Aixe-sur-Vienne
Tél 05 55 32 20 23
limousin@lpo.fr

LPO Poitou-Charentes

(16 - 17 - 79 - 86)
25 rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél 05 49 88 55 22
Fax 05 49 30 11 10
viennne@lpo.fr

Antennes de la LPO France

Espace Nature (17)

Place Colbert
17300 Rochefort
Tél/Fax 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

LPO Maison du Fier (17)

LPO, route du vieux port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél 05 46 29 50 74
lilleau.niges@espaces-naturels.fr

Station LPO de l'Île Grande (22)

22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
ile-grande@lpo.fr

Centres de sauvegarde

Alsace (67) - LPO Alsace

Tél 03 88 04 42 12

Auvergne (63) - LPO Auvergne

Tél 04 73 27 06 09

Côtes d'Armor (22) - Station

LPO de l'Île Grande
Tél 02 96 91 91 40

Gironde (33) - LPO Aquitaine

Tél 05 56 26 20 52

Hérault (34) - LPO Hérault

Tél 09 67 18 76 24

Provence-Alpes-Côte d'Azur (84) - LPO PACA

Tél 04 90 74 52 44

Tarn (81) - LPO Tarn

Tél 05 63 73 08 38

Réserves naturelles et sites

RN nationale des marais de Moëze-Oléron (17)

LPO - Grange à Noureau
Route de Plaisance
17780 St-Froult
Tél 05 46 82 42 85
rn.moeze@lpo.fr

Centre nature de la Réserve naturelle de Moëze-Oléron (17)

LPO - Ferme de Plaisance
17780 St-Froult
Tél/Fax 05 46 83 17 07
rn.moeze@lpo.fr

RN nationale du marais d'Yves (17)

LPO - Ferme de la Belle Espérance
17340 Yves
Tél/Fax 05 46 56 41 76
marais.yves@espaces-naturels.fr

RN nationale de Lilleau des Niges (17)

LPO - Route du vieux port
17880 Les Portes en Ré
Tél 05 46 29 72 92
jean-christophe.lemesle@lpo.fr

RN nationale de la baie de l'Aiguillon (17)

LPO - Ferme de la Préé Mizottière
85450 Sainte-Radégonde-des-Noyers
Tél 02 51 56 90 01
frederic.corre@lpo.fr

Station de lagunage (17)

LPO - Espace Nature
Place Colbert
17300 Rochefort
Tél 05 46 82 12 44
espace.nature@lpo.fr

RN régionale de la Massonne (17)

LPO - Fonderies Royales
8 Rue du docteur Pujos
CS 90263
17303 Rochefort CEDEX
Tél 05 46 82 12 34
lpo@lpo.fr

RN nationale des Sept-Îles (22)

Station LPO de l'Île Grande
22560 Pleumeur Bodou
Tél 02 96 91 91 40
Fax 02 96 91 91 05
resnat7iles@lpo.fr

RN nationale des marais de Müllebourn (85)

LPO - Fort Larron
85330 Noirmoutier-en-l'Île
Tél/Fax 02 51 35 81 16

RN régionale du marais de la Vacherie (85)

LPO Marais Poitevin
Le Grand Mothais
85450 Champagné-les-Marais
Tél/Fax 02 51 56 78 80
marais-poitevin@lpo.fr

RN nationale dite Michel Brosselin (85)

LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 28 41 10
rn.saintdenisdupayre@lpo.fr

RN nationale de la Casse de la Belle Henriette (85)

LPO - Pôle des espaces naturels
2 rue du 8 mai
85580 Saint-Denis-du-Payré
Tél 02 51 56 14 69
ou 06 19 67 43 19
sylvain.hunault@lpo.fr

www.lpo.fr



LPO France

Siège social national LPO • Les Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr

Association reconnue d'utilité publique

Photographie de couverture : Rainette verte, Do Van Dijck/NIS/Minden Pictures/Biosphoto.
Coordination : Yann Hermieu. Conception graphique : Antoine Barreau, Service Éditions LPO
n° ED1805003AB © LPO 2018. Imprimé sur Cyclus print avec des encres végétales par l'imprimerie
KORUS EDITION, 33 Eysines, signataire de la charte Imprim'Vert.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.